هكذا من الأصل

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 051 — MARDI 12 AOUT 1980

Attentat à Marseille contre une imprimerie

Dix-sept blessés

LIRE PAGE 7



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.B., 33 p.; Irlande, 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

La lutte pour le pouvoir en Iran

Le Parlement nomme chef du gouvernement M. Radjaï

La défaite des « modérés »

La désignation de M. Mohammad Ali Radjaï comme président du conseil de la République islamique que constitue une défaite majeure pour M. Bani Sadr et, partant, pour l'aile « modérée » de la révolution iranienne. Le chef de l'Etat avait tenté pendant plus de trois mois de nommer un homme qui avait sa confiance, mais il a fini par céder aux vives pressions du parti républicain islamique (P.R.I.) en se résignant à la candidature de M. Radjaï.

Avant d'en arriver là, M. Bani Sadr avait essuyé plusieurs échecs. Il espérait obtenir la désignation de l'un de ses proches collaborateurs, à savoir M. Alireza Nobari (gouverneur de la Banque centrale) ou M. Ahmed Salamatian, député d'Ispahan, mais ils ont été d'emblée écartés comme des « occidentalisés » (l'un et l'autre ont fait leurs études en France). Il avait alors présenté successivement MM. Ahmed Khomeiny, fils de l'imam, et M. Mostafa Mir Salim, vice-ministre de l'intérieur, mais le premier a été récusé par l'imam Khomeiny et le second par le P.R.I. C'est finalement un commission « ad hoc » regroupant des représentants de la présidence de la République et du Parlement qui a choisi M. Radjaï, contre le gré de M. Bani Sadr, dont les délégués ont été de toute évidence mis en minorité.

Le chef de l'Etat n'avait plus aucun moyen de poursuivre le combat. Le vote au sein de la commission spéciale s'est déroulé dans des conditions apparemment inattaquables. Le Parlement, souverain en la matière, a entériné le choix à une très grande majorité. Selon les termes de la Constitution, le président de la République n'a d'autre droit que de présenter une candidature, le gouvernement n'étant responsable que devant l'Assemblée nationale.

Cependant, au-delà des aspects constitutionnels, M. Bani Sadr n'avait cessé de faire valoir que l'Etat ne pouvait fonctionner d'une manière harmonieuse si le chef du gouvernement était en désaccord avec le président de la République sur la politique à suivre. Or, M. Radjaï, sans re membre du P.R.I., passe pour être très proche de la formation dirigée par l'ayatollah Behechti, largement majoritaire au Parlement.

M. Bani Sadr n'a pas renoncé pour autant au combat. Il n'a pas démissionné, comme certains lui en avaient prêté l'intention. Mais il a nettement laissé entendre, dans la lettre qu'il a adressée au Parlement, qu'il dégageait sa responsabilité. La candidature de M. Dadjaï ayant été proposée, écrivait-il, « pour tenir compte de la volonté de la commission « ad hoc » et du majlis). Le calcul du président de la République paraît clair : il a jugé préférable re conserver une position-clé, investie d'une légitimité populaire, plutôt que de s'effacer devant ses adversaires.

Le discours qu'il a prononcé le dimanche 10 août témoigne de sa combativité. Avec une violence inhabituelle, il a dénoncé le « groupe se disant islamique » qui cherche à « monopoliser le pouvoir », ce groupe étant constitué, selon lui, de « flatteurs », de « menteurs », de « brutes » et de « charlatans ». Reprenant à son compte, presque mot pour mot, les opinions — paradoxalement celles-là mêmes qu'il jugeait naguère « contre-révolutionnaires » — de M. Mehdi Bazargan, l'ancien premier ministre, il a mis en garde la population contre le danger d'une « dictature cléricale ».

Le P.R.I. s'étant assuré les leviers de commande, une nouvelle phase s'ouvre dans l'histoire tourmentée de la République islamique. Elle ne paraît pas, cependant, conduire à une quelconque stabilité. La lutte pour le pouvoir entre les « radicaux » et les « modérés » se poursuivra sans doute sous d'autres formes.

M. Radjaï

Par 153 voix contre 24 et 19 abstentions, M. Mohammad Ali Radjaï — proche du parti républicain islamique (P.R.I.) — a été désigné ce lundi matin 11 août premier ministre par le parlement de Téhéran. Son investiture n'était plus qu'une formalité depuis que le président Bani Sadr avait adressé samedi matin à l'Assemblée une lettre recommandant sa nomination. Dans son message, le chef de l'Etat indiquait clairement avoir pris sa décision « pour tenir compte de la volonté de la commission ad hoc du Majlis ». De toute évidence, cette désignation ne règle pas le conflit entre le chef de l'Etat et ses adversaires du P.R.I.

Samedi soir, l'imam Khomeiny a repris, sur un ton plus violent, les critiques adressées depuis plusieurs mois à Moscou en qualifiant l'U.R.S.S. de « grande puissance satanique » devant les trente-cinq délégués des mouvements de libération participant au Congrès pour Jérusalem.

Le Kremlin « Satan » silencieux

De notre correspondant

Moscou. — Sous l'avalanche des déclarations « inamicales » et des critiques venant d'Iran, les Soviétiques font le gros dos et gardent le silence. Ce n'est certes pas la première fois depuis l'instauration de la République islamique que l'U.R.S.S. est prise à partie par les dirigeants ou les hommes politiques de Téhéran.

De temps en temps, la presse réplique, tantôt en mettant en garde les Iraniens contre les « éléments contre-révolutionnaires et pro-américains », qui veulent détourner leur attention de « l'ennemi principal », tantôt en répondant au président Bani Sadr ou au ministre des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh.

Jamais, à ce jour, elle n'a relevé les déclarations de l'imam Khomeiny, qui pourtant n'a pas toujours été tendre avec la « deuxième puissance satanique ». Au contraire, au moment où la polémique atteignait dans la presse un premier sommet, au printemps, *Kommunist*, revue théorique du comité central du P.C., publiait un article du secrétaire général du Toudeh (parti communiste iranien) et exprimait un soutien inconditionnel au patriarche de Qom.

Dans la phase actuelle des relations soviéto-iraniennes, Moscou se garde d'envenimer la situation, mais on ne peut exclure qu'à brève échéance les dirigeants répliquent directement ou indirectement.

Pour le moment, les manifestations d'une certaine tension sont passées sous silence.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Courrier du cœur

L'annonce que rien ne va plus entre la princesse Caroline de Monaco et Monsieur Philippe Junot aura sans doute moins d'impact sur le destin collectif des Français que n'en eut jadis la rupture de l'union de la gauche.

Pourtant, qu'il s'agisse des alliances entre grandes familles titrées ou entre grandes familles politiques, passé le premier instant de surprise où l'on dit des amants désunis qu'ils avaient tout pour être heureux, vient le temps des amères réflexions où l'on constate, dans un bruit de vaisselle brisée, qu'en fait tout les séparait.

Et c'est ainsi que dans tout cœur de midinette ou d'électeur sommeillent les illusions perdues.

BERNARD CHAPUIS.

Le Liban dans l'impasse

M. Solh renonce à former le cabinet de réconciliation

Vingt jours après avoir été sollicité par le président de la République du Liban, M. Sarkis, pour former un cabinet dit des « forces actives » (réunissant les adversaires qui se sont affrontés dans la guerre civile), M. Takieddine El Solh, « l'homme de la conciliation », a été obligé samedi 9 août de faire un aveu d'impuissance.

« La formation d'un cabinet des « forces actives », a-t-il déclaré après son abandon, est actuellement impossible, les conditions objectives et réelles nécessaires à une telle entreprise n'ayant pu être entièrement réunies, mais non pas en raison de l'absence d'un sentiment populaire et national favorable. »

M. Takieddine El Solh a ajouté qu'à son avis « le salut du Liban passait par une entente libano-syro-palestinienne fondée sur la souveraineté, l'unité et l'arabité du pays ».

L'échec de la mission du premier ministre désigné témoigne de la confusion politique régnant à Beyrouth, où, comme le rapporte notre envoyé spécial, aucun règlement ne semble s'ébaucher.

Un puzzle de plus en plus éclaté

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — « *Hier, la loi de la jungle, demain, la dictature, le fascisme ? C'est vai, la tentation est forte, le danger pressant. Laisser faire ? Céder encore aux coups de force répétés ? C'est risquer d'être bientôt engloutis dans le bourbier...* »

Enième libellé vengeur d'une gauche libanaise plus bavarde qu'efficace ? Enième harangue d'un fedayin en chef contre « *les fossoyeurs de la résistance* », ces « *isolationnistes, suppôts d'Israël* » ? Allons donc ! Personne, alors, ne s'y arrêterait. En deux années de guerre et trois autres de fausse « *paix* », Beyrouth a appris ce que valent les discours. Vibrants ou lénifiants, menaçants ou apaisants, qu'importe : il y a trop-plein, et on ne les entend plus. Cette fois, pourtant, on reste coi, un instant éberlué.

Diable ! Ce n'est pas un Joumblatt ou un Arafat qui sonne l'alarme, mais bien un Gemayel : Amine, le fils aîné de Cheikh Pierre, patriarche-fondateur des Phalanges. Amine qui, sur le ton d'ordinaire réservé aux diatribes du camp d'en face, s'en prend... à son propre frère, Béchir, le cadet, troisième du nom et patron des milices chrétiennes. Car c'est lui qui est visé, soupçonné de nourrir les plus noirs desseins, accusé de vouloir imposer sa loi sur le réduit chrétien, ce Liban peau de chagrin qui dévale en pente raide des cimes du Kesrouan vers la rade de Jounieh à peine un cinquième du pays proclamé « *territoire libre* »...

« *Une vraie déconfiture* », soupire Cheikh Amine. Un court silence, puis, le ton grave et ce qu'il faut d'emphase, cette confidence : « *Il faudra réagir, sinon ce sera la fin... la fin d'une civilisation...* »

Le même jour de juillet, sur les hauteurs de Moukhtara, au cœur du Chouf, pays des Druzes : le petit palais de Joumblatt connaît la fièvre du week-end quand le « *bey* » revient de Beyrouth. *Dans la cour, au milieu* d'un matériel plutôt décrépit, une quinzaine de miliciens en treillis camouflés attendent les ordres.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 4.)

La Corse et les autonomistes

M. Edmond Simeoni affirme son intention de mener une action « légale » et « ouverte »

Deux attentats qui n'ont occasionné que des dégâts matériels ont été commis dans la nuit du 9 au 10 août à Corte. Une charge explosive a été lancée contre une des portes de la villa de M. Gabriel Legrand, ingénieur de l'équipement. Auparavant, des rafales d'armes automatiques avaient été tirées contre un bâtiment de la gendarmerie.

Ces actes n'ont pas encore été revendiqués, mais comment ne pas remarquer qu'ils coïncident avec l'organisation dans cette sous-préfecture de la Haute-Corse du congrès de l'Union du peuple corse (U.P.C.) ? Cette manifestation a été l'occasion pour M. Edmond Simeoni, principal responsable du mouvement autonomiste, de réaffirmer sa condamnation de la violence et de préciser l'action « légale » et « ouverte » qu'il entend conduire en faveur d'un statut d'autonomie interne pour la Corse.

De notre envoyé spécial

Corte. — Le congrès de Corte, le quatrième qu'a réuni depuis sa fondation l'Union du peuple corse (U.P.C.), n'a pas rassemblé la grande foule. Deux mille personnes environ (nettement moins qu'on en avait compté à Ajaccio en août 1979) attendaient, le dimanche après-midi 10 août, sous le grand chapiteau dressé dans le stade au pied de la ville. Au-dessus s'élevait la citadelle, symbole de la « résistance » corse pour les dirigeants du mouvement autonomiste.

Public mêlé : beaucoup de jeunes, mais aussi des familles entières agitant des drapeaux blanc frappés de la tête du maure.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 15.)

Le triple pari

Les responsables du Mouvement autonomiste corse avaient voulu que le congrès de Corte soit celui de la « clarification » sur leurs objectifs et sur leurs méthodes. La tâche n'était pas facile, et ils n'ont pas toujours dissipé les malentendus et les ambiguïtés que l'action menée depuis quinze ans a souvent contribué à alimenter.

En l'absence de tout modèle vraiment comparable à l'étranger, le statut d'autonomie qu'ils préconisent pour l'île ne prévoit que de façon très floue les rapports entre une future région devenant souveraine sur le plan intérieur et un Etat restant maître de la politique étrangère, de la politique de défense et de la politique monétaire. Comment tracer la frontière entre les deux domaines de souveraineté ? Où commence exactement celui de l'Etat, où s'arrête celui de la région ?

A supposer (cela paraît fort improbable) que cet objectif soit réalisable dans le contexte politique actuel, par quels moyens l'imposer ? « Par des voies légales », répondent les autonomistes, qui condamnent de façon formelle toute action violente. Ils ne peuvent pourtant oublier que ce qui a fait leur force et une partie de leur « prestige » actuels, ce sont les actions illégales d'Aléria, il y a cinq ans, ou de Bastelica, au début de l'année. Ils ne peuvent non plus refuser leur solidarité aux jeunes gens du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), dont certains ont pu militer dans leurs rangs. Or ces jeunes bénéficient du soutien, au moins sentimental, d'une partie de la population. Où s'arrête la légalité, où commence la violence ?

De telles ambiguïtés, compréhensibles et sans doute inévitables dans le climat de l'île, ne doivent pas masquer le véritable courage politique dont viennent de faire preuve les organisateurs du congrès de Corte. Ce n'est pas la voie de la facilité et de la démagogie qu'ils ont choisie en parlant le langage du réalisme et de l'ouverture. Ils ont pris honnêtement un triple pari. Leurs militants — notamment les plus jeunes — les suivront-ils ? Un certain nombre d'hommes politiques accepteront-ils de les accompagner dans leur entreprise de « moralisation » de la vie publique insulaire ? Le gouvernement acceptera-t-il de faire un pas en leur direction pour tenter de débloquer une situation qui, sinon, restera explosive.

LA NOUVELLE RÉPARTITION DES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Université et innovation technologique

La nouvelle « carte universitaire », qui dresse la liste des universités habilitées à délivrer des diplômes de deuxième ou troisième cycle, a suscité une levée de boucliers parmi les enseignants victimes des décisions du ministre des universités, Mme Alice Saunier-Seïté. De nombreuses habilitations ont, en effet, été supprimées.

Le bureau de la conférence des présidents d'université, qui a été reçu au début du mois d'août par M. Raymond Barre, « ne conteste pas la politique définie par l'Etat » et il approuve le principe de la « carte universitaire ». Mais il n'admet pas la manière dont cette carte a été élaborée — sans concertation avec les président d'université, — et il déplore les suppressions, qui vont à l'encontre de la politique gouvernementale.

Ainsi M. Michel Guillou, l'un des trois membres du bureau de la conférence, diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité, demande qu'on revienne sur la suppression du diplôme de docteur-ingénieur, élément indispensable, selon lui, à la « dimension technologique de l'Université ».

par MICHEL GUILLOU (*)

Le développement de l'enseignement supérieur technologique est une priorité. La place importante qu'il faut donner à la technologie dans l'enseignement supérieur français est imposée par les défis qui sont posés à notre pays, du fait de la crise mondiale de l'énergie et de la redéfinition d'un nouvel ordre économique mondial. Cela nous oblige et nous obligera encore plus à l'avenir à exporter des produits de haute valeur ajoutée et de technologie complexe. Il nous faut donc mettre en œuvre un enseignement qui privilégie le goût d'entreprendre et l'innovation technologique.

Le bureau de la conférence des présidents d'université ne conteste pas la volonté du ministre des universités d'atteindre ces objectifs, qu'il partage, mais, en prenant les positions qui sont les siennes (1), il exprime simplement un sentiment d'incohérence entre les buts poursuivis et les mesures prises. Il est clair qu'il faut continuer à habiliter pour la technologie les formations universitaires de troisième cycle de qualité et donc à délivrer le titre de docteur-ingénieur. Revenir en arrière, leur retirer cette habilitation, c'est remettre l'Université dans le ghetto culturel qu'on lui a justement reproché et tourner le dos à la politique de professionnalisation des formations en liaison avec l'économie que préconise, depuis 1976, le ministère des universités.

Avant 1948, le système dualiste de l'enseignement supérieur français avec, d'une part, les universités qui décernent les grades sans prendre en charge l'enseignement supérieur technologique et, d'autre part, les écoles, qui forment les ingénieurs, avait pour conséquence que l'ingénieur, à moins de s'imposer de refaire après ses études un cursus universitaire complet, ne pouvait devenir docteur, ce qui paralysait tout développement de la recherche technologique.

(Lire la suite page 7.)

(1) Cf. le communiqué du 21 juillet (le *Monde* du 23 juillet).

(*) Président de l'université de Paris XII, vice-président de la conférence des présidents.

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : « Pacific Way »

(Lire page 11.)

Paul Robert est mort

Paul Robert, l'auteur du célèbre « Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française », est mort à Mougins dans la nuit du dimanche 10 août au lundi 11 août. Il était âgé de soixante-dix ans.

Un homme et un dictionnaire

Laisser son nom à un dictionnaire au point d'en faire un nom familier à tous ceux qui pratiquent le français dans le monde, et se trouver ainsi élevé, en quelque sorte, à une existence mythique, c'est un destin que Paul Robert (1910-1980) aura sans doute été le dernier à connaître après Emile Littré, Pierre Larousse et, plus modestement, Aristide Quillet.

L'époque est révolue de ces grands artisans de la lexicographie capables non seulement de concevoir un nouveau système de description des mots et des choses, mais aussi de mener à son terme une entreprise aussi complexe et aussi exigeante que la rédaction d'un grand dictionnaire ; et, plus encore peut-être, de créer et de gérer l'énorme machinerie financière et technique que suppose l'édition de ce genre d'ouvrages.

Tentant lui-même de découvrir dans ses souvenirs d'enfance et de jeunesse les raisons qui l'avaient amené, à l'âge de trente-cinq ans, contre toute attente, à se consacrer définitivement au métier de lexicopraphe, puis à celui d'éditeur, que pouvait y trouver Paul Robert ? Une ascendance très française dans sa diversité : le Dauphiné, l'Auvergne, la Bretagne, la Loire, la Brie et aussi la Saintonge avec un crochet par le vieux Canada français.

JACQUES CELLARD.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

idées

VOYAGE

Quel regard porte sur notre planète le vacancier d'aujourd'hui ? Tahar Ben Jelloun se désole de voir la mer confisquée, tandis qu'Yves Florenne décrit, à travers l'histoire et la culture, la fascination que le désert a exercée sur l'homme. Pour Dominique Pelassy, le voyage est maintenant trop organisé et codifié pour laisser beaucoup de place au rêve.

DÉSERT

par YVES FLORENNE

JAMAIS comme aujourd'hui, grâce à l'œil sélectif de l'objectif et aux cadrages, jamais notre érotique n'aura si bien changé les paysages en corps féminins. En extraits de corps. L'allusion plastique est parfois trop sollicitée, grossie, grossière. Tout au contraire pour cette couverture de *Traverses* où la suggestion est d'une délicatesse extrême. Mais aussi, rien plus que le sable ne peut modeler de sa substance ces longues courbes mouvantes, et jusqu'à ces très légères vergetures comme ondes sur l'eau, près de s'effacer, ineffaçables.

De telles images, vous en retrouverez parmi celles, très belles, de ce cahier, parfois cruelles, brûlées, érodées, d'autant que la main de l'homme s'en mêle : par le dessin, la peinture, qui est, chez André Masson, « tableaux de sable ». Le désert se déplaçant dans ses propres traces, ne s'est-il pas levé aux yeux de Baudelaire comme la grande figure, dans sa « froide majesté » (le soleil n'y fait rien), de la femme stérile ? Aussi est-ce vers elle, désert au *féminin*, que les *désirs « partent en caravane »*.

L'antique fascination du désert, mystique, métaphysique, érotique, mortelle, a nécessairement touché la poésie. Longue serait l'anthologie du désert. Et combien révélatrice. Même abrégée, quel accompagnement deviendrait pour elle ce recueil d'études, dans le contrepoint de textes et d'images qui compose chaque *Traverses*. Une épigraphe au moins en donne la note d'attaque : « *Ma gloire est sur les sables !...* », hémistiche redoublé du Perse d'*Exil*. J'en vois aussitôt une autre en filigrane, d'Yves Bonnefoy : « *Hier régnant désert.* » Surgissent encore les « *riches déserts* » où la Jeune Parque découvre « *de ses enfers pensifs les confins sans espoirs* ». Et qui, mieux qu'un serpent, y peut couler sa trace ? Déserts opposés d'Amérique et de Rome, et ces compagnes du désert, la solitude et la ruine : Chateaubriand ne pouvait être absent de ce cahier. *Mais* c'est peut-être ce qui n'y est pas qui s'y impose le plus, et d'abord : « *Dans l'Orient désert...* ». Or, cet Orient-là, justement, était riche, luxuriant, habité, surpeuplé. Désert, parce qu'y manquait la seule Bérénice. Un autre, bien plus tard, retrouverait ce désert et l'« isolement », moins dans ses « solitudes » que dans Paris, dans la cohue qui fait la gloire : « *Un seul être vous manque...* » Et c'est aussi, d'ailleurs, ce seul désert qui manque à *Traverses* : elle ne l'avait point en vue.

Un monde fou

La Belle Epoque, dans sa frivolité, n'était pas incapable d'anticipation. Un mot d'auteur de vaudeville est resté célèbre : « *Je reviens du désert, il y avait un monde fou.* » Ce n'était encore que le tourisme élitiste de masse. On rêverait plutôt aujourd'hui à une tragédie dérisoire : cette boule de sable, la terre, où un monde devenu fou se presse et s'écrase avant de s'anéantir. Ou bien, vision opposée, l'âge d'or : la sagesse, la technologie et l'écologie auront fait de nos déserts des jardins. Alors, retourneront vers ce qu'ils furent, toutes les nostalgies des masses humaines agglomérées (on ne pèse pas assez ce mot d'*agglomération* qui définit nos villes et même nos bourgades) : vers cet espace jadis défendu de l'homme, défendu à *l'homme, mais où l'homme* pouvait *s'aventurer*.

On vient sans y songer d'esquisser trois variations possibles sur le désert. C'est précisément par trois variations aussi, un peu différentes, qu'Italo Calvino ouvre *Traverses* : la seconde, sur la tragique solitude de l'homme dans la ville et, la dernière, sur la solitude interdite ; mais la première ne veut être qu'une « *observation d'après nature* ». Elle dément d'ailleurs aussitôt, sinon la nature, du moins l'analogie pourtant si évidente, si cultivée, avec les *formes féminines*. « *Univers abstrait* », formes spécifiques ne suggérant rien d'autre ? C'est tout le contraire que voit Marc Le Bot, historien de l'art, esthéticien : des « *effets analogues à ceux de l'art* (qui) *en ont strictement la forme : quelque chose apparait et ça ne finit pas* ». Le désert est ce qui n'a pas de fin, « *le sable fait de lui une image de l'infini* ». C'est pourquoi le désert appelle Dieu.

Jacques Le Goff a-t-il raison ou tort de voir, dans la formule de Renan, « *le désert est monothéiste* », un déterminisme évidemment inacceptable pour le scientifique ? N'est-ce pas simple façon de parler ou plutôt d'écrire ? Avant d'être savant, Renan est écrivain. Et puis, si les trois grandes religions monothéistes ont été bercées aux portes du désert, n'est-ce qu'une coïncidence ? Du reste, l'auteur ne considère ici ces berceaux que pour mieux saisir l'érémitisme médiéval en Occident, ainsi est-il amené — à bon droit dans sa perspective — à identifier au désert la forêt, ce que des géogéaphes font aussi, mais, eux, par une extension peu scientifique.

Toutes ces pages recueillent et concentrent diverses sources de clartés sur cela que suscitent en nous, plus ou moins consciemment, le mirage du désert et toutes les métaphores qu'il engendre (elles ne sont pas que littéraires : géodémographiques, socio-économiques, comme le « désert français ») : désert de l'homme, *désert de l'amour*, désert spirituel. Paradoxe : c'est précisément par la retraite au désert que la spiritualité s'irrigue et se fertilise. De sorte que, par un autre paradoxe, on a nommé « désert » ces retraites souvent verdoyantes, giboyeuses, toujours abondantes en eaux, dont l'espace est étroitement délimité, l'horizon volontairement borné, et qui reçurent des constructions généralement vastes, rigoureusement belles, parfois utopiques. Bref : la nature la mieux conquise, ordonnée, et la plus habitée en *nombre* et en esprit. Dernier paradoxe : le désert, ou du moins le sable dont le vrai désert est fait, est la plus voluptueuse substance ; elle appelle le désir de la pénétrer, de s'y fondre, plus moelleuse que l'eau, non pas froide ou tiède mais brûlante, plus captivante : le corps s'y empreint. Même l'image de la mort que livre le désert a quelque chose de pur, d'indestructible : ces squelettes blancs de soleil, l'humus et l'humide leur ont été épargnés, avec le pullulement souterrain de vie et de pourriture ; ici, le minéral retourne au minéral, le corps n'est plus cendre, mais sable.

Il est temps d'indiquer que ce recueil, autant qu'une métaphysique, est une physique du désert. Sa géographie et sa science, qu'on y retrouve un peu partout, sont concentrées dans l'étude d'Yves Lacoste.

Une création de la culture

Celui-ci n'en montre pas moins comment le désert peut être une création de la culture : s'il fascine les foules d'aujourd'hui, c'est à travers le western. On trouvera, dans cet ensemble, bien dautres références, par le texte et l'image, au film. Ce n'est qu'un aspect de l'essai d'Yves Lacoste, mais qui nous ramène au cinéma par le biais inattendu des déserts naturels changés en zones de surpeuplement : Los Angeles, Hollywood, surenchérissant sur Alphonse Allais, sont de ces villes bâties non à la campagne, mais en plein désert, quelles *engloutissent*. *Et que sont* devenus ces petits déserts, les plages, sinon leur contraire : le lieu même du peuplement par les *corps étendus submergeant* le sable ? Corps, couples : autant d'empreintes qu'effacent la mer, le vent ou le triste piétinement humain.

Revenons, pour le quitter, au vrai désert. Horizons toujours reculés du sable et infinitude de ses grains, l'infini est dans la substance autant que dans l'étendue. Ce cahier est un petit traité et un poème du double infini des sables. Et si, lassé de pluie, écoutant Pascal, vous êtes demeuré dans votre chambre, vous ne manquerez pas cette traverse pour une traversée immobile du désert réel et *imaginaire*.

Traverses, n° 19, deuxième trimestre, 40 F. Centre G.-Pompidou, 75191 Paris Cedex 04.

LE RÊVE EN BOITE

par *DOMINIQUE PELASSY (*)*

ILS étaient joyeux et pleins d'idées. Quand venaient l'été et les migrations, on les voyait sortir des terriers et se répandre en longues traînées. Rien ne les arrêtait. Ils dévalaient vers la mer ou *dévoraient les frontières*, escaladaient le flanc râpeux des montagnes ou s'enfonçaient dans les fourrés obscurs. Leur imagination n'avait pas de bornes. Et comme la santé de leur système dépassait encore la leur, il n'y avait point d'idée un jour germée dans leurs cerveaux qui ne soit finalement *reprise*, exploitée, orchestrée aux dimensions d'une symphonie. Chaque saison les rapprochait davantage de ces phares qu'ils avaient allumés aux quatre coins de leur horizon : la liberté, la communion, la nature, l'authenticité...

Mais les structures du loisir organisé *pulvérisent le tissu vivant de* l'espace — c'est un écueil fâcheux sur la voie de l'exploitation commerciale du rêve. Pas de *paradis* sans *citronnade ni barbelés*; *pas de station verte* sans salle de bains ni tennis. Aux frontières de l'absurde, les hôtels rivalisent pour offrir un *dépaysement d'une rare qualité*. Les *bouts du monde* se font décor. Les exigences du confort en repoussent les frontières jusqu'à n'en conserver que l'évocation stylisée — toit de chaume ou méchoui, *spectacle folklorique ou déguisement d'un* liftier. Une contagion inévitable réduit bientôt à des *éléments* d'ambiance les bonzes birmans, comme les *temples de* Pagan. *Pris dans les mailles* de l'organisation, le consommateur de loisirs ne peut guère qu'arpenter son rêve.

Il est possible en même temps que cet artifice constitue une réponse logique à ses désirs contradictoires. Car il veut bien l'authentique, à la condition que celui-ci soit directement comestible. Il veut l'insolite avec le confort, l'aventure avec la sécurité, la découverte avec la détente ou la vacance. Si le monde se met en vitrine le temps de son congé, c'est aussi parce qu'il en a fait le lieu de son repos ; qu'il se refuse à y lire, profondément, *autre chose qu'une image lénifiante*. Seul le signe peut concilier ses désirs. Le village *typique*, la ferme *pittoresque*. La parole, surtout, qui *promet l'aventure* avec un autocar et le *risque* avec une roulotte. Fantastique expérience, parfaitement organisée jusque dans ses moindres détails ! Par la magie du verbe, le touriste trouvera *la nature et le silence* dans son H.L.M. des montagnes.

L'avilissement de l'aspiration libertaire

Cet investissement des concepts est au centre de tous les processus de « *récupération* », volontaire ou non. Le système déglutit ce qui apparaît à sa marge, et fait bois de toute idée utilisable. Mais l'exploitation du *langage de la rupture signifie forcément* l'avilissement de l'aspiration libertaire. En l'institutionnalisant, l'organisation codifie la rêverie. Le *jean et le sac à dos se constituent* en un langage imposé aussi absurde que les Samsonite ; faire la la bicyclette devient une obligation morale au même titre que faire l'amour par hygiène. « *Ne bronzez pas idiot ! Sortez des sentiers battus* ». Le consommateur retrouve sans peine dans les publicités du loisir la parole affolante et moralisatrice de son univers quotidien. En même temps, il y puise de quoi calmer son trouble. « *Ne touristez pas, voyagez.* » Toute aliénation a son remède. Comme il y a des *agences pour nous cultiver*, il y en a pour assurer notre épanouissement. En nous disant nos limites, le système les gomme, puisqu'il suffit de s'inscrire au *Club* ou à l'*Anticlub* pour redevenir un homme libre.

La récupération commerciale

Le vendeur prend en charge la tranquillisation du client. Il lui apprend tout ce qu'il espère secrètement : qu'il n'y a pas d'errance sans chemin balisé, de découverte sans chaperon, d'évasion sans ancre ni complices. Le vacancier écume les canaux de France dans sa maison flottante, son matériel de camping se pétrifie en caravane — *lourd* donjon à l'abri duquel il peut affronter autoroutes et terrains homologués. C'est en se popularisant que le *camping se transforme, mutation de* sens due autant aux contraintes du nombre qu'à l'aspiration par le système commercial. Il passe du dynamique au statique, ne gardant de l'errance que le symbolisme. Prise dans le même étau, la recréation sportive s'organise et se codifie. La détente s'alourdit en sport, et le sportif, de tout un attirail qui serait fatal si le ridicule tuait. A la limite il s'y résume, l'achat de matériel pouvant se substituer totalement à l'activité *déployée. On emmagasine* canoës et caméras comme on stocke les livres — signes précieux d'une culture ou d'un délassement que l'on ne s'approprie que symboliquement.

La récupération commerciale établit l'équation entre le vécu et l'objet, le signe. Mais, parce qu'elle ne satisfait les aspirations du vacancier que sur le mode symbolique, justement, elle établit aussi l'équation entre le non-quotidien et le quotidien, résultat paradoxal de cette aspira*tion totale du loisir par le système*.

Parce que les deux expériences du temps parlent en fait le même langage, elles se dissolvent l'une dans l'autre, plongeant dans le même univers totalement artificiel. C'est la calèche, le rêve insensé, le rythme oublié qui sont réalité, c'est au club que les êtres comme les choses retrouvent leur vérité. Dans ce monde où un pantalon safari est gage de prouesse, où tout objet ne vaut que par les images qui lui sont accolées, il n'y a pas non plus d'évasion sans signe.

Véritable tyrannie, puisque l'homme n'est plus satisfait qu'au niveau de l'imaginaire. Parce qu'il faut au moins, une fois dans sa vie, faire un voyage total, rompre les amarres, foncer droit sur l'horizon, vivre autrement, quoi ! Comment ? Il faut que les routes s'arrêtent pour que le fugitif respire : sa liberté ne commence qu'avec l'évidence matérielle d'un océan ou d'un désert. Il faut un bourrin et les cahots de la piste pour que tout devienne enchantement de l'esprit. Il faut se dévêtir, et collectivement, pour que renaissent ces relations humaines imprégnées d'une authenticité que *le vêtement ne permet pas...*

Parenthèse dans la vie quotidienne, le loisir lui-même devient symbole. Doublement enfermé dans une trêve et dans un ghetto, il signifie la libération de la quotidienneté. Mais les mots, dans cet univers, n'ont plus guère de sens...

(*) Sociologue au C.N.R.S.

« LA MER EN NOUS TISSÉE »

NOUS ne portons plus la mer en nous comme un songe d'enfant étonné, émerveillé par le mystère et l'étendue de la légende.

La mer, lasse d'être souillée, *lasse d'être vendue et achetée*, se retire lentement de nos rêves. Valeur marchande, terriblement convoitée quand elle est associée au soleil et aux énigmes d'un passé riche, elle perd ses couleurs et éteint ses lumières.

Certains pays pauvres du bassin *méditerranéen* pouvaient toujours se reporter à la mer pour oublier la misère et tourner le dos au manque. Ils pouvaient lire sur l'écume des prémices d'espoir, les traces d'une culture et le regard du temps. La mer était leur bien, leur origine, leurs racines. Aujourd'hui, elle leur a été confisquée. Amers, ils regardent ce qu'elle est devenue, ce qu'on en a fait : sa robe est entachée de goudron, sa chevelure est sale, ses algues mutilées et son humeur est grise. Son âme s'est-elle pervertie ?

A cause de l'argent. A cause de la guerre. A cause du pétrole. Au large, elle appartient aux pétroliers et aux stratèges. Sur les côtes, elle se donne aux *marchands* de soleil et de vent.

Une jeune fiancée

« *La mer en nous tissée...* », écrit Saint-John Perse. Mais en sommes-nous encore dignes, tant nous nous sommes éloignés de sa source, de son mystère et de sa marche toujours recommencée vers la nuit ? Quand laisserons-nous la mer revenir à *nous comme une jeune fiancée*, lumineuse et nonchalante, saisie *par la grâce*, guidée par les nomades de l'oubli ? Car, comme *dit Saint-John Perse : « Et de la mer elle-même il ne sera question, mais de son règne au cœur de l'homme* (1). »

La mer, tout écume, est en quête de l'homme qui saura en faire une fête et l'aimer sans la vendre.

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) Invocations ; Œuvres complètes ; la Pléiade.

CORRESPONDANCE

Guizot et la lutte des classes

Un de nos auteurs, M. Filaire, ayant attribué à Karl Marx la paternité de la découverte de la lutte des classes (le Monde du 30 juillet), M. Marcel Conche, professeur de philosophie à l'université de Paris-I, nous écrit :

Qu'il me soit permis de mettre sous les yeux de vos lecteurs ce texte tiré d'une leçon de Guizot prononcée en 1828 (*Histoire de la civilisation en Europe*, septième leçon) :

« *L'Europe moderne est née de la lutte des diverses classes de la société. Ailleurs, cette lutte a amené des résultats bien différents : en Asie, par exemple, une classe a complètement triomphé, le régime des castes a succédé à celui des classes, et la société est tombée dans l'immobilité. Rien de tel, grâce à Dieu, n'est arrivé en Europe. Aucune des classes n'a pu vaincre ni assujettir les autres ; la lutte, au lieu de devenir un principe d'immobilité, a été une cause de progrès ; les rapports des diverses classes entre elles, la nécessité où elles se sont trouvées de se combattre et de se céder tour à tour ; la variété de leurs intérêts, de leurs passions, le besoin de se vaincre, sans pouvoir en venir à bout ; de là est sorti peut-être le plus énergique, le plus fécond principe de développement de la civilisation européenne.* »

Après la Révolution française, la bourgeoisie a pris conscience d'avoir enfin remporté cette longue lutte qui l'avait opposée aux ordres privilégiés durant des siècles. De là cette notion de « lutte des classes » que Marx, comme il en convenait, a empruntée aux historiens bourgeois.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Chili

UN RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL AURA LIEU LE 11 SEPTEMBRE

Santiago (*A.F.P., Reuter*). — Le président chilien, le général Pinochet, a annoncé dimanche 10 août l'organisation d'un référendum constitutionnel le 11 septembre, date anniversaire du coup d'Etat qui l'a porté au pouvoir en 1973. Dans une allocution radio-télévisée, il a précisé que la Constitution, dont le projet a été approuvé par la junte de gouvernement, n'entrera en vigueur que six mois après son éventuelle approbation par référendum.

Cette Constitution sera un « *instrument juridique de combat contre le terrorisme* », a souligné le général. Elle renforcera, a-t-il ajouté, la sécurité des personnes et du pays par l'intermédiaire de moyens d'exception efficaces tout en offrant des garanties contre d'éventuels abus, accroîtra le pouvoir des tribunaux et instituera un tribunale constitutionnel. Elle garantira enfin à l'armée une participation au développement du pays par le biais d'un conseil national de sécurité.

Aux termes de ce projet, le général nommera les membres de l'Assemblée nationale pendant la période transitoire. Le président serait élu au suffrage direct, avec un deuxième tour entre les deux candidats les mieux placés si nécessaire. Le mandat serait de six ans, non renouvelable. Cette dernière mesure ne s'appliquerait cependant pas à la première élection, ce qui signifie que le général Pinochet pourrait, s'il était élu, rester encore onze ans à la tête du pays, à partir de l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution.

On apprend d'autre part à Santiago qu'une dirigeante de la jeunesse ouvrière catholique, Mme Albiana Avendano Garrido a été enlevée dans un faubourg de la capitale chilienne par un groupe d'hommes armées de mitraillettes, vraisemblablement un commando d'extrême droite qui a déjà procédé à de telles actions en représailles de l'assassinat du lieutenant-colonel Roger Vergara le 15 juillet dernier.

● *Une réunion pour la création de l'Association d'Amérique latine pour les droits de l'homme* se tient à Quito du 11 au 13 août sous les auspices du gouvernement équatorien. Parmi les personnalités attendues figurent le Père Ernesto Cardenal (Nicaragua), MM. Jaime Paz, vice-président élu de Bolivie, Daniel Oduber, ancien président du Costa-Rica, Carlos Andres Perez, ancien président du Venezuela, Mgr Leonidas Proano, archevêque de Riobamba (Equateur), M. Alfredo Vasquez Carrisoza, ancien ministre colombien des affaires étrangères. — (*A.F.P.*)

États-Unis

LA CONVENTION DÉMOCRATE DE NEW-YORK

La rivalité entre MM. Carter et Kennedy va dominer les débats

Le président Carter a fait, dimanche 10 août, une importante concession à son rival pour l'investiture du parti démocrate en acceptant d'introduire dans le programme du parti certaines réformes économiques réclamées par le sénateur Kennedy. Il s'agit notamment de l'infléchissement dans un sens plus « social » du plan anti-inflation.

La « Pravda » estime que la convention nationale du parti démocrate s'ouvre ce lundi à New-York dans un climat de « vive discorde » aggravée par l'impopularité du président Carter, et que les divisions des démocrates reflètent la « crise du système bipartite » aux Etats-Unis.

De notre correspondante

New-York. — La trente-huitième convention du parti démocrate s'ouvre ce lundi 11 août à Madison Square Garden, dans une atmosphère de confusion. Les dernières déclarations des partisans des principaux candidats ne font qu'accroître l'incertitude. Selon les derniers sondages, M. Carter, qui était à égalité avec le sénateur Kennedy avec 43 % des intentions de vote des électeurs démocrates avant sa conférence de presse du 3 août sur le « Billygate », a repris son avance sur le sénateur qu'il domine par quarante-neuf points contre trente-huit. La bonne foi du président, la probabilité que les relations de son frère avec le gouvernement libyen n'ont pas eu de conséquences sur la politique américaine, ont apparemment impressionné l'opinion.

Les deux moments les plus *attendus de la convention sont* le scrutin de lundi soir sur la procédure (résolution dite F-3 C) qui pourrait forcer les délégués à voter pour le candidat, au nom duquel ils ont été élus lors des primaires de leur Etat ; et le discours que M. Kennedy doit prononcer mardi soir et qui jouera un rôle important dans l'adoption du programme électoral du parti.

La résolution F-3 C est la clé de la fameuse querelle entre partisans d'une « convention ouverte » et ceux d'une « convention fermée ». Jusqu'en 1968, les délégués démocrates étaient libres de voter pour le candidat de leur choix. Mais les remous qui avaient accompagné la nomination de M. Humphrey avaient conduit l'appareil du parti à voter une série de mesures destinées à donner plus de pouvoir à la « base » en développant le système des « primaires ».

Jusque-là, le candidat démocrate à l'action était désigné dans les « salles enfumées » des conventions, après de laborieuses tractations entre les délégations. En 1978, la direction du parti adoptait la résolution F-3-C qui lie les délégués au candidat au nom duquel ils ont été élus. Une trentaine d'Etats ont ratifié cette loi, bien que la cour suprême l'ait déclarée inconstitutionnelle.

L'adoption de la résolution F 3 C est sans doute pour beaucoup dans la confusion qui accompagne la campagne de 1980. La multiplication des « primaires », l'importance souvent disproportionnée que leur a donnée la télévision ont allongé la campagne. Alors que des évènements spectaculaires et à rebondissements rendaient de plus en plus discutables certains choix faits parfois sept mois avant la convention.

Conscients de l'ambiguïté de leurs positions, nombre de délégués hésitent encore. Près de deux mille d'entre eux sont officiellement décidés à soutenir M. Carter alors que le sénateur Kennedy peut compter sur un peu moins de mille trois cents personnes. Le dernier sondage du *New-York Times* et de la C.B.S. *indiquait* dimanche que deux électeurs démocrates contre un étaient favorables à une convention « ouverte ».

Une antipathie personnelle

M. Kennedy est arrivé samedi à New-York décidé à poursuivre la lutte. Il a tenu un meeting devant son quartier général de l'hôtel Waldorf Astoria et a été acclamé par trois mille supporters enthousiastes. Dans la soirée, il a publié une liste de personnalités parmi lesquelles il compte choisir son vice-président éventuel. On y trouve le sénateur Henry Jackson, de l'Etat de Washington, qui représente l'aile conservatrice du parti, le sénateur Adlai Stevenson, de l'Illinois, Mme Shirley Hufstedler, secrétaire à l'éducation du président Carter, et M. Tom Bradley, le maire noir de Los Angeles.

M. Kennedy a multiplié ses apparitions publiques et les interviews télévisées pendant tout le week-end. A la question qu'on lui pose depuis plusieurs mois — « *Etes-vous prêt à soutenir la campagne présidentielle de M. Carter si celui-ci obtient de nouveau la nomination de son parti ?* » — le sénateur s'est contenté de répondre par l'affirmative si M. Carter infléchit son programme économique dans la ligne de la « tradition démocrate » !

L'antipathie personnelle entre les deux hommes est de plus en plus évidente. Pour le sénateur, l'hôte de la Maison Blanche n'est qu'un petit politicien de province qui n'a réussi une ascension inespérée qu'à la faveur des deux grandes crises qui ont secoué les Etats-Unis : la guerre du Vietnam et le scandale du Watergate. Pour M. Carter, la famille Kennedy représente ce que nombre de « sudistes » haïssent le plus : l' « establishment » de la nouvelle Angleterre, opulent, libéral, formé dans les universités célèbres et, de surcroît, catholique.

La trente-huitième convention innove dans deux domaines : pour la première fois dans l'histoire du parti démocrate, elle comprend presque 50 % de femmes — ce qui est à peu près ce que réclamaient les mouvements féministes pour soutenir le candidat du parti. Moins de 15 % des délégués sont noirs — plus du double de leur proportion d'il y a quatre ans.

De là à penser que la convention va incarner tous les souhaits des laissés-pour-compte, il y a une marge. Une marge considérable si l'on en croit les quelques milliers de participants à la « contre-convention » qui, après s'être réunis samedi dans le quartier en ruine du sud du Bronx, ont défilé dimanche jusqu'à Madison Square Garden. Derrière une rangée serrée de policiers, les représentants d'organisations hétéroclites ont pris la parole. Il y avait là les trotskistes du Parti communiste des travailleurs, les écologistes hostiles à l'énergie nucléaire, les Presbytériens pour la paix et ceux qui assuraient que « *Jésus sauve de l'enfer* », les tenants des droits des Portoricains, des *Indiens*, des activistes noirs, des homosexuels, des manifestants du troisième âge protestant contre la hausse des loyers, et même des Néerlandais qui demandaient à leur premier ministre, M. Van Agt, de démissionner.

NICOLE BERNHEIM.

Selon le colonel Kadhafi

L'ARGENT VERSÉ A M. BILLY CARTER EST UN PRÊT QUI SERA REMBOURSÉ.

Le colonel Kadhafi affirme que les 220 000 dollars versés par la Libye à M. Billy Carter étaient un prêt probablement en rapport avec des affaires pétrolières, rapporte le *New York Times* du dimanche 10 août. Le chef de l'Etat libyen a déclaré au cours d'une interview accordée à Tripoli au quotidien new-yorkais : « *Bien sûr, c'est un prêt, et il sera remboursé. C'est un prêt en rapport avec des affaires. Est-ce qu'il est interdit de faire des affaires avec des Américains ?* »

Comme on lui demandait si les affaires conclues par M. Billy Carter impliquaient des achats de pétrole, le colonel répondit : « *Peut-être, probablement, tous les détails sur ce point sont au bureau des relations avec l'étranger.* »

Le *New York Times* cite d'autre part une source proche de M. Billy Carter, selon laquelle le remboursement du prêt devait s'effectuer avec des commissions versées par la société pétrolière Charter Oil. Cette firme a reconnu avoir accepté de verser de l'argent à M. Billy Carter pour pouvoir obtenir du pétrole libyen en supplément de ce qu'elle reçoit normalement. Mais elle a précisé qu'elle n'avait obtenu aucun pétrole ni aucune commission.

Par ailleurs, la Maison-Blanche a reconnu samedi que Mme Ruth Carter Stapleton, la sœur du président, avait accepté qu'un homme d'affaires californien, M. Sam Bamieh, finance un voyage qu'elle a fait au Proche-Orient au début de cette année. — (*A.P.*)

Bolivie

L'ancienne présidente n'a toujours pas quitté le pays

La Paz (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Mme Lilia Gueiler, présidente en exercice de la Bolivie au moment du coup d'Etat militaire du 17 juillet n'a pu prendre l'avion samedi 9 août à destination de l'Europe comme elle le souhaitait, a-t-on appris à La Paz.

Des versions contradictoires circulent sur le retard apporté à son départ pour un exil politique. L'agence Associated Press évoque une alerte à la bombe dans l'avion qui devait l'emmener, tandis que des sources proches de la nonciature apostolique, où s'est réfugiée Mme Gueiler et que cite l'A.F.P., indiquent que les démarches administratives nécessaires à la sortie du pays de l'ancienne présidente ne sont pas terminées.

Le correspondant de l'A.F.P. à La Paz, M. Eduardo Perez Iribarne, a trouvé refuge à l'ambassade du Pérou, a annoncé le ministère péruvien des affaires étrangères. D'autre part, le ministre de l'intérieur du nouveau régime bolivien, le colonel Luis Arce Gomez, a indiqué que Mme Helen Spooner, journaliste américaine indépendante, arrêtée le 6 août, serait traduite devant un tribunal pour « *diffusion de fausses nouvelles* ». Selon un représentant de l'ambassade des Etats-Unis qui a rendu visite à Mme Spooner, cette dernière n'a pas subi de mauvais traitements.

Les autorités ont annoncé que deux prêtres nord-américains, qui avaient été arrêtés le 5 août et accusés d'activités pro-communistes, ont été relâchés et remis à la nonciature. Le gouvernement a également indiqué qu'il autorisait la venue en Bolivie de représentants des organisations internationales de défense des droits de l'homme.

Le ministre de l'intérieur a annoncé que le siège commun de la Centrale ouvrière bolivienne (COB) et de la Fédération syndicale des mineurs de Bolivie sera détruit. Un nouveau bâtiment sera cependant construit, affirment les autorités, pour remplacer l'actuel immeuble jugé vétuste.

Selon un journal clandestin, *Bolivia libre*, parvenu en Suède, trois mille mineurs auraient été tués au cours des combats qui ont eu lieu depuis le coup d'Etat. Des opposants au régime militaire estiment que plus de mille personnes ont été arrêtées depuis le 17 juillet.

● *Le Comité bolivien de défense de la démocratie (CONADE)* rappelle, dans un communiqué, le vendredi 7 août, que M. Herman Siles Zuazo « *a été élu président constitutionnel de Bolivie par le Congrès national* ». M. Siles Zuazo était le candidat de l'Union démocratique populaire (U.D.P.) aux élections du 29 juin et était arrivé largement en tête. Le Comité demande à l'opinion et aux organisations françaises d'intervenir auprès du gouvernement français pour qu'il reconnaisse la légitimité du gouvernement de M. Siles Zuazo. Il suggère l'envoi de télégrammes de condamnation du coup d'Etat au général commandant en chef des forces armées boliviennes à La Paz.

● *Les militaires boliviens « pourront sauver leur coup d'Etat mais ne parviendront pas à liquider le mouvement ouvrier »*, estime le secrétaire général de la fédération des mineurs boliviens, M. Victor Lopez, dans une interview à l'hebdomadaire espagnol *Cambio-16*, publiée vendredi 8 août. — (*A.F.P.*)

M. Muskie a « appris par la presse » le changement de la doctrine stratégique

Washington (*A.F.P.*). — Le secrétaire d'Etat américain, M. Muskie, a révélé qu'il avait eu connaissance par la presse seulement de la directive présidentielle n° 59 modifiant la doctrine d'emploi des armes stratégiques américaines au profit des objectifs militaires (*le Monde* du 8 août).

Parlant à des journalistes dans l'avion qui le ramenait vendredi 8 août vers Washington à l'issue d'un voyage en Californie, il s'est étonné qu'un sujet de cette importance n'ait pas été discuté avec lui avant la décision de M. Carter. Sans mettre en cause M. Brzezinski, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, ni M. Brown, son collègue de la défense, il a souhaité que soit instaurée une *meilleure coopération* entre le département d'Etat et le Pentagone.

Depuis lors, précise le *New York Times*, M. Brown a rassuré par téléphone le secrétaire d'Etat et lui a promis de plus amples explications après la convention démocrate.

Le secrétaire à la défense a, d'autre part, adressé vendredi à ses collègues des pays membres de l'OTAN un message pour leur expliquer les raisons de la modification de la doctrine stratégique américaine. « *Les Soviétiques doivent comprendre*, écrit M. Brown, *que s'ils choisissent un niveau intermédiaire d'escalade, les Etats-Unis pourraient, par des réponses plus limitées, leur imposer une riposte d'un prix jugé inadmissible en fonction de ce que leurs dirigeants estiment le plus.* » Les objectifs assignés aux forces américaines seront notamment les abris antiatomiques réservés aux dirigeants soviétiques et le « *complexe militaro-industriel* » de l'U.R.S.S.

M. Brzezinski, parlant de son côté à *la Voix de l'Amérique*, a expliqué que Washington tenait à éviter de se trouver devant « *un choix apocalyptique entre une guerre massive instantanée dirigée contre les populations et un compromis, un acquiescement ou une capitulation* ».

AFRIQUE

Tchad

DES NÉGOCIATIONS POUR L'INSTAURATION D'UN CESSEZ-LE-FEU POURRAIENT S'OUVRIR LE 20 AOUT A LAGOS.

Lomé (*A.F.P.*). — Des négociations directes pour l'instauration d'un cessez-le-feu au Tchad pourraient s'ouvrir le 20 août à Lagos entre les différentes parties en conflit, a annoncé dimanche 10 août à Lomé, M. Ahianyo, che 10 août, à Lomé, M. Ahianyo, étrangères et de la coopération.

M. Ahianyo s'était rendu vendredi à N'Djamena en compagnie de son homologue guinéen, M. Touré, dans le cadre des résolutions du sommet de l'OUA sur le Tchad. Le ministre précise que les parties en présence dirigées par MM. Goukouni Oueddeï et Hissene Habré n'avaient pas rejeté le principe d'une réunion autour d'une table de négociations dans la capitale nigériane. Cette réunion « *de la dernière chance* » aura pour but l'application du cessez-le-feu prévu par les accords de Lagos.

En ce qui concerne la situation sur le terrain, les ministres guinéen et togolais ont affirmé qu'il n'y avait pas de réelle accalmie.

Éthiopie

ADDIS-ABEBA DÉNONCE LA « COLLUSION ENTRE LA SOMALIE ET LES FORCES IMPÉRIALISTES »

Addis-Abeba (*A.F.P.*). — L'Ethiopie a déposé le samedi 9 août une plainte officielle auprès des Nations unies, de l'O.U.A. et du Mouvement des non-alignée, après la « *dernière invasion* » de son territoire par la Somalie. Dans un télégramme envoyé aux trois organisations, le ministre éthiopien des affaires étrangères, M. Feleke Gedle Giorgis, a dénoncé l'utilisation par la Somalie d'« *armes meurtrières* » lors d'attaques perpétrées dans la région de l'Ogaden, entre le 27 mai et le 17 juillet (*le Monde* du 9 août).

Selon le ministre, ces armes auraient été fournies par les Etats-Unis, l'Italie et d'autres Etats membres de l'OTAN, ce qui démontre la « *collusion existant entre Mogadiscio et les forces impérialistes qui encouragent ouvertement (...) les ambitions expansionnistes de la Somalie pour servir leurs propres intérêts stratégiques dans la région* ».

D'autre part, l'agence Tass a déclaré samedi que l'octroi par la Somalie de bases militaires aux Etats-Unis « *suscitera une aggravation de la situation dans la corne de l'Afrique* ».

Zimbabwe

Selon le général Walls

LA VICTOIRE DE M. MUGABE A ÉTÉ LE FRUIT DE L'INTIMIDATION

Le général Walls, qui a donné, en juillet, sa démission du poste de commandant en chef des forces armées du Zimbabwe, a révélé, dans une interview diffusée ce lundi 11 août par la B.B.C., qu'il avait demandé à la Grande-Bretagne d'annuler les élections de février qui ont porté M. Mugabe au pouvoir à Salisbury. Il a précisé qu'il avait formulé sa requête avant l'annonce du résultat du scrutin et que Mme Thatcher l'avait ignorée. « *Je ne le lui pardonnerai jamais, j'aurais aimé avoir droit au moins à une réponse de courtoisie* », a-t-il dit. Il a soutenu que la victoire de M. Mugabe avait été le fruit de l'intimidation.

Interrogé sur sa démission et celle de 60 % des officiers blancs de l'armée du Zimbabwe, le général, qui vit toujours au Zimbabwe, a déclaré qu'aucun d'entre eux ne voulait servir « *dans les conditions politiques actuelles* ». Il a indiqué que ses relations avec l'ancien premier ministre, M. Smith, avaient été difficiles et l'avaient presque conduit à organiser un coup d'Etat « blanc ». Evoquant l'évolution récente du pays, il a dit, enfin, qu'une guerre civile lui paraissait non une « *probabilité* » mais une « *possibilité réelle* ».

Le général, qui avait commandé les forces de sécurité rhodésiennes à l'époque de la guerre contre les mouvements de libération africains, avait accepté le commandement des forces armées du Zimbabwe, après l'indépendance, afin de superviser la fusion de ses anciennes forces avec celles des maquisards qu'il avait combattus pendant sept ans. Sa démission, en juillet, avait surpris. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

Ouganda

TRENTE-SEPT DÉTENUS SONT MORTS DE FAIM

Trente-sept détenus civils sont morts de faim ou de maladies causées par la malnutrition à la prison de Bay, sur la rive ougandaise du lac Victoria, a-t-on appris samedi 9 août de source informée à Kampala.

Dans cette prison, deux mille détenus, qui attendent l'ouverture de leur procès, sont regroupés dans des locaux prévus à l'origine pour cinq cent vingt-cinq prisonniers. Ils sont gardés par des militaires tanzaniens. — (Reuter.)

PROCHE-ORIENT

Iran

Le président Bani Sadr dénonce violemment « les charlatans qui mentent sur l'Islam »

Le président Bani Sadr a dénoncé dimanche 10 août, les « partisans du despotisme islamique » qui cherchent, selon lui, à affaiblir son pouvoir. Dans un discours prononcé devant plusieurs milliers de personnes dans une mosquée du sud de Téhéran, il a multiplié les attaques, avec une violence inhabituelle, contre « un groupe se disant islamique » qui veut, a-t-il affirmé, « monopoliser le pouvoir ». Il a toutefois évité de nommer ses opposants du clan intégriste religieux.

« Pour que le pays soit véritablement dirigé, il faut que cette direction représente toutes les tendances et pas seulement un groupe », a-t-il ajouté. Se fondant ensuite sur un récent sondage du ministère de l'intérieur, il a déclaré qu'une grande majorité des Iraniens « veut un changement des organes gouvernementaux pour que ceux-ci coopèrent avec le président de la République ». « Il faut que les gens compétents gouvernent. Pas les flatteurs, pas les menteurs, pas les brutes, pas les charlatans qui mentent sur l'Islam », a-t-il poursuivi, toujours sans nommer personne ni aucune organisation.

M. Bani Sadr a également dénoncé l' « anarchie » régnant selon lui en Iran. « Si chaque jour des groupes descendent dans la rue, occupent des locaux, arrêtent des gens et torturent, il se crée un gouvernement dans le gouvernement », a-t-il déclaré.

« Pourquoi dans ce pays existe-t-il autant de prisons ? », a poursuivi le président de la République. « Les comités révolutionnaires ont leurs prisons (...) les gardiens de la révolution, l'armée, la police, ont leur prisons. Avec tous ces groupes, on ne peut pas assurer la sécurité dans le pays. »

« Si tous les groupes m'écoutent je peux résoudre 90 % des problèmes du pays sans avoir besoin des gardiens de la révolution et des comités, sans avoir besoin de prisons », a affirmé M. Bani Sadr. « Levez-vous avec moi pour résister dans la ligne de l'imam », a-t-il lancé en conclusion à son auditoire, qui l'a longuement acclamé.

Samedi soir, un millier de personnes avaient manifesté à Téhéran contre M. Hassan Ayat, un des principaux dirigeants du Parti de la république islamique (PRI), accusé récemment par le président Bani Sadr de diriger un complot contre lui. Les manifestants ont scandé pendant près d'une demi-heure : « Bani Sadr nous te soutenons », « Ayat comploteur doit être exécuté par Khalkhali », « Ayat doit être expulsé du Parlement. »

● *A Washington*, le secrétaire d'Etat américain, M. Muskie a déclaré dimanche dans une interview, publiée dans la revue *US News and World Report*, que les Etats-Unis étudiaient actuellement « *de nouvelles initiatives* » destinées à obtenir la libération des otages de Téhéran.

Ces initiatives, a dit M. Muskie comprennent notamment l'utilisation des contacts « *diplomatiques et non diplomatiques* » que les Etats-Unis ont noués au cours des derniers mois, et qui ont permis « *d'établir un contact indirect avec des gens importants en Iran. Nous étudions la possibilité de développer cet effort* », a-t-il ajouté.

La reprise de ces activités, a poursuivi le secrétaire d'Etat, est motivée par les récents événements concernant l'Iran : la mort du chah, le retour de M. Richard Queen, l'un des otages, « *qui a au moins indiqué que quelqu'un avait la possibilité de prendre une décision et l'autorité de la faire appliquer très rapidement* », et la lente apparition en Iran d'institutions politiques, particulièrement du Parlement.

● *A BAGDAD*, le quotidien officiel irakien *Al Saoura*, organe du parti Baas au pouvoir, a approuvé samedi l'appel de l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar pour la création d'un « *mouvement de résistance nationale iranienne* » destiné à renverser le régime de Téhéran. L'objectif de M. Chapour Bakhtiar, écrit le quotidien, vise à « *libérer l'Iran de la domination d'une clique d'opiniâtres et d'illettrés qui ont bafoué la culture et la civilisation iraniennes* ». — *(A.F.P.)*



(Dessin de PLANTU.)

— PORTRAIT —

« Un authentique révolutionnaire »

M. Mohammad Ali Radjaï, âgé de quarante-sept ans, est originaire de Qazvin (ouest de Téhéran). Engagé à seize ans dans l'armée de l'air, qui lui permit de poursuivre ses études, il entre à l'Ecole normale supérieure de Téhéran, dont il est diplômé en 1960. En 1963, il devient membre du Mouvement pour la liberté de l'Iran, fondé par Mehdi Bazargan, l'ayatollah Taleghani et Yadollah Sahabi.

A cette époque, M. Radjaï enseigne les mathématiques dans les lycées de Téhéran. Il est emprisonné à trois reprises pour ses activités politiques, et sa dernière libération date de l'automne 1978. Il entre alors au comité central de l'Association des enseignants islamiques. Après la chute de la monarchie, il devient ministre de l'éducation dans le gouvernement Bazargan, poste qu'il a conservé après le départ de l'ancien premier ministre.

Sans se dire membre du parti de la République islamique, M. Radjaï en est proche. Il est généralement considéré comme un « authentique révolutionnaire » *et a, semble-t-il, à un certain moment, été associé aux moudjahidin Khalq (musulmans progressistes).*

Evoquant les grandes lignes de sa future action gouvernementale, il a déclaré qu'il s'efforcerait de rétablir l'équilibre des revenus : « On s'est occupé jusqu'ici des classes pauvres, *dit-il,* mais ce n'est pas suffisant. Il faut demander aux grands capitalistes de changer leur comportement. » *Il a indiqué que ne devaient participer au gouvernement que ceux qui, dans les grandes manifestations de la révolution, ont offert* « leur poitrine pour tout bouclier aux balles des soldats de l'ancien régime ».

M. Radjaï prévoit de concentrer l'effort du gouvernement sur l'investissement pour résoudre le problème du chômage dans les secteurs public et privé. Enfin, sa politique étrangère sera fidèle au slogan de la République iranienne : « Ni à l'Ouest ni à l'Est, islamique. »

Au moment même où il proposait que M. Radjaï devienne chef de gouvernement, le président Bani Sadr critiquait son caractère entêté et sa mauvaise connaissance des affaires. Ces deux reproches sont repris, dimanche soir, dans l'éditorial du journal de M. Bani Sadr, Enghelab-E Eslami. *Ainsi, la position du chef de l'Etat est claire : il cède à la pression du parti majoritaire et refuse d'engager sa responsabilité sur la personne d'un premier ministre qu'il n'a pas choisi.*

Le Kremlin, ‹ Satan › silencieux

(Suite de la première page.)

Les moyens d'information n'ont pas mentionné les déclarations d'un député de Téhéran qui, au cours d'un rassemblement devant l'ambassade des Etats-Unis, a sommé l'U.R.S.S. de cesser ses « *trois complots contre l'Iran* » sous peine de « *subir le même sort* » que les Américains. L'imam Khomeiny n'a qu'un mot à dire pour que les quarante millions de musulmans soviétiques se révoltent, avait-il ajouté (*le Monde* du 6 août). De même n'ont-ils pas repris les propos de l'ambassadeur iranien à Moscou sur son rappel éventuel pour le cas où l'U.R.S.S. ne cesserait pas de livrer des armes à l'Irak.

Au-delà des déclarations polémiques qui relèvent plus de la propagande que de la diplomatie, l'impression prévaut à Moscou que le contentieux soviéto-iranien s'élargit constamment. Depuis le début de l'année, la principale pierre d'achoppement est le soutien apporté par la République islamique aux résistants afghans, mais il y a eu aussi la cessation des livraisons de gaz iranien à l'U.R.S.S., liée à la suspension des négociations sur le nouveau prix réclamé par Téhéran ; le refus de Moscou d'accorder aux bateaux iraniens le droit d'utiliser les voies d'eau soviétiques pour passer de la mer Caspienne à la mer Noire ; la demande du gouvernement iranien de transférer son consulat de Leningrad à Douchanbe (capitale du Tadjikistan, requête toujours sans réponse. (1)

En ce qui concerne le conflit entre Bagdad et Téhéran, l'U.R.S.S., qui est liée depuis 1972 avec l'Irak par un traité d'amitié et de coopération, semble être soucieuse de ménager les deux adversaires. A propos de la tension à la frontière, l'agence Tass a publié récemment une dépêche reprenant tour à tour les arguments des Iraniens et des Irakiens. De 1973 à 1978, Moscou a livré pour 1,5 milliard de dollars de matériel militaire à l'Irak et s'est engagée à « *augmenter la capacité défensive* » de cé pays lors de la visite de M. Hussein en 1978.

En avril, l'ambassadeur d'Iran en U.R.S.S. avait demandé aux dirigeants soviétiques comme une manifestation d'amitié envers la République islamique la cessation des fournitures d'armes à Bagdad, apparemment sans résultat. Les Soviétiques n'en continuent pas moins de publier des déclarations de sympathie et de soutien à l'égard de la révolution iranienne en dénonçant constamment les « complots » tramés par les Etats-Unis et leurs partisans. Ils ont, toutefois, fait nettement savoir qu'ils n'accepteraient pas de voir leurs représentants subir le même sort que les diplomates américains à Téhéran. Au début du mois dernier, l'ambassade soviétique en Iran a solennellement attiré l'attention des autorités sur les intentions « *d'éléments hostiles à l'U.R.S.S.* » qui auraient projeté d'occuper les bâtiments de la représentation. Que la menace ait été réelle ou non, Moscou en rendant l'affaire publique a voulu donner un avertissement aux dirigeants de Téhéran.

L'attitude soviétique oscille toujour entre un soutien tactique à la République islamique et la crainte d'une évolution dangereuse pour la stabilité et la sécurité des frontières méridionales de l'U.R.S.S. Les Etats-Unis ayant perdu une de leurs places fortes au Proche-Orient, le Kremlin a intérêt à ménager les nouveaux maîtres de l'Iran et à occuper si possible le vide laissé par Washington. Mais il ne peut oublier que la révolution iranienne comporte un risque de contagion dans ses propres Républiques d'Asie centrale.

DANIEL VERNET.

(1) Les autorités soviétiques ont jusqu'à maintenant refusé à la Libye le droit d'ouvrir un consulat dans une des Républiques soviétiques d'Asie centrale.

« L'HUMANITÉ » : « Pourquoi ces attaques contre l'U.R.S.S. »

Dans un commentaire anonyme publié lundi 11 août sur la situation en Iran, *l'Humanité* écrit notamment : « *Si l'on peut se réjouir à juste titre du soutien que l'Iran apporte au mouvement national palestinien — un million de personnes ont manifesté vendredi à Téhéran contre l'annexion de Jérusalem par Israël et une ambassade de Palestine a été officiellement inaugurée dans la capitale iranienne — les attaques contre l'U.R.S.S., lancées par l'ayatollah Khomeiny et reprises par des responsables du P.R.I., suscitent de nombreuses questions.*

» *Le mouvement populaire ne s'y est pas trompé, qui a combattu la dictature imposée par la Maison Blanche. En se dressant contre les Pahlavi, le peuple d'Iran se dressait contre la mainmise américaine, pour sa liberté et son indépendance nationale. Détourner la révolution de la lutte anti-impérialiste, cela ne pourrait que ravir ceux qui, à Washington, à Paris et ailleurs, rêvent de la voir s'effondrer et agissent dans ce but.* »

Liban

Un puzzle de plus en plus éclaté

(Suite de la première page.)

Dans le patio, Walid-Bey, la trentaine nonchalante, répond, l'air absent, aux villageois venus le saluer. Seigneur des lieux et maître, par simple héritage, des destinées de la gauche libanaise, Walid Joumblatt n'a jamais su cacher son scepticisme. Il sait, lui, ce qui se dit, se fait, se pense sous le fatras des beaux discours.

Les « *liens indéfectibles* » avec le frère palestinien ? La « *solidarité inébranlable* » des progressistes libanais avec la résistance ? Long soupir, les yeux levés au ciel. « *Je n'ai pas le moindre intérêt à monter les Druzes contre les Palestiniens,* murmure Walid, *mais, disons-le, il ne faudrait guère d'efforts.* »

Puis, par touches successives, aussi brèves que cruelles, ces piques acerbes, tout droit sorties d'un ras-le-bol mal contenu. Trois mots à peine pour flétrir « *la pagaille qui règne dans leurs rangs comme dans leurs bureaux* », trois autres, plus mordants encore, pour railler « *la mégalomanie de quelques chefs... et non des moindres* ». « *C'est une révolution trop riche,* lance-t-il, *imbue de ses privilèges, accrochée à ses bouts de pouvoir, à ses bagnoles, à ses appartements...* » Le tout d'un ton légal, monocorde, comme s'il n'égrenait qu'un chapelet d'évidences admises.

Ni vainqueurs, ni réconciliation

Pareils propos auraient pourtant suffi voilà peu de temps à vous classer *ad eternum*, parmi les pires ennemis du « *Liban arabe* ». Etranges turbulences : un dirigeant phalangiste en croisade contre le « *fascisme rampant* », un chef progressiste qui brocarde l'allié palestinien jugé « *envahissant* ». A croire qu'on a inversé les rôles et échangé, sans même y prendre garde, les discours de la veille...

On y perd son Liban ! Rappelons-nous : au-delà des querelles de boutiques et des vendettas féodales, la guerre l'avait coupé en deux, prenant pour ligne de front une vieille rue transformée en tas de ruines. A gauche, les musulmans et les Palestiniens ; à droite, les chrétiens. Au milieu, trente mille Syriens venus « *unir et pacifier* » au gré d'alliances pour le moins versatiles. « *Ailleurs* » enfin, les derniers oripeaux d'un Etat fantôme, dépecé de son autorité et de son pouvoir par les factions et leurs milices...

Rien de tout cela n'a vraiment disparu, mais ce n'est plus que décor figé d'une vie quotidienne qui, peu à peu, s'en est accommodé. Le front ? On le traverse pare-chocs contre pare-chocs du côté du musée, même si, la nuit venue, on y mitraille sans grande conviction, à quelques centaines de mètres. Mais l'essentiel, aujourd'hui, n'est pas là : la fausse paix sans vainqueur ni vaincu, sans réconciliation non plus, qui règne depuis trois ans, a peut-être endormi un front, mais elle en a aussi allumé quelques autres éparpillés çà et là au sein de chaque camp.

L'éclatement de la droite chrétienne

Chrétiens contre chrétiens un jour, chiites contre Palestiniens le lendemain, Libanais pro-iraniens contre fedayin pro-syriens. Guerres privées, guerres de clans, guerres de gangs parfois... Le feu jamais éteint n'a fait qu'émietter en tous sens les alliés de la veille. Reste un puzzle chaque jour plus éclaté.

Le réduit chrétien, où l'on faisait hier encore étalage d'ordre et d'unité — fustigeant l'impuissance de l'Etat central et la pagaille du camp opposé — n'a pas échappé à la règle. Mais les affrontements successifs, reflétant et accélérant l'éclatement de la droite chrétienne, ont aussi renforcé l'empire, sur le terrain, de la fraction la plus radicale groupée autour de M. Béchir Gemayel. Qui s'opposera demain au *chef militaire phalangiste* ? Laissant avec mépris les « *politiciens du Liban de papa* » s'agiter autour d'un Etat moribond, il a, en moins de deux ans, installé son pouvoir sans trop se soucier du vide qu'il créait autour de lui.

13 juillet 1978, raid-éclair sur Ehden : M. Tony Frangié, sa femme, sa fille et une trentaine de ses partisans sont assassinés. Cheikh Béchir a répliqué, à sa manière, à la guérilla menée par les Zghortiotes pour empêcher les Phalanges de s'implanter sur leurs terres. La rupture avec les chrétiens du nord est consommée. Entre les Marada — milice de l'ancien président Soleiman Frangié, désormais liée aux Syriens et les Kataëb (phalanges), la vendetta est ouverte...

7 juillet 1980 : au beau milieu de la matinée, une vingtaine de permanences du parti national libéral de M. Camille Chamoun, dernier allié des Phalanges au sein du Front libanais, sont prises d'assaut par les hommes de Béchir. En trois heures, l'appareil militaire du P.N.L. est démantelé. Le dernier « nettoyage » demandera juste quelques heures de plus. La villa de M. Dany Chamoum, chef des « tignes » — la milice du parti — est dynamitee. Bilan final : soixante-dix morts, affirment les Kataëb ; plus de cinq cents, jurent les dirigeants du P.N.L., qui témoignent de massacres et de mutilations en tous genres.

« *Pour la première fois depuis quatorze siècles, les chrétiens libanais sont enfin militairement unis* », conclut, solennel et satisfait, un jeune lieutenant de Cheikh Béchir. Doux euphémisme, le mini-blitz du 7 juillet est désormais baptisé « *mouvement de réforme* » ou de « *redressement* ». Une grande opération de police pour le bien commun et la tranquillité des braves gens...

Le « *ménage* » terminé, Cheikh Béchir tient à rassurer son monde. Ses miliciens, dotés d'uniformes neufs, veillent au grain, désarment tous ceux qui ne peuvent justifier d'une quelconque mission. Sur son ordre, on a fermé les ports clandestins qui jalonnent la côte : les trafics en tous genres, désormais, devront servir la « *cause* », en bonne entente avec les industriels et les commerçants de la région, invités à payer impôts et taxes auprès du « *commandement militaire* ».

Profitant du « ras-le-bol » largement exprimé par la population et des carences de la droite chrétienne, l'Etat tentait de s'imposer, rognant sur le terrain une parcelle du pouvoir établi depuis plus de cinq ans par les milices. Pour Béchir Gemayel, le défi est clair : il l'a relevé, d'un simple coup de force.

Dany Chamoun : le Front libanais n'existe plus

Au siège de son parti, quasiment désert, M. Camille Chamoun, l'apparence sereine, s'interdit de « *vouloir jeter de l'huile sur le feu* » : « *Dans ces périodes troublées, pas mal de jeunes — qui se sont battus pendant la guerre et se retrouvent sans rien faire — ont la détente facile* », explique-t-il sans trop y croire... Il s'affirme disposé à « *passer l'éponge sur cette malheureuse affaire pour reprendre une coopération saine et responsable dans l'intérêt du Liban* ».

Son fils Dany, en revanche, réfugié avec un dernier carré de fidèles aux abords — bien gardés — du palais présidentiel, ne veut, lui, rien entendre de tel. Fulminant encore contre « *Béchir, ce criminel de guerre tout juste bon pour la chaise électrique* », il a tiré un trait sur toute idée de réconciliation : « *Le Front libanais n'existe plus,* clame-t-il. *A quoi bon entretenir une imposture ? Il ne reste qu'un front de la honte. Pourquoi se laisser enfermer dans un ghetto prétendumnet libéré, où les gens ne sont plus libres de dire ce qu'ils pensent vraiment ? Après tout, la grande majorité des chrétiens libanais vivent en dehors, ils sont à l'ouest, au sud, à Zahlé ou dans la Bekaa, c'est à eux désormais qu'il faut penser...* » Et, un peu plus tard, en aparté, le ton amer et à demi résigné, — songe-t-il donc au temps, pas si lointain, où il jouait lui-même les boutefeux du camp chrétien ? — il confie : « *Je suis obligé de me tourner vers l'ouest* (le secteur islamo-progressiste de Beyrouth). *A eux de faire les gestes nécessaires. J'attends...* »

Il n'est pas seul à attendre. Au sein même des Phalanges on est très loin de l'harmonie sans failles. Nombre de dirigeants politiques du parti n'ont digéré ni Ehden ni le 7 juillet, opérations dont l'initiaitve leur a échappé. « *Ils comprennent,* explique l'un d'eux, *qu'ils sont désormais hors jeu, seulement chargés de justifier l'injustifiable...* » Au premier rang, Amine Gemayel, peut-être fatigué de jouer les modérés dans une distribution des rôles d'avance réglée par son cadet, sort peu à peu de sa réserve. « *Les forces libanaises* (branche militaire) *se sont rendues, à 90 %, indépendantes du parti, dont l'appareil central est débordé,* assure-t-il. *L'équilibre est brisé et je suis le seul désormais à pouvoir bloquer une telle évolution.* »

Prétention démesurée ? Dans son fief du Metn, aux limites *nord* de Beyrouth, Amine Gemayel dirige les miliciens phalangistes. Placés sous son autorité, ils n'ont, jure-t-il, « *trempé dans aucune des funestes opérations de mon frère. C'est une troupe fraîche en réserve de la nation* ». Mais leur fidélité, susurre-t-on déjà, n'est assurée à l'aîné que s'il se garde d'affronter son cadet. Un dilemme cornélien que Cheikh Amine refuse encore d'envisager. Les cartes politiques ne sont pas toutes épuisées, explique-t-il : « *Béchir est brûlé, prisonnier de sa logique infernale. Il s'est fait tant d'ennemis qu'ils peuvent aujourd'hui s'entendre sans lui, voire contre lui.* »

A l'est, le sentiment de lassitude dans la population contribue à isoler les ultras. A l'ouest, il vient nourrir une hostilité de plus en plus marquée à l'égard des Palestiniens qui fournissent l'essentiel des éléments armés. Ainsi, Saïda, ville sunnite, a déjà fait plusieurs grèves, dont chacun sait qu'elles exprimaient une animosité largement partagée contre l'ordre imposé *de facto* par les organisations de fedayin.

Plus révélatrice, plus importante à coup sûr, une véritable guerre larvée émaillée d'accrochages presque quotidiens, oppose les mouvements palestiniens à la communauté chiite. Ce nouveau front n'alimente encore, bien souvent, que la rubrique « *incidents* » des journaux, longue liste fastidieuse de batailles et attentats de la veille. Elle apparaît pourtant beaucoup plus décisive. Mais tant de discrétion s'explique aisément : l'éveil progressif de ce « *nationalisme chiite* » — l'expression est de M. Walid Joumblatt — pourrait avoir, avant longtemps, des répercussions explosives sur l'ensemble du pays.

Communauté la plus nombreuse, la plus pauvre, la plus systématiquement tenue à l'écart du jeu traditionnel, les chiites, ballottés de leurs terres du sud aux banlieues étouffantes de Beyrouth, au gré des bombardements et des exils, prennent peu à peu conscience de leur force. La révolution iranienne les a galvanisés. Loin des féodaux qui les représentaient hier, ils ont maintenant leur mouvement, Amal, qui, explique un de ses dirigeants, « *ne soutient pas l'Iran parce qu'il est chiite mais parce qu'il est avec les opprimés alors que le chah, lui, pactisait avec Israël* ». Eux sont avec les « *deshérités* » contre Israël... et au plus mal avec les Palestiniens.

Paradoxe ? Pas tant que cela. Car au sud comme à Beyrouth, ce sont eux justement qui vivent où les Palestiniens se sont installés, « *étalant leurs bouts de pouvoir comme les nouveaux riches étalent leur fortune* », se comportant, maladroitement, comme en pays conquis. D'où la révolte d'aujourd'hui et ce nationalisme « *religieux* » qui, bizarrement, se heurte d'abord — première étape ? — aux fedayin...

L'ouest rétif à la présence envahissante des Palestiniens, l'est inquiet de la fuite en avant de ses ultras... L'Etat de M. Sarkis, du même coup, retrouverait un espace, une assise viable, que les chrétiens modérés — pressés d'isoler leurs extrémistes — et la gauche libanaise — libérée de ses contraintes palestiniennes — viendraient volontiers étayer.

D'évidence, la manœuvre s'imposait. Un seul impératif : il fallait prendre de court les victimes désignées et les récalcitrants éventuels, unir ceux qui pouvaient — et voulaient — l'être, et permettre, avec eux, à l'Etat de sortir de son impuissance chronique. Jamais, depuis la guerre civile, tant d'atouts *n'avaient été* en même temps réunis.

Le jeu de Damas

Le plan est prêt. Trois hommes-clés acceptent de jouer le jeu et d'entrer au gouvernement : MM. Amin Gemayel, Dany Chamoun et Walid Joumblatt. Les chiites suivent. Enjeu : faire pénétrer, aussi vite que possible, l'armée libanaise à l'ouest comme à l'est. M. Sarkis, d'ordinaire hésitant, se lance cette fois très vite : il accepte la démission — déposée quelques semaines plus tôt — de son gouvernement et nomme un nouveau premier ministre, M. Takhieddine Solh. L'effet de surprise est réussi, mais bientôt tout s'étiola et le chef du gouvernement sera contraint à se récuser.

On avait presque oublié Damas. Empêtré dans ses difficultés intérieures, le général Hafez Assad avait, pensait-on, d'autres chats à fouetter. Argument rangé, non sans quelque raison, parmi les nouveaux atouts de l'Etat libanais. Les Syriens, pourtant, ont su manœuvrer, affichant d'abord une certaine neutralité, puis jouant de leurs influences et clientèles locales pour contrecarrer un plan qui réduit leur rôle sur la scène libanaise. Prenant prétexte du veto à la présence d'un phalangiste au gouvernement brandi par leur allié, M. Soleiman Frangié, ils sont peu à peu parvenus à dissuader les diverses composantes de la gauche de participer à l'aventure.

Comment pourtant Damas aurait-elle pu s'opposer à une amorce de détente, alors que le mandat de ses troupes au Liban est — officiellement — d'unir et de pacifier ? Les stratèges beyroutins *sont* bientôt revenus à leurs démons familiers, supputant, pesant les intentions — toujours muettes — du grand frère syrien... pour finalement imaginer le pire : sa connivence avec Béchir ! Damas, après tout, n'a guère frémi ni réagi après le coup de force du 7 juillet.

Sinistres détours de la *Realpolitik* : « *Les Syriens ont misé sur le plus fort,* lance, pessimiste et amer, un proche du président. *Après tout n'est-ce pas, pour eux, en laissant à Béchir son bout de terrain, le plus sûr moyen de rester ici...* » Quelles que soient ses visées à long terme, Damas, faute de pouvoir intervenir directement, a su tirer toutes les ficelles disponibles. Et, au Liban, elles ne lui manquent assurément pas : Soleiman Frangié depuis deux ans, Cheikh Béchir pour quelque temps, la gauche libanaise par quasi suzeraineté, les chiites via l'alliance scellée avec l'Iran, et les Palestiniens qui, malgré les brouilles et les orages, sont — à titres et à degrés divers — aujourd'hui plus ou moins liés aux Syriens. C'est, d'évidence, beaucoup plus qu'il n'en faudrait.

DOMINIQUE POUCHIN.

EUROPE

Grande-Bretagne

AVANT LES VACANCES PARLEMENTAIRES

Mme Thatcher a subi plusieurs échecs

De notre correspondant

Londres. — Le mythe de la « dame de fer » a été sérieusement ébranlé ces derniers jours. Durant la dernière semaine de la session parlementaire d'été, qui a pris fin vendredi 8 août, Mme Thatcher a subi trois défaites. Comme si, fatiguée par quinze mois de lutte, elle avait subitement baissé sa garde, face à ses adversaires travaillistes et aux éléments modérés de son cabinet.

La question du salaire des enseignants a été la première de ces pierres d'achoppement. Le premier *ministre était décidé à empêcher que* les cinq cent mille professeurs d'Angleterre et du Pays de Galles ne bénéficient d'une augmentation supérieure à 10 % ou, *à fortiori*, égale à 14,2 % recommandé par un organisme de conciliation. Soutenu par les ténors modérés du cabinet, M. Carlisle, ministre de l'éducation, est pourtant parvenu à arracher une hausse de 13,5 % au cours d'une réunion très agitée.

Le passage aux Communes du projet de loi sur le logement a fourni l'occasion aux députés travaillistes d'infliger à leur tour une défaite à Mme Thatcher. Dans leur programme électoral, les conservateurs avaient promis de donner la possibilité aux locataires d'habitations à loyer modéré appartenant à l'Etat de devenir propriétaires de leur appartement. Après avoir menacé, grâce à diverses manœuvres, d'empêcher le vote de ce projet avant l'ajournement des chambres, les députés travaillistes ont imposé une humiliante retraite au ministre concerné, qui a dû accepter d'exclure de son projet les logements construits pour les personnes âgées.

Pas de dénationalisation des chantiers navals

Enfin, le 7 août, les « wets » (modérés) du cabinet remportaient une autre victoire sur l'aile dure en obligeant le gouvernement à renoncer momentanément à l'une de ses promesses électorales, à savoir la dénationalisation des chantiers navals spécialisés dans la construction de bâtiments de guerre. Le ministre de l'Industrie, Sir Keith Joseph, précisait que la privatisation n'interviendrait pas avant que la société nationale des chantiers navals ne soit en mesure de résorber son déficit et de supporter la perte de son secteur de construction militaire, le seul qui soit véritablement rentable. Comme pour ajouter à la déception des députés conservateurs, Sir Keith déclarait, en outre, qu'il lui était impossible de modifier le système d'indemnisations au profit des trois sociétés dépossédées de leurs chantiers de construction militaire par le gouvernement Callaghan.

Cette série de revers, pour surprenante qu'elle soit, ne doit pas faire oublier que Mme Thatcher a réalisé la plus grande partie de son programme au cours des quinze premiers mois de son mandat : réduction des impôts directs, suppression des contrôles des changes et des prix, limitation du pouvoir syndical, compression des dépenses publiques, réduction de la contribution de la Grande-Bretagne au budget de la C.E.E., dénationalisation partielle des postes, suppression du monopole d'Etat sur la production d'électricité et privatisation de trois sociétés *contrôlées par la compagnie des* chemins de fer.

Mais il est une promesse, capitale, que Mme Thatcher n'est pas encore parvenue à tenir, bien qu'elle soit le pivot de toute sa politique : la réduction de l'inflation. Depuis son arrivée à la tête de l'Etat en mai 1979, le niveau général des prix a pratiquement doublé et la forte augmentation de la masse monétaire enregistrée en juillet (5 %) n'incline guère à l'optimisme. Le niveau très élevé du chômage (un million neuf cent mille personnes sans emploi) reste l'un des points noirs de l'économie britannique, mais ni Mme Thatcher ni les « monétaristes » du gouvernement n'ont jamais fait du plein-emploi leur objectif majeur.

(Intérim.)

Irlande du Nord

LES VIOLENCES SE POURSUIVENT

Belfast *(A.F.P.)*. — Plusieurs milliers de catholiques ont manifesté, le dimanche 10 août, dans les quartiers de l'ouest de Belfast, à l'occasion du neuvième anniversaire de la promulgation du décret britannique « sur l'internement sans procès des terroristes. Des affrontement se sont produits avec la police, mais n'ont pas fait de blessés.

Cette manifestation succédait à deux nuits de violence en Irlande du Nord. Après les troubles de la nuit de vendredi à samedi, qui avaient fait trois morts *(le Monde* daté 10-11 août), des manifestations ont fait, la nuit suivante, plusieurs blessés à Belfast et dans diverses villes de la province, dont Londonderry. Des groupes de jeunes catholiques ont allumé des feux dans les rues, incendié des voitures et lancé des pierres contre les patrouilles militaires. Samedi après-midi, un soldat britannique avait été tué par l'explosion d'une bombe à South-d'Armagh, près de la frontière avec la République d'Irlande. L'IRA provisoire a revendiqué l'attentat.

C'est la plus grave explosion de violence qu'ait connu la province, et surtout Belfast, depuis plusieurs années.

DIPLOMATIE

M. ALBERT TRECA EST NOMMÉ AMBASSADEUR A MANILLE

Le *Journal officiel* du 10 août annonce la nomination de M. Albert Treca au poste d'ambassadeur aux Philippines, en remplacement de M. Raphaël Touze.

[Né en 1917, docteur en droit, M. Treca a commencé sa carrière à la résidence générale du Maroc, où il a travaillé de 1946 à 1956. Intégré dans le cadre des secrétaires des affaires étrangères en 1957, il a été notamment deuxième conseiller d'ambassade à Tripoli, directeur du cabinet de M. Bourges, secrétaire d'Etat de 1968 à 1971, ambassadeur en Ethiopie (1971-1975), puis à Canberra, jusqu'en 1978. Depuis cette date il était conseiller pour les affaires internationales auprès du ministre de la défense.]

● *M. Waldheim et l'Indochine.* — A la suite des critiques thaïlandaises concernant la récente visite à Hanoï et à Bangkok du secrétaire général des Nations unies, dont les positions avaient été qualifiées de pro-vietnamiennes, le porte-parole de l'ONU a publié, samedi 9 août, une mise au point. Selon ce texte, M. Waldheim a effectivement discuté à Hanoï de la question du retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge ; il a souligné la nécessité de ce retrait et le Vietnam a accepté d'examiner cette suggestion. D'autre part, Hanoï et Bangkok ont accepté les bons offices de M. Waldheim, et leurs ministres des affaires étrangères devraient se rencontrer prochainement à New-York. — *(A.F.P.)*

Italie

L'ATTENTAT DE BOLOGNE

L'enquête sur l'extrême droite s'étend à l'étranger

De notre correspondant

Rome. — Une semaine après le « massacre de Bologne », le dernier bilan s'élève à quatre-vingts morts, après le décès, le 10 août, d'une femme de quarante ans grièvement blessée. Les magistrats de la capitale émilienne restent toujours aussi discrets sur l'état de l'enquête et sur le rôle qu'aurait pu jouer M. Marco Affatigato, le jeune néo-fasciste arrêté à Nice le 6 août.

Les juges bolognais ont envoyé une nouvelle commission rogatoire pour *« détention et transport de matériel explosif »* mais précisent que *« cela ne signifie pas qu'il y ait une référence précise au massacre de Bologne »*; ce n'est rien d'autre qu' *« un moyen pour lui permettre* (Affatigato) *de dire ce qu'il sait »*. Par ce biais, le prévenu pourra être interrogé directement sur Bologne et sur les milieux néo-fascistes.

Les magistrats semblent désormais considérer M. Affatigato comme un témoin-clé sur le monde de l'extrême droite néo-fasciste qui a préparé l'attentat. *« Il en sait long »*, mais rien ne prouve encore qu'il ait joué un rôle direct dans l'attentat. Le portrait-robot qui a été fait de lui grâce aux témoignages des victimes ne correspond pas à son actuelle physionomie du fait qu'il porte une barbe.

Un idéologue des FANE

Des fonctionnaires italiens sont partis pour l'Espagne, l'Allemagne fédérale et peut-être la France pour chercher des informations sur des terroristes d'extrême droite, acteurs de premier plan dans *« la stratégie de la tension »* qui ont fui depuis quelques années à l'étranger. Il s'agit de MM. Stefano delle Chiaie, quarante-trois ans, fondateur du groupe Avanguardia nazionale, impliqué dans l'attentat de Milan du 12 décembre 1969 et considéré comme l'ancien bras droit du « prince noir » Valerio Borghèse, dont la tentative de putsch échoua le 7 décembre 1970 ; Clemente Grazziani, cinquante-quatre ans, fondateur de Ordine Nuovo ; Sandro Saccucci, qui a fui à l'étranger après avoir tué un jeune communiste dans un meeting électoral à Latina, et Augusto Cauchi.

Un Français, M. Paul Durand, considéré en Italie comme un « idéologue » des FANE, serait aussi recherché. Parallèlement, continuent des enquêtes pour savoir quel type d'explosif a été employé, et cinq échantillons différents ont été envoyé en laboratoire. Des experts en anatomie pathologique continuent d'examiner les fiches établies par les médecins sur les blessures des victimes de l'attentat.

(Intérim.)

● *Attentat dans une caserne de carabiniers.* — Trois hommes masqués ont réussi à s'introduire dans la caserne de carabiniers de Cuggiono, près de Milan, le 11 août dans la matinée, et y ont mis le feu.

Ils se sont présentés à la porte sous le prétexte de parler au colonel. Lorsque la sentinelle leur a ouvert, ils l'ont neutralisée puis ont arrosé d'essence le sol du rez-de-chaussée du bâtiment et y ont mis le feu. La sentinelle a réussi à donner l'alerte et l'incendie a été rapidement maîtrisé. Les dégâts matériels sont peu importants mais les trois auteurs de l'attentat ont disparu.

Turquie

M. DEMIREL VA DÉPOSER AU PARLEMENT UN PROJET D'ÉLECTIONS ANTICIPÉES

Ankara *(A.F.P.)*. — Le gouvernement de M. Demirel déposera le 18 août, devant le Parlement turc, un projet d'élections anticipées, a déclaré, le 9 août, le premier ministre. Ces élections pourraient avoir lieu entre octobre et décembre.

Un journaliste lui ayant demandé s'il croyait pouvoir obtenir le soutien des autres partis, M. Demirel a répondu : *« Je n'en sais rien. » « Je lance seulement un appel à tout le monde »*, a-t-il poursuivi. *« Je dis : cherchons la grande solution pour sortir le pays de la situation actuelle. La grande solution, c'est les élections générales anticipées. »*

Le Parti du salut national (islamique) s'est déclaré favorable aux élections anticipées sous certaines conditions, tandis que le Parti de l'action nationaliste (extrême droite) soutient sans conditions la proposition de M. Demirel et du Parti de la justice.

M. Demirel a déclaré que les raisons de l'opposition de M. Ecevit, président du P.R.P., étaient *« simplement des excuses »*. *« Que le parti au pouvoir demande des élections anticipées, et que le parti de l'opposition s'y refuse, cela n'a jamais été vu dans une démocratie jusqu'à présent »*, a dit M. Demirel.

Union soviétique

DEUX DIPLOMATES AMÉRICAINS SONT CRITIQUÉS PAR LA PRESSE SOVIÉTIQUE

(De notre correspondant.)

Moscou. — Deux diplomates américains viennent d'être mis en cause par la presse soviétique pour des activités contraires à leur statut. La *Literatournaya Gazeta* a accusé, la semaine dernière, M. James Mandel et sa femme Judith d'avoir, au cours d'un voyage en Ouzbékistan aux mois d'avril et de mai, incité un citoyen soviétique à écrire une lettre antisoviétique, en lui promettant leur aide et une *« montagne d'argent »*. Ils lui auraient, d'autre part, proposé de sortir d'Union soviétique des objets de valeur par des canaux diplomatiques.

Mme Mandel, deuxième secrétaire à l'ambassade américaine, travaille à la section politique, tandis que son mari, employé dans une entreprise de bâtiment, s'occupe à Moscou de la construction de la nouvelle ambassade des Etats-Unis. Au cours d'un voyage au Caucase du Nord, M. et Mme Mandel avaient déjà été accusés par la presse soviétique de s'être livrés à des escroqueries et d'avoir posé des *« questions provocatrices »*.

Un porte-parole de l'ambassade américaine a qualifié ces accusations de *« mensonges et demi-vérités »*. *« Nous ne voulons pas, par un démenti, donner une quelconque dignité à ces accusations pour le moins bizarres »*, a-t-il ajouté. Ce n'est pas la première fois que des diplomates américains en poste à Moscou sont pris à partie par la presse soviétique. Ce genre d'articles est, en général, un *« baromètre »* de l'état des relations entres l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. — *D.V.*

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● L'UNION NATIONALE pour *l'indépendance totale de l'Angola* (UNITA) a annoncé, samedi 9 août, que les cinquante prisonniers menacés de mort à la suite de l'execution de seize de ses partisans à Luanda seraient épargnés *(le Monde* du 9 août). Dans un communiqué publié à Paris, le bureau politique de l'UNITA indique que cette décision répond aux appels de mouvements humanitaires en faveur des captifs. — *(Reuter.)*

Canada

● UNE DELEGATION FRANÇAISE, conduite par M. Beullac, ministre de l'éducation, se rendra au Canada le jeudi 14 août pour assister aux cérémonies marquant le 375e anniversaire de la fondation de Port-Royal, a-t-on annoncé samedi 10 août à Caraquet (Nouveau - Brunswick). — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● LE PROCES CONTRE M. KIM DAE-JUNG, le chef de l'opposition, et vingt-trois autres personnalités, s'ouvrirait jeudi 14 août, selon des sources officielles à Séoul. M. Kim, qui a reçu la visite de sa femme samedi pour la première fois depuis son incarcération en juin, est accusé de complot destiné à préparer une insurrection. — *(A.P.)*

Espagne

● DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS ont eu lieu samedi 9 août à Vitoria entre la police et des nationalistes basques qui manifestaient en faveur d'une amnistie pour leurs compatriotes emprisonnés. Les manifestants ont renversé des voitures et des autobus et la police a fait usage d'armes anti-émeutes pour les disperser. — *(A.F.P.)*

Islande

● UN MARIN UKRAINIEN de *vingt-quatre ans*, Viktor Kovalenko, qui avait abandonné le chalutier soviétique « Khabarovsk » à Reykjavik jeudi 7 août en espérant obtenir l'asile politique aux Etats-Unis, l'a finalement demandé aux autorités islandaises. — *(A.P.)*

Yougoslavie

● M. DUSAN DRAGOSAVATCH, secrétaire de la direction collégiale de la Ligue des communistes de Yougoslavie, s'est entretenu samedi 9 août, à Doubrovnik, avec M. René Andrieux, membre du comité central du parti communiste français et rédacteur en chef de *l'Humanité*. Dans le courant de la semaine, il avait eu des conversations avec M. Carillo, secrétaire général du P.C. espagnol, Mme Madeleine Ducoloné, membre du bureau politique du P.C.F. et M. Paolo Buffalini, dirigeant du parti communiste italien. — *(Reuter.)*

ASIE

Chine

Mao Tse-toung a commis des « erreurs graves » à la fin de sa vie, *affirme M. Hua Guofeng*

Pékin *(A.F.P., Reuter)*. — M. Hua Guofeng, président du P.C. chinois, a déclaré, dans une interview au journal yougoslave *Vjesnik* diffusée dimanche 10 août par Chine nouvelle, que Mao Tse-toung était responsable de certaines « *erreurs graves* » commises pendant les dernières années de sa vie. M. Hua, cependant, n'en a pas moins vanté les mérites de l'ancien dirigeant.

« Le camarade Mao Tse-toung est certainement le personnage le plus remarquable de l'histoire de la Chine et ses apports à la théorie et à la pratique révolutionnaires dépassent ceux de tous les autres dirigeants chinois, a dit M. Hua Guofeng. *Mais il était un homme et non un Dieu et il n'était pas immunisé contre les erreurs. »*

Le chef du P.C. a distingué trois périodes dans la carrière de Mao : il a rendu hommage aux victoires remportées depuis que Mao prit la direction du parti en 1935 jusqu'en 1957. Entre 1958 et le début de la révolution culturelle (1966), M. Hua a estimé que les dirigeants chinois avaient été « *trop ambitieux dans le domaine de l'économie et dans certains cas nous avons gravement exagéré l'importance de la lutte des classes* ». *« En dépit de ces erreur cependant, la ligne du parti dans son ensemble était correcte »*, a-t-il remarqué.

Pendant la décennie de la révolution culturelle, enfin, le parti a fait *« de graves erreurs, et en tant que président le camarade Mao porte la responsabilité de ces erreurs »*. M. Hua a précisé que, du fait de sa maladie, Mao avait vu son rôle dirigeant s'affaiblir à la fin de sa vie. La « bande des quatre » en avait alors profité pour « *tromper* » Mao. Mais celui-ci *« n'ignorait pas tout à fait leur complot »*, a ajouté M. Hua, qui a indiqué que le parti ferait au cours de son XIIIe congrès, prévu d'ici à la fin de l'année, l'analyse résumée de son histoire, y compris celle de la période de la révolution culturelle.

D'autre part, il se révèle que la suppression, intervenue il y a une semaine, des portraits de mao dans un certain nombre de lieux publics a fait l'objet d'une décision du comité central. Une directive publiée lundi à Pékin souligne que le nombre élevé de portraits de Mao accrochés sur des bâtiments publics traduit *« un manque de dignité politique »* et que leur nombre devra donc être *« progressivement réduit de façon appropriée »*.

● *M. Lambsdorff, ministre ouest-allemand de l'écoomie*, est arrivé samedi 9 août à Pékin, où il préside les travaux de la première réunion de la commission mixte entre la Chine et la R.F.A. Il est accompagné d'une délégation de banquiers et d'industriels. Les échanges sinon - ouest-allemands ont atteint en 1979 presque 2 milliards de dollars, la R.F.A. étant le quatrième partenaie de la Chine après les Etats-Unis, Hongkonk et le Japon. — *(A.F.P.)*

Indonésie

● *Le gouvernement de Djakarta* a pris des mesures contre les agences de presse étrangères, qui n'ont plus le droit de diffuser en Indonésie des informations en provenance de ce pays, à partir du 1er septembre. Ces agences n'avaient déjà pas la possibilité de diffuser leurs dépêches directement en Indonésie, mais devaient passer par le canal d'agences locales. Ces mesures interviennent deux mois après l'expulsion du correspondant de la radio australienne à Djakarta. — *(A.F.P., A.P.)*

[En prenant cette décision, le gouvernement indonésien entend empêcher toute nouvelle non contrôlée par ses soins d'entrer dans le pays, à un moment où se succèdent les révélations sur les scandales dans lesquels sont impliqués des personnalités officielles, y compris le président Suharto et son épouse. *La presse étrangère était déjà soumise* à une censure, les articles critiques étant découpés ou caviardés.]

Le Monde

société

Le groupe de travail de l'ONU sur l'esclavage ouvre une session à Genève

Le scandale du commerce d'enfants en Thaïlande

Le groupe de travail des Nations unies sur l'esclavage se réunit ce lundi 11 août à Genève pour une session de cinq jours. Il est saisi de plusieurs rapports, dont deux documents sur le trafic d'enfants en Thaïlande qu'analyse ci-dessous notre correspondante. Un autre rapport rédigé par la société anti-esclavagiste pour la protection des droits de l'homme dénonce le travail illégal imposé à des enfants en Italie. Ceux-ci seraient payés plus de dix fois moins que les adultes pour des journées de travail allant jusqu'à neuf heures. Près de cinq cent mille enfants âgés de neuf ans et plus travailleraient dans ces conditions, surtout dans les industries du cuir et des textiles.

De notre correspondante

Genève. — Le groupe de travail de l'ONU se penchera, entre autres, *sur le problème de la vente des enfants en Thaïlande*. Selon les documents soumis au groupe par la Société anti-esclavagiste et le Groupe pour les droits des minorités (M.R.G.), deux organismes dont le siège est à Londres, il se fait dans ce pays, hors des circuits touristiques, un trafic considérable et clandestin d'enfants. Ce fléau sévit ailleurs, mais il prend, en Thaïlande, des proportions alarmantes.

Durant la période annuelle de sécheresse, d'octobre à mars, une partie importante de la population rurale du Nord-Est se déplace à Bangkok et dans les provinces de Rayong et de Chantaburi pour tenter de trouver du travail. Elle revient dans ses villages pour participer, en mai, à la seule récolte de riz de l'année. La difficulté d'occuper un emploi pendant les mois de migration a pour conséquence une offre accrue de main-d'œuvre enfantine. Les enfants sont rassemblés aux environs de la gare de Bangkok, puis vendus à des particuliers et à des propriétaires de restaurants, d'usines ou de maisons closes.

Dans une rue de ce quartier, on compte plus d'une dizaine de magasins spécialisés dans le commerce d'enfants et d'adolescents, alors que seule l'embauche d'enfants au-dessus de seize ans est autorisée. Bien que ces officines soient illégales, leurs occupants parviennent à tourner la loi grâce aux pots-de-vin qu'ils peuvent offrir. Les locaux où sont parqués les enfants sont munis de fenêtres grillagées, de volets toujours baissés et d'une cuisine dans l'arrière-boutique.

Les fillettes et garçonnets prisonniers vivent dans le noir et sont sous-alimentés. Ils présentent un aspect pitoyable (ce qui est d'ailleurs contraire aux intérêts des tenanciers, car les prix sont notamment fixés en fonction de la beauté et de la condition physique des futurs esclaves).

Le nombre d'enfants mineurs de seize ans qui débarquent quotidiennement à Bangkok pour subir ce sort se situerait entre cent et deux cents. Les « fournisseurs » surveillent l'arrivée des trains omnibus en provenance du Nord-Est et abordent les enfants, qu'ils soient seuls ou accompagnés de leurs parents. Ils les persuadent de les suivre en leur promettant de la nourriture et un endroit pour dormir. Ils appellent cela « *aller à la pêche* ».

Achat à domicile

L'un d'eux a reconnu que le magasin pour lequel il recrutait vendait chaque année vingt mille jeunes « travailleurs », dont cinq mille avaient moins de seize ans. Il a précisé à un enquêteur du M.R.G. : « *Les enfants sont très prisés par les employeurs, car ils forment une main-d'œuvre à bon marché et sont trop craintifs ou innocents pour risquer de s'enfuir et chercher ailleurs un emploi plus satisfaisant.* » Cet intermédiaire a pour clients, outre le magasin en question, des propriétaires d'usines qui lui passent directement des « commandes ». Dans ce cas, les enfants sont directement amenés en minibus à leurs maîtres. Si, en ce qui concerne les plus jeunes, la tâche est aisée, un recruteur doit savoir se montrer convaincant pour attirer des adolescents ou de jeunes adultes suffisamment avertis de l'existence des bureaux de placement et des possibilités de choisir un emploi convenable.

Les documents mentionnent également la pratique de l'achat à domicile d'enfants de familles démunies. Les intermédiaires ne donnent le plus souvent pas le moindre sou aux parents, mais ils leur promettent de leur faire parvenir de l'argent dès que leur progéniture sera placée. Des enfants ainsi achetés sont vendus à Bangkok par contrat pour une somme allant de sept à cinquante dollars par an, toujours selon des critères de force et de beauté. L'acheteur paie la totalité du montant convenu à l'intermédiaire qui, en principe, doit l'envoyer aux parents ; il y ajoute une commission pouvant s'élever à 50 %.

Quelquefois, les enfants sont vendus à forfait, mais ils doivent être rémunérés mensuellement. Il n'est pas rare qu'ils soient revendus par la suite à d'autres acquéreurs, principalement pour travailler dans des usines où des enfants de six ou neuf ans sont souvent astreints à un horaire de travail de dix à vingt-et-une ou vingt-deux heures.

Des milliers d'intermédiaires — dont des femmes — se livrent à ce trafic, en efforçant de délimiter chacun leur terrain de chasse. N'importe qui peut acheter un enfant sans que personne s'inquiète de ce qui peut se passer ensuite. Cela n'empêche pas la police de procéder, de temps à autre, à des rafles, de fermer des magasins et d'arrêter quelques fournisseurs « en gros » d'enfants. Dans ce cas, ces derniers se retrouvent dans la rue, mais les magasins ne tardent pas à rouvrir et les individus arrêtés sont relâchés moyennant finance.

Ces rafles sont plutôt symboliques et ont lieu la plupart du temps les jours fériés (nouvel an chinois, anniversaire de la reine, etc.). Quant aux possibilités de corruption des policiers, elles seraient, selon le M.R.G., sans limites. Le gouvernement *marque une grande passivité* face à cette situation dramatique qui, d'ailleurs, n'existe pas seulement dans la capitale, mais dans l'ensemble du pays.

La scandale est d'autant plus grand que nombre de ces enfants sont forcés de se prostituer et, parfois, *disparaissent. De nombreuses fillettes* de moins de seize ans sont livrées à des maisons closes, où elles rapportent davantage aux propriétaires des lieux que les jeunes filles de dix-sept ou dix-huit ans. On y retrouve bon nombre de filles cédées, à l'origine, à un hôtel ou à un restaurant. *Les clients éventuels les choisissent* devant des vitrines ou des cages de verre qu'elles ne quittent que le temps de les suivre avant de reprendre leur place.

Selon la société anti-esclavagiste, l'opinion prévaut en Thaïlande que l'exploitation des enfants est un mal nécessaire et que son éventuelle disparition causerait de graves problèmes économiques. Compte tenu d'un tel état d'esprit, la Société recommande au groupe de travail d'inciter le programme des Nations unies pour le développement, l'Organisation internationale du travail et l'UNESCO à prendre des mesures pour empêcher le recrutement et l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine et à promouvoir une politique d'éducation qui aurait pour effet de réduire le fléau. Pour sa part, le M.R.G. préconise une action propre à extirper les racines du mal en luttant contre la sécheresse du nord-est, moyennant la mise en place d'un réseau d'irrigation au moins dans les parties les plus pauvres de la région.

ISABELLE VICHNIAC.

« C'EST UNE ERREUR DE CONSIDÉRER CERTAINES DROGUES COMME DOUCES » déclare Jean-Paul II

Castelgandolfo (*A.F.P.*). — Jean-Paul II s'est opposé à la libéralisation des drogues douces, en s'adressant, samedi 9 août, à une centaine d'anciens drogués assistés par un « centre de solidarité » fondé par l'abbé Mario Picchi à Rome. « *C'est une erreur de considérer comme douces certaines drogues* », a-t-il affirmé lors d'une messe célébrée dans sa chapelle privée à Castelgandolfo.

Le pape a exprimé sa préoccupation à l'égard d'un projet de loi italien visant à libéraliser l'utilisation de ces drogues et à permettre l'administration de l'héroïne dans les hôpitaux. « *Comme le confirme l'expérience douloureuse de certains pays, une législation permissive en ce domaine ne sert ni à prévenir ni à guérir* », a-t-il affirmé.

Le chef de l'Eglise a mis en cause les responsabilités de la société : « *Nous ne voulons pas faire un procès à la société. Mais nous devons constater que le chômage, la pénurie de logement, l'injustice sociale, l'arrivisme politique, la situation internationale instable, la légalisation de l'avortement et du divorce causent inévitablement un sentiment de méfiance et d'oppression qui peut amener parfois même à la terrible expérience de la drogue.* »

Pour des raisons budgétaires

LE BUREAU AMÉRICAIN DES NARCOTIQUES QUITTE PARIS

La *Drug Enforcement Administration*, l'organisme américain chargé de la lutte contre la drogue, dépendant du département de la justice, a décidé de rappeler à Washington le personnel administratif du bureau des narcotiques de Paris. Dix-huit personnes sur un effectif de vingt-deux doivent rentrer aux Etats-Unis avant le 5 septembre prochain. Le bureau régional, que dirige M. Ron Warner, avait été créé en 1970 au moment où la « french connection » approvisionnait les Etats-Unis. Sa compétence s'étendait à l'Europe, l'Afrique du Nord et le Proche-Orient. Depuis, de nombreuses opérations conjuguées avec la police française ont permis l'arrestation d'importants trafiquants, notamment celle d'André Labay, le 9 octobre 1971, qui transportait dans le coffre de sa voiture 106 kilos d'héroïne.

Les policiers français de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants déplorent le « démantèlement » du bureau régional qui était un « *remarquable outil d'investigation* », mais les Américains invoquent, pour expliquer leur décision, des économies budgétaires. Ne resteront à Paris que trois hommes et deux à Marseille. Ils seront dirigés par M. Nicolas Panella qui se trouvait en France au moment de la « french connection ».

● *Environ deux cents utilisateurs de la « citizen band » (C.B.)* — postes émetteurs-récepteurs utilisés par les conducteurs de véhicules — ont manifesté à Paris, vendredi 8 août, contre la menace d'interdiction qui pèse sur la vente de ce matériel radio. Des automobilistes et des camionneurs ont ainsi formé un cortège de la porte de La Villette à la porte Maillot, empruntant les boulevards extérieurs. Les pouvoirs publics reprochent aux « *cibistes* » de gêner la réception des émissions de télévision et d'enfreindre le code des P.T.T.

JUSTICE

Les policiers grenoblois sont aujourd'hui « au-dessus de tout soupçon »

affirme le juge chargé du dossier des proxénètes

De notre correspondant

Grenoble. — Réfugiés dans leur pays, l'Italie, les deux frères Piccaretta, Joseph et Aldo, — condamnés par défaut le 8 juillet 1980 par le tribunal correctionnel de Grenoble à dix ans de prison chacun — viennent de mettre en cause les policiers et les gendarmes grenoblois dans une interview accordée à Turin au journal *Libération*. Ils indiquent en particulier qu'ils furent pendant plusieurs années « protégés » par des policiers qui, moyennant certains avantages, tolérèrent leurs activités, notamment sur les *quais* de l'Isère.

Ces révélations n'ont pas, semble-t-il, étonné outre-mesure les magistrats grenoblois et les responsables de l'hôtel de police. Depuis plusieurs mois, en effet, on laissait entendre au palais de justice que la police avait, pendant quelques années, négligé le phénomène nouveau que constitua, à partir de 1975, le développement rapide de la prostitution et du proxénétisme sur les quais de l'Isère et le long de certaines routes conduisant à la capitale du Dauphiné.

Les policiers grenoblois ont-ils *alors délibérément fermé* les yeux sur ces activités en échange de renseignements ? Quelques proxénètes grenoblois ont-ils servi pendant un certain temps d'indicateurs ? Probablement. D'autres ont, probablement aussi, prêté main forte à des organisations politiques au *moment des campagnes* électorales récentes.

Même la préfecture de l'Isère semble avoir fait preuve d'indulgence, à l'égard de plusieurs proxénètes de nationalité italienne, actuellement détenus. Certains, défavorablement connus des services de police et plusieurs fois condamnés, ne furent jamais expulsés. Ainsi, Joseph Piccaretta dut quitter la France en 1970, mais il revint trois ans plus tard à Grenoble, et y resta au vu et au su de tous jusqu'en 1978. « *Tout le monde fermait alors les yeux sur la mesure qui m'avait frappé* », dit-il aujourd'hui.

Le remplacement, en 1977, du directeur départemental des polices urbaines a entraîné, presque aussitôt, une profonde réorganisation des services de l'hôtel de police de Grenoble, et notamment de celui de la *brigade* chargée du proxénétisme. Le personnel de ce service fut totalement renouvelé en l'espace de dix-huit mois. Des *hommes* nouveaux y ont été installés. Ils forment actuellement une équipe solide et désormais spécialisée dans la lutte contre le proxénétisme sous *toutes ses* formes. « *Les gens de ce service sont aujourd'hui au-desus de tout soupçon* », déclare M. Paul Weisbuch, le juge qui a mené l'enquête depuis le mois d'avril 1979. « *Nous n'aurions jamais pu mener à bien une affaire comme celle-là s'il y avait eu une quelconque communication entre l'un des policiers et le milieu. La meilleure preuve c'est notre succès.* »

L'affaire des proxénètes italo-grenoblois qui a déjà « éclaboussé » un ecclésiastique, un ancien conseiller de la cour d'appel de Grenoble, un conseiller général de l'Isère, aujourd'hui décédé, et plusieurs *membres du barreau*, rejaillit ces jours-ci sur la police, révélant des « complicités » un peu trop voyantes pour ne pas être, elles aussi, troublantes.

CLAUDE FRANCILLON.

RELIGION

MALGRÉ LES MESURES DU RÉGIME EN LEUR FAVEUR

Les chrétiens d'Irak continuent d'émigrer

Bagdad. — L'un des monuments les plus hauts de la capitale irakienne est une église arménienne ; une cinquantaine de sanctuaires chrétiens, dont près de quarante catholiques, voisinent à Bagdad avec les dômes verts ou bleus des mosquées à la persane. A Mossoul, les clochers sont inséparables du paysage *de la grande ville du Nord. L'un des membres les* plus en vue du gouvernement et du Conseil de la révolution est un chrétien, M. Tarik Aziz.

La plus mal connue des communautés chrétiennes du monde arabe, après avoir vécu maintes tragédies (1), a eu plus de chance que les juifs irakiens, qui ont dû pratiquement tous quitter le pays. Sous le régime baasiste actuel, qui se veut laïque, elle est de plus en plus associée à la vie de la Cité. « Depuis la *révolution* de 1958, *nous n'avons jamais aussi bien respiré* », nous dit un prêtre, repris ailleurs en écho par une mère de famille ou un cadre hôtelier chrétien.

De notre envoyé spécial

Pourtant, malgré les obstacles administratifs, l'émigration des chrétiens de Mésopotamie, commencée il y a un demi-siècle au village de Telkef, près de Mossoul, continue, essentiellement vers les Etats-Unis et l'Australie. Après la filière libanaise, puis grecque — 25 000 Irakiens en majorité chrétiens auraient transité par Athènes en 1979 pour obtenir un visa américain, — c'est par les pays de l'Est ou l'Egypte que passent, aujourd'hui, les émigrants venus d'entre le Tigre et l'Euphrate, qui sont aussi bien des pauvres gens du quartier Bataouiyine à Bagdad que des habitants de villas modernes des bords du fleuve ou des villageois du Nord.

Une chrétienté divisée

Comme l'Egypte avec les coptes, le Liban avec les maronites ou la Syrie avec les grecs-orthodoxes, l'Irak a son Eglise « *nationale* ». Celle-ci, appelée « *assyrienne* » par référence à de lointains ancêtres païens, n'échappe pas aux divisions *et subdivisions, plaie de la chrétienté orientale.*

Les Assyriens se répartissent donc entre l'Eglise catholique « *chaldéenne* » (autre réminiscence de l'Antiquité), regroupant environ 70 % des chrétiens d'Irak, et l'Eglise nestorienne assyrienne. Leur langue liturgique, *mais aussi maternelle* (2) — alors que tous les autres chrétiens vivant en terre arabe (sauf les Arméniens, non autochtones il est vrai) sont depuis longtemps linguistiquement arabisés. — est le syriaque ultime avatar de l'araméen parlé par le Christ (3). Mais l'arabe est *évidemment la langue véhiculaire des* chrétiens d'Irak.

Du concile œcuménique d'Ephèse en 431, qui condamna Nestorius, patriarche de Constantinople, parce qu'il discernait deux personnes distinctes en Jésus-Christ, jusqu'en 1552, date à laquelle une bonne partie des assyriens, appelés depuis chaldéens, s'unirent à Rome, les chrétiens irakiens formèrent une seule communauté. Aujourd'hui les catholiques relèvent du patriarche de Babylone résidant à Bagdad tandis que les nestoriens ont leur principal centre spirituel à Chicago, aux Etats-Unis.

Outre ces chrétiens autochtones, vivent en Irak des adeptes, de nationalité irakienne, des Eglises arméniennes catholique ou grégorienne (orthodoxe), latine (4) et syrienne catholique ou orthodoxe. L'Eglise « *syrienne* », *elle aussi de langue liturgique* araméenne (ou syriaque), est intellectuellement très active, surtout dans sa fraction catholique, qui depuis seize ans publie à Mossoul *Al-Fikr Al-Masihi* (la Pensée chrétienne), l'une des meilleures publications chrétiennes en langue arabe *(3 500 exemplaires par mois)*.

Le nombre des fidèles du Christ est en Irak, comme partout au Proche-Orient, un secret d'Etat. Toutefois, jusqu'à une date récente, leur nombre global était généralement estimé à six cent mille. Mais, selon des experts étrangers, le *premier recensement général sérieux, réalisé dans* le pays il y a deux ans, a fait apparaître un million de chrétiens face à douze millions de musulmans, eux-mêmes *répartis* entre Arabes chiites, Arabes sunnites et Kurdes sunnites, sans parler d'autres petites minorités comme les soixante mille à cent mille paysans yézidis prônant une sorte de réhabilitation d'Ibbis (Satan) — et que l'on appelle pour cela, non sans quelque exagération, les « Adorateurs du diable » — ou les vingt mille à trente mille sabéens, syncrétistes des marais mésopotamiens.

Un poème

Même si subsistent des inégalités qui font, par exemple, qu'un chrétien n'a pas le droit d'épouser une musulmane, le Baas au pouvoir en Irak depuis 1968 pratique une politique visant à abolir les distinctions confessionnelles. Il a, aussi, multiplié les gestes pour décrisper une communauté traditionnellement méfiante et recroquevillée sur elle-même. L'ambassadeur du Saint-Siège a été doyen du corps diplomatique. Les élèves chrétiens ont été dispensés d'étudier un manuel islamique contenant des phrases peu amènes pour leur religion. Le président Saddam Hussein a reçu en grande pompe certains de ses compatriotes chrétiens devenus américains, et il leur a fait remettre des fonds pour construire des églises aux Etats-Unis. Il a envoyé de nombreux dons au clergé irakien et visité inopinément, en 1979, une église bagdadoise où se disait la messe.

« *Nous apprécions tout cela, mais nous voulons quand même émigrer pour pouvoir élever nos enfants comme nous le voulons* », nous confie un chef de famille, faisant allusion à la nationalisation, il y a cinq ans, de toutes les écoles confessionnelles en Irak (la mesure visait surtout les chiites iraniens, mais elle n'a pas épargné les chrétiens) et à la « *baasisation* » des esprits poursuivie du jardin d'enfants à l'Université. Beaucoup de chrétiens affirment néanmoins avoir adhéré au Baas — parti nationaliste panarabe et supraconfessionnel fondé en 1939 par le chrétien syrien Michel Aflak, « *par conviction* » ou « *pour fortifier un régime ayant dépassé l'application à la lettre de la loi islamique* ».

L'Eglise chaldéenne, sous la tranquille houlette depuis 1958 du *patriarche Paul II Cheikho, âgé aujourd'hui* d'environ soixante-quinze ans, n'a ni le ressort politique des Eglises libanaises, ni le renouveau spirituel des coptes d'Egypte qui lui permettraient peut-être de freiner l'émigration d'une des plus anciennes communautés chrétiennes d'Orient. En revanche, par les amitiés qu'elle a su se ménager en milieu musulman, l'Eglise chaldéenne pourrait servir de modèle à bien d'autres communautés orientales. Quel spectacle étonnant dans ce Proche-Orient où le rougeoiement de la révolution iranienne a, un peu partout, attisé la reconfessionnalisation des rapports sociaux, de voir le cheickh Jalal Hanafi, prédicateur en renom à Bagdad, réciter au patriarche de Babylone, pour son demi-siècle de sacerdoce, un poème sur « *les vertus communes aux chrétiens et aux mahométans* » !

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Signalons seulement les massacres d'Assyriens par les Kurdes en 1843 et 1845 et ceux commis en 1933 par certains éléments de l'armée royale irakienne, suivis de la déportation à Nicosie du patriarche nestorien.

(2) Le soureth, araméen (ou syriaque), contemporain parlé en Irak est presque aussi différent de l'araméen (ou syriaque) liturgique que le français du latin.

(3) Quelques villages chrétiens de Syrie utilisent aussi l'araméen.

(4) L'Eglise latine, issue des croisades, a toujours été rattachée à Rome. Outre des arabophones (parfois originaires des Indes, en ce qui concerne l'Irak), elle sert en Orient les catholiques romains de passage. Les latins disposent en Irak d'un archevêque (actuellement d'origine française) dont le siège fictif est à Babylone, comme celui du patriarche chaldéen.

DEUX MESSAGES DES CATHOLIQUES AUX MUSULMANS POUR LA FIN DU RAMADAN.

A l'occasion de la fin du ramadan, marquée par la fête de l'« Aïd el Fitr », qui est célébrée ce lundi 11 août, deux messages ont été diffusés par l'Eglise catholique à l'intention des musulmans.

A Rome, le secrétariat pour les non-chrétiens publie une déclaration où on peut lire notamment : « *Durant ce mois de jeûne, vous vous êtes entraînés à la soumission à Dieu par la prière et l'autodiscipline pour affirmer votre foi dans le souverain domaine de Dieu, cette foi, commune aux fils spirituels d'Abraham, qui est, pour nous comme pour vous, le fondement solide de la dignité humaine, de la fraternité et de la liberté.*

» *N'est-ce pas elle*, ajoute le message, *qui fut à l'origine du patrimoine religieux de l'islam et de l'héritage religieux du christianisme ?* (...) *N'y a-t-il pas là une raison pressante pour engager musulmans et chrétiens dans la voie d'une franche collaboration en vue du progrès de l'homme et de l'extension de la paix et de la fraternité dans la libre profession de la religion propre à chacun* » ?

De son côté, à Paris, le secrétariat français pour les relations avec l'islam affirme que « *l'heure est venue pour les chrétiens et les musulmans, alors qu'ils sont entrés dans une nouvelle période de l'histoire, de reconnaître et de développer les liens spirituels qui les unissent, afin de promouvoir ensemble, pour tous les hommes, la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté* ».

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des minutes du greffe du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY. Par jugement en date du 4 avril 1979, aujourd'hui définitif, la 15e Chambre du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY a condamné le sieur BONNET Jacques, gérant de la Société Electricité, Usine et Bâtiment, 41, av. Carnot, Le Bourget (93), à la peine de 1.000 F plus six fois 1.000 F pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL.

Extrait des minutes du greffe du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY. Par jugement en date du 25 avril 1979, aujourd'hui définitif, la 15e Chambre du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY a condamné le sieur GARNIER Michel, président-directeur général de la S.A. GARNIER, 1, impasse Duvivier à Garges-lès-Gonesse (95), à la peine de 2.000 F d'amende pour BLESSURES INVOLONTAIRES.

LA NOUVELLE CARTE DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES

Langues vivantes

Nous continuons ci-dessous la publication de la liste des universités habilitées à délivrer, à partir de la prochaine année universitaire, des diplômes nationaux. Elle comprend les habilitations qui viennent d'être décidées et celles qui, n'étant pas soumises à renouvellement cette année, se trouvent en sursis (ces universités apparaissent en italique).

Malgré l'absence d'informations officielles, nous publions, au risque de lacunes et d'erreurs, la liste des *licences et maîtrises supprimées* ou créées.

Nos premières listes sont parues dans nos numéros des 30, 31 juillet, 1er, 2, 5, 6, 7, 8 et 9 août.

DEUXIÈME CYCLE

ANGLAIS

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Amiens, Angers, Besançon, *Bordeaux-III*, Brest, Caen, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Grenoble-III, Lille-III, *Limoges*, *Lyon-II*, *Lyon-III*, *Le Mans*, Metz, *Montpellier-III*, Mulhouse (anglais appliqué), *Nancy-II*, *Nantes*, *Nice*, *Orléans*, Pau, Perpignan, *Poitiers*, *Reims*, Rennes-II, Rouen, *Saint-Etienne*, Strasbourg-II, Toulouse-II, Tours, *Paris-III*, Paris-IV, Paris-VII, *Paris-VIII*, Paris-X, Paris-XII, Paris-XIII.

Sont supprimées : Avignon, Chambéry.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Amiens, Angers, Avignon, Besançon, *Bordeaux-III*, Brest, Caen, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Grenoble-III, Lille-III, *Limoges*, *Lyon-II*, *Lyon-III*, *Le Mans*, Metz, *Montpellier-III*, *Nancy-II*, *Nantes*, *Nice*, *Orléans*, Pau, Perpignan, *Poitiers*, *Reims*, Rennes-II, Rouen, *Saint-Etienne*, Strasbourg-II, Toulouse-II, Tours, *Paris-III*, Paris-IV, Paris-VII, *Paris-VIII*, Paris-X, Paris-XII, Paris-XIII.

Est supprimée : Chambéry.

ALLEMAND

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Amiens, Besançon, Bordeaux-III, Caen, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-III, Lille-III, *Limoges*, *Lyon-II* *Lyon-III*, *Le Mans*, Metz, *Montpellier-III*, Mulhouse, *Nancy-II*, *Nantes*, *Nice*, *Orléans*, *Poitiers*, *Reims*, Rennes-II, Rouen, *Saint-Etienne*, Strasbourg-II, Toulouse-II, Tours, *Paris-III*, Paris-IV, *Paris-VIII*, Paris-X, Paris-XII.

Est supprimée : Brest.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Amiens, Besançon, Bordeaux-III, Caen, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-III, Lille-III, *Limoges*, *Lyon-II*, *Lyon-III*, *Le Mans*, Metz, *Montpellier-III*, Mulhouse, *Nancy-II* *Nantes*, *Nice*, *Orléans*, *Poitiers*, *Reims*, Rennes-II, Rouen, *Saint-Etienne*, *Strasbourg-II*, Toulouse-II, Tours, *Paris-III*, Paris-IV, *Paris-VIII*, Paris-X, Paris-XII.

Est créée : Mulhouse.

ESPAGNOL

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Besançon, Bordeaux-III, Caen, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-III, Lille-III, Limoges, *Lyon-II*, Montpellier-III, Nancy-II, *Nantes*, *Nices*, Pau, Perpignan, Rennes-II, Rouen, *Saint-Etienne*, Strasbourg-II, Toulouse-II, Tours, *Paris-III*, Paris-IV, *Paris-VIII*, Paris-X, Paris-XIII.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Besançon, Bordeaux-III, Caen, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-III, Lille-III, Limoges, *Lyon-II*, Montpellier-III, *Nantes*, *Nice*, Pau, Perpignan, *Poitiers*, Rennes-II, Rouen, *Saint-Etienne*, Strasbourg-II, Toulouse-II, Tours, *Paris-III*, Paris-IV, *Paris-VIII*, Paris-X, Paris-XII.

Est créée : Perpignan.

PORTUGAIS

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Bordeaux-III, Montpellier-III, Poitiers, Rennes-II, Toulouse-II, *Paris-III*, Paris-IV, *Paris-VIII*.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Bordeaux-III, Montpellier-III, Poitiers, Rennes-II, Toulouse-II, *Paris-III*, Paris-IV, *Paris-VIII*.

ITALIEN

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille I, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-III, Lille-III, Lyon-III, Montpellier-III, *Nancy-II*, *Nice*, *Poitiers*, Rennes-II, *Saint-Etienne*, Strasbourg-II, Toulouse-II, *Paris-III*, Paris-IV, *Paris-VIII*, Paris-X.

Sont supprimées : Besançon, Bordeaux-III, Caen, Chambéry.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-III, Lille-III, Lyon-III, Montpellier-III, *Nancy-II*, *Nice*, *Poitiers*, Rennes-II, Strasbourg-II, *Paris-III*, Paris-IV, *Paris-VIII*, Paris-X.

Sont supprimées : Besançon, Bordeaux-III, Caen, Chambéry.

RUSSE

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Bordeaux-III, Caen, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-III, Lille-III, Lyon-III, Nancy-II, *Poitiers*, Rennes-II, Strasbourg-II, Toulouse-II, *Paris-III*, Paris-IV, *Paris-VIII*, Paris-X.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Bordeaux-III, Caen, Clermont-Ferrand-II, *Dijon*, Grenoble-III, Lille-III, Lyon-III, Nancy-II, *Poitiers*, Rennes-II, Strasbourg-II, *Paris-III*, Paris-IV, Paris-VIII, Paris-X.

HÉBREU

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Lille-III, Strasbourg-II, *Paris-III*, *Paris-VIII*.

Est supprimée : Lyon-III.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Lille-III, Strasbourg-II, *Paris-III*, *Paris-VIII*.

Est supprimée : Lyon-III.

ARABE

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Bordeaux-III, *Lyon-II*, Lyon-III, Strasbourg-II, *Paris-III*, Paris-VIII.

Est supprimée : Paris-IV.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Bordeaux-III, *Lyon-II*, Lyon-III, Strasbourg-II, *Paris-III*, Paris-VIII.

ÉTUDES IRANIENNES

● *Licence et maîtrise préparées à la rentrée 1980 :* Paris-III.

ÉTUDES INDIENNES

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Paris-III (création).

● *Maîtrise préparée à la rentrée 1980 :* Paris-III.

CHINOIS

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, *Bordeaux-III*, Lyon-III, *Paris-III*, Paris-VII, *Paris-VIII*.

Sont créées : Aix-Marseille-I, Lyon-III.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 : Bordeaux-III*, *Paris-III*, Paris-VII, *Paris-VIII*.

JAPONAIS

● *Licences et maîtrises préparées à la rentrée 1980 : Paris-III*, Paris-VII.

BRETON ET CELTIQUE

● *Licence supprimée* à Rennes-II.

NÉERLANDAIS

● *Licence et maîtrise préparées à la rentrée 1980 : Lille-III.*

POLONAIS

● *Licences et maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Lille-III, *Nancy-II*, Paris-IV.

SCANDINAVE

● *Licence préparée à la rentrée 1980 :* Paris-IV.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Caen, Strasbourg-II, Paris-IV.

LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

● *Licences préparées à la rentrée 1980 : Aix-Marseille-I* (1), *Amiens* (1), *Bordeaux-II* (2), *Bordeaux-III* (1), *Chambéry* (1), *Clermont-Ferrand-II* (1), *Dijon* (1), Grenoble-III (1), *Lille-III* (1), *Limoges* (1), *Lyon-II* (3), *Lyon-III* (1), *Metz* (1), *Nantes* (1), *Nice* (1 et 3), *Orléans* (1), Pau (2), *Poitiers* (1), *Rennes-II* (2), Rennes-II (1), Strasbourg-II (2), Toulouse-II (1), *Tours* (1), Valenciennes (1), *Paris-III* (1, 2 et 3), *Paris-VII* (1 et 3), Paris-VIII (1, 2 et 3), *Paris-X* (1), *Paris-XII* (1).

Sont supprimées : Angers, Paris-IV, Saint-Etienne.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 : Aix-Marseille-I* (1), Bordeaux-III (1), *Chambéry* (1), *Cermont-Ferrand-II* (1), Dijon (1), Grenoble-III (1), *Lille-III* (1), *Lyon-II* (3), *Lyon-III* (1), *Nantes* (1), *Nice* (1), *Orléans* (1), Pau (2), *Poitiers* (1), Rennes-II (1), *Rennes-II* (2), Strasbourg-II (2), Toulouse-II (1), Tours (1), Valenciennes (1), *Paris-III* (1, 2 et 3), *Paris-VII* (1 et 2), Paris-X (1).

Sont supprimées : Limoges, Paris-IV, Perpignan.

(1) Mention « secteur tertiaire ».
(2) Mention « traduction et documentation scientifique ».
(3) Mention « traduction et administration ».

● L'*Association universitaire pour l'entente et la liberté* (AUPEL), que préside M. Ellrodt, *« se félicite de la décision de procéder à une* « analyse complète » *de la carte universitaire* « région par région », *décision conforme aux vœux présentés par l'association. Cette analyse, conduite avec le soin d'éviter tout excès dans un sens ou dans l'autre, devrait limiter le nombre des suppressions et des refus d'habilitation en fonction de critères objectifs, tels que l'insuffisance manifeste du nombre d'étudiants, de l'encadrement ou des laboratoires. »*

Université et innovation technologique

(Suite de la première page.)

Le décret du 19 mars 1948 avait instauré un doctorat spécifique d'ingénieur-docteur, ouvert aux ingénieurs, délivré par les facultés des sciences des universités, et sanctionnant un travail de recherche concernant les applications de la science. Modifié plusieurs fois, le diplôme d'ingénieur-docteur devenait, en 1963, le diplôme de docteur-ingénieur, il continuait à être délivré par les facultés des sciences des universités. C'est en 1974 que seront publiés, en application de la loi d'orientation de 1968, les arrêtés relatifs au doctorat de troisième cycle et au doctorat d'ingénieur.

Ces deux doctorats sont habilités dans une spécialité scientifique et technique. Conçus pour être de niveau comparable, ils sont accessibles respectivement aux maîtres ès sciences et aux ingénieurs. Ce sont, dans les deux cas, les universités et les établissements assimilés qui délivrent les doctorats, le doctorat-ingénieur pouvant aussi être délivré par les écoles publiques d'ingénieurs et les grands établissements d'enseignement supérieur après avis d'une commission nationale.

Aujourd'hui, le ministère des universités semble vouloir faire de cette dernière disposition l'unique règle et n'accorder des habilitations qu'aux écoles publiques d'ingénieurs.

Métissage du recrutement

L'intérêt des dispositions de 1974 était et reste évident : pouvoir accueillir dans une même formation de troisième cycle, relevant des disciplines scientifiques et techniques, des ingénieurs et des maîtres ès sciences ; métissage du recrutement des chercheurs qui a eu les meilleures conséquences tant pour la recherche, compte tenu des formations différentes reçues par les ingénieurs et les maîtres ès sciences, que pour le recrutement des personnels enseignants, les universités ayant pu différencier un recrutement qui s'est largement ouvert aux docteurs-ingénieurs.

Une difficulté subsistait, la durée différente des cursus, puisque les ingénieurs sont formés en cinq années après le baccalauréat et les maîtres ès science en quatre années ; difficulté qui pourrait être levée en donnant aux élèves des écoles d'ingénieurs, qui mettraient en œuvre dans leur cinquième année un module de formation par la recherche bien individualisé, la possibilité d'obtenir une équivalence du diplôme d'études approfondies de spécialité (D.E.A.) dont la préparation s'effectue en première année de doctorat.

En réservant aux écoles le monopole de la délivrance du doctorat-ingénieur, le ministère va d'abord priver les formations universitaires des étudiants ingénieurs qui travailleront désormais dans les écoles alors que les maîtres ès sciences seront dans les universités : cloisonnement stérilisant. Cette décision aura pour effet d'éloigner de nouveau l'Université des entreprises et de l'industrie alors qu'il est prouvé que, au contraire, tout ce qui rapproche Université, écoles, grands organismes de recherches et entreprises, favorise l'innovation. L'exemple du Japon, de l'Allemagne fédérale, et des Etats-Unis, pays de haute technologie dont l'enseignement supérieur n'est pas cloisonné, en fournit la preuve irréfutable. Il serait normal, en particulier, d'habiliter à délivrer le diplôme de docteur-ingénieur, les quatre-vingt-huit formations universitaires dont la qualité est reconnue et qui viennent d'être habilitées à délivrer le doctorat de troisième *cycle dans les sciences de l'ingénieur.*

Les décisions envisagées tournent le dos à trente ans d'efforts pour insérer la technologie dans les universités, et faire des enseignements professionnels une des composantes normales de la vie universitaire : création au sein des universités des Ecoles nationales supérieures d'ingénieurs (ENSI), des Instituts d'administration des entreprises (I.A.E.), et des Instituts universitaires de technologie (I.U.T.) : mise en place de l'université de technologie de Compiègne ; habilitation donnée à des universités de délivrer le titre d'ingénieur ; création des maîtrises de sciences et techniques (M.S.T.).

Quelle image l'Université française aura-t-elle vis-à-vis de l'étranger si elle ne peut revendiquer une part de l'enseignement et de la recherche technologique, alors que l'importance du fait technologique sous ses aspects à la fois culturels et économiques est une des réalités premières de notre époque ? La France a hérité de son histoire un enseignement supérieur qui comprend à côté des universités, de grandes écoles prestigieuses. Cet acquis n'implique pas obligatoirement une Université frustrée et ayant perdu confiance en elle-même, à condition de ne pas lui refuser la dimension technologique, composante évidente de la modernité.

Prenons garde : un *refus* d'habiliter les universités à délivrer le titre de *docteur-ingénieur* nous *entraînerait* dans un engrenage qui conduirait très vite à enlever entièrement la technologie de l'Université, en supprimant tout d'abord tout lien organique entre les U.E.R. dérogatoires technologiques et leurs universités de rattachement, puis en décapitant les formations technologiques type M.S.T. et en enlevant l'habilitation à délivrer le titre d'ingénieur aux universités aujourd'hui habilitées. Ainsi s'opposerait une Université humiliée et dévalorisée à un secteur écoles triomphant.

Cette voie est dangereuse, à côté de nos grandes écoles qui doivent être développées, il doit exister en France, comme c'est le cas à l'étranger, des universités rassemblant en leur sein l'ensemble des disciplines universitaires où, à côté de composantes plus anciennes, se développent l'enseignement et la recherche technologique. A partir de cette partition, d'autres éclatements seraient prévisibles, et en particulier le départ de l'université de toutes les disciplines professionnelles. C'est pour cette raison que le bureau de la conférence des présidents considère que l'existence même de l'institution universitaire est aujourd'hui mise en jeu.

Mise en compétition

Un autre choix est nécessaire pour privilégier en France l'innovation technologique et la recherche d'un humanisme moderne. La solution ne passe ni par le sacrifice des grandes écoles, ni par celui des universités, mais plutôt par leur mise en compétition ; ce qui obligera les écoles à développer leurs activités de recherche et les universités à conforter leur compétence technique et technologique. C'est dans cette optique que doivent être envisagées les habilitations à délivrer le doctorat-ingénieur.

Il est indipensable pour les habilitations de troisième cycle que priorité soit donnée à la qualité. Mais, dans le domaine scientifique et technologique, il faut de plus :

● Continuer, conformément à l'esprit des textes de 1974, à habiliter dans les disciplines scientifiques et technologiques les formations retenues à délivrer et le doctorat de troisième cycle et le doctorat de docteur-ingénieur, afin de permettre la présence conjointe dans les formations des maîtres ès sciences et des ingénieurs ;

● Permettre aux formations de troisième cycle des écoles publiques qui ne sont pas rattachées aux universités, de délivrer le troisième cycle aux maîtres ès sciences si elles sont habilitées à délivrer le doctorat-ingénieur aux ingénieurs ;

● Donner l'équivalence du diplôme d'études approfondies (D.E.A.) aux élèves des écoles d'ingénieurs qui organiseront, dans leur cinquième année, un module spécifique de formation par la recherche individualisé, sur le plan du contenu scientifique et du contrôle des connaissances. Cette disposition donnerait aux ingénieurs au cours de leurs études à l'école, la formation par la recherche indispensable à l'innovation et ramènerait à une même durée, le cursus du doctorat de troisième cycle et du doctorat-ingénieur. L'argument qui consiste à justifier le peu d'empressement des ingénieurs à s'engager dans la recherche par la nécessité de refaire un D.E.A. après leur diplôme tomberait, et on peut même penser que cette formation par la recherche donnée dans le cursus des écoles éveillerait l'intérêt des ingénieurs pour la recherche.

Dans tous les cas, les habilitations devraient être de durée limitée, par exemple cinq ans, et soumises à renouvellement.

MICHEL GUILLOU.

● PRECISION. — Le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI) nous prie de préciser que sa permanence du mois d'août (tél. 367-04-06) est réservée à l'assistance juridique des étudiants étrangers en difficulté, et non pas à l'orientation ou à l'entraide universitaire. Les étudiants étrangers qui souhaitent obtenir conseils et informations doivent s'adresser à l'UNEF (Union nationale des étudiants de France), *11, rue Godot-de-Mauroy*, 75009 Paris, tél. 742-59-40 (l'après-midi de 14 heures à 18 heures).

● RECTIFICATIF. — L'université de Bretagne occidentale nous prie de préciser que, dans la liste des D.E.A. (diplômes d'études approfondies) de géologie habilités en 1980, publiée dans nos éditions du 6 août, nous avons omis l'université de Brest.

FAITS DIVERS

Les conséquences de l'affluence et du beau temps

Quatorze personnes ont trouvé la mort en montagne en deux jours

Le bilan des accidents de montagne, moins lourd que l'an dernier à la même époque, a néanmoins fait quatorze morts le week-end des 9 et 10 août. Dans les Alpes, côté italien, deux alpinistes sont morts après une chute de 50 mètres, tandis que deux Allemands ont été grièvement blessés, et que deux autres alpinistes sont portés disparus depuis samedi. Sur le versant suisse, quatre alpinistes ont trouuvé la mort et deux personnes ont été blessées. Dans les Pyrénées, deux accidents ont fait quatre blessés dimanche : M. Pierre Laffont, trente-quatre ans et sa fille, quatorze ans, M. Benoît Paquet et Mlle Claude Barrère, âgés tous les deux de trente-trois ans. Dans les Alpes françaises, ce sont au moins huit personnes qui ont trouvé la mort en deux jours, tandis qu'une autre a été grièvement blessée.

De notre correspondant

Grenoble. — Les accidents de montagne se sont brusquement multipliés ces derniers jours, en raison notamment du beau temps qui règne sur les Alpes et de l'affluence record enregistrée en ce moment sur les principaux massifs montagneux français.

Les hélicoptères de la gendarmerie et de la sécurité civile de Megève et d'Annecy ont ramené, samedi 9 août, les corps de deux Suisses et de deux Polonais, qui avaient trouvé la mort, les premiers à la Sentinelle rouge, dans l'envers du mont Blanc, probablement emportés par une avalanche. Quant aux deux alpinistes polonais, on savait qu'ils se trouvaient en difficulté depuis le 7 août dans la face ouest des Drus (3 733 mètres).

Une reconnaissance aérienne avait confirmé, le vendredi, qu'ils réclamaient du secours, mais l'hélicoptère ne put intervenir en raison du mauvais temps. Les deux grimpeurs ont, semble-t-il, tenté de redescendre par leurs propres moyens l'itinéraire difficile qu'ils avaient escaladé jusqu'à 3 200 mètres d'altitude. Leurs corps ont été retrouvés, samedi, au fond d'une rimaye par les gendarmes-guides de Chamonix.

Dimanche 10, quatre autres personnes se sont tuées en montagne. Un randonneur de Chambéry, M. André Chebardy, trente-deux ans, a fait une chute du haut d'une falaise rocheuse située au-dessus de Saint-Jean-de-Belleville (Savoie). Un alpiniste, également Chambérien, M. Bernard Manipoud, vingt-huit ans, s'est tué dans la face nord du pic du Chêne, son frère a été grièvement blessé. Enfin, deux grimpeurs belges, MM. Michel Herman, dix-neuf ans, et Jacques Danthine, dix-huit ans, ont dévissé alors qu'ils effectuaient l'ascension de l'aiguille Dibona (3 120 mètres), située dans le massif des Ecrins, et ont trouvé la mort.

Depuis le 1er juillet 1980, le nombre de morts dans les Alpes-du-Nord s'élève à trente-neuf, dont vingt-deux pour le seul massif du Mont-Blanc. L'été dernier, à la même époque, le bilan des accidents de montagne était encore plus lourd : soixante et un alpinistes et randonneurs ont été tués, dont quarante-deux sur les arêtes ou le long des sentiers qui entourent Chamonix.

Au peloton de gendarmerie de haute montagne de Chamonix (P.G.H.M.), on rappelle que la montagne fut presque impraticable et extrêmement dangereuse jusqu'au 20 juillet 1980, en raison des conditions quasi hivernales qui y régnaient. Peu d'alpinistes se sont engagés pendant cette période dans les voes du *massf du Mont-Blanc et des* Ecrins. En revanche, plusieurs personnes se sont tuées sur les chemins de randonnée, qui étaient encore recouverts de neige au début du mois de juillet ou parsemés de névés. Actuellement, la haute montagne a repris un aspect plus estival. Cependant, la neige demeure toujours accrochée sur les simmets situés au-dessus de 3 000 mètres d'altitude, transformant ainsi un paysage habituellement « sec » en cette période de l'année.

Le capitaine de gendarmerie Jacques le Mercier, qui dirige le P.G.H.M. de Chamonix, estime qu'en ce moment les courses de rochers sont généralement en bonne condition. Quant aux courses de neige, les alipinistes doivent les terminer tôt le matin, c'est-à-dire avant que le soleil n'ait rendu trop instable la couche de neige et de glace. — C. F.

● *De nombreux incendies de forêt* se sont déclarés dans l'arrière-pays niçois, samedi 9 et dimanche 10 août, favorisés par la chaleur et le vent. Une centaine de pompiers et de forestiers ont lutté contre quatre foyers importants : Valdebore, les Ferres, Bar-sur-Loup et le col de Vence (Alpes-Maritimes). Lundi 11 août, en fin de matinée, seul le premier n'était pas encore complètement éteint. Ce sont environ 70 hectares de broussailles, de pins et de chênes verts qui ont ainsi été détruits.

UN ATTENTAT CONTRE UNE IMPRIMERIE D'EXTRÊME GAUCHE FAIT DIX-SEPT BLESSÉS

Une violente explosion, survenue lundi 11 août à 2 h. 30, dans une imprimerie du centre de Marseille, a fait dix-sept blessés, dont deux ont été hospitalisés. Il ne fait plus aucun doute pour les enquêteurs que l'explosion soit d'origine criminelle. L'imprimerie des éditions L'Encre noire, fermée au moment de l'attentat, a été complètement soufflée par la violence de la déflagration. Les blessés habitaient l'immenbe du 13, rue d'Oran, à l'exception d'un cyclomotoriste qui passait dans la rue et fut plaqué par l'effet de souffle contre une voiture.

L'imprimerie des éditions l'Encre noire est une S.A.R.L., coopérative ouvrière de production, fondée notamment par d'anciens militants d'un hebdomadaire marseillais de contre-information, *la Criée*. On indique de source policière que cette imprimerie est d'inspiration anarchiste. L'Encre noire est toutefois, semble-t-il, ouverte à d'autres courants idéologiques, comme le reste de l'extrême gauche et l'écologie.

Le service régional de la police judiciaire de Marseille a été chargé de l'enquête.

MUSIQUE

Les Choralies de Vaison-la-Romaine

« Le Pont de l'espérance »

« Nous avons une partie à gagner : on nous prête un haut lieu, le Théâtre antique, centre d'un horizon méditerranéen de pins et d'oliviers. Pour l'heure, ce théâtre est une espèce d'objet de musée. Des pierres « bien cadencées » mais des pierres mortes. Il s'agit pour nous de les ranimer et de telle sorte que, le rassemblement terminé, nous restions liés à lui, parce que nous lui aurons redonné vie. » *César Geoffrey a été bon prophète lorsqu'il traçait ce programme en 1953.*

En effet, pour la dixième fois cet été, les choralies du mouvement A cœur joie *remplissent chaque soir le théâtre antique de Vaison-la-Romaine d'une foule débordante de musique, de chants et d'amitié. La pierre vibre, chaleureuse, dans la nuit aux senteurs provençales.*

Une atmosphère très particulière règne dans ces soirées qui ne sont pas des spectacles préparés pour une foule anonyme, mais le fruit d'un travail réalisé a usein d'une immense communauté, qui vaque toute la journée à de multiples occupations et se rassemble, le soir, pour cette fête préparée par quelques-uns, différents chaque jour, tour à tour exécutants et auditeurs, tous participants.

Pour l'observateur extérieur, « les Choralies » c'est d'abord une ville de cinq mille habitants, qui viennent tout à coup s'amarrer à Vaison-la-Romaine, doublant sa population, et vivant en symbiose avec elle quinze jours durant : « Chaque fois, nous recevons « les Choralies » avec le même plaisir, *dit M. Yves Meffre, maire de la ville :* elles apportent à notre cité une atmosphère de gaieté et de bonheur. »

A travers les vignobles

Une puissante organisation autonome qui travaille, main dans la main, avec les autorités municipales, permet de ne pas trop peser sur la population locale. Cinq cents choristes travaillent bénévolement dans les quarante-sept services spécialisés des « Choralies » qui font respirer et vivre à plein rendement cette ville provisoire : on sert dix mille repas par jour (et cinq mille petits déjeuners) dans des conditions d'efficacité et de rapidité exemplaires ; une équipe scoute en accord avec l'administration des P.T.T. a posé elle-même les soixante-dix postes téléphoniques indispensables ; le service équipement gère six cents tonnes de matérial dont quarante pianos disséminés dans les communes des alentours où se tiennent les ateliers ; la régie du public bénéficie de la distribution de places pour les quatre vingt-sept concerts donnés par les choralies, etc. Tout cela fonctionne admirablement, sans drame, grâce à l'esprit exceptionnel qui anime chacun quelle que soit sa place au sein de « l'aventure chantée ».

L'organisation du travail artistique n'est pas moins chargée. Dès le matin, à 8 h. 30, la journée commence par une séance de chant commun où tout le monde se retrouve pour travailler un nouveau répertoire et les chœurs qui, le soir, feront participer la foule du théâtre antique aux concerts (ainsi les chorals de la Passion selon Saint-Mathieu). *Ensuite, chacun part pour celui des trente-neuf ateliers qu'il a choisi ; c'est l'occasion pour ces choristes venus de tous les coins de France et des pays francophones, de se mêler les uns aux autres et de travailler avec d'excellents chefs, souvent aussi pour la première fois avec un orchestre, des œuvres qui, à la fin du stage, seront exécutées au cours de concerts publics. Cela va de la musique médiévale au* Lux Aeterna *de Ligeti, en passant par des cantates de* Bach, *les* vêpres *de* Mozart, *le* Psaume 115 *de* Mendelssohn, *le* Psalmus Hungarius *de* Kodaly, *des chants populaires vénézuéliens, israéliens, etc.*

Rien de plus agréable que de se promener d'atelier en atelier, le matin, dans la campagne, à vingt kilomètres à la ronde, en sautant les collines à travers les vignobles des Côtes du Rhône ; tout en haut de ces villages perchés, dans chacune de ces délicieuses églises, au milieu des vieilles maisons et des lauriers roses, on entend des phrases longuement répétées par des voix fraiches et ardentes qui planent comme une bénédiction musicale sur la campagne, parfois se répondent avec celles des groupes qui travaillent un peu plus bas, dans la mairie ou l'école.

L'après-midi commencent les concerts donnés par les choralistes eux-mêmes. C'est tantôt l'une des huit cents chorales affiliées au mouvement qui présente un programme monté tout au long de l'année, tantôt un des ateliers qui vient de préparer spécialement une ou plusieurs œuvres, pendant huit jours, tantôt des formations instrumentales, un duo flûte et clavecin, un ensemble de musique ancienne. C'est peut-être là qu'on apprécie le mieux le travail de fond réalisé par A cœur joie, fidèle à l'inspiration de César Geoffray.

A des degrés divers, tous ces ensembles d'amateurs chantent avec une flamme, un souci de l'exactitude, un affinement de voix, qui révèlent un véritable respect, une connaissance certaine de la musique.

Le même jour, dans la cathédrale de Vaison, nous avons pu comparer l'excellente Shorter Chorale des Etats-Unis avec la chorale universitaire de Toulouse dirigée par Louis Massot, sans que la comparaison soit en rien défavorable aux jeunes Toulousains qui chantent aussi bien Ravel et Monteverdi que les polyphonies de la Renaissance ou les chants populaires.

Ces concerts qui vous emmènent aux quatre coins de Vaison sont un des charmes des Choralies. De la cathédrale, on monte sous le soleil vers Saint-Quenin, une église ancienne, ravissante comme un coffret à bijoux, d'où la vue s'étend, harmonieuse, sur tous les quartiers qui reflètent la vie de la cité aux diverses époques. Du château médiéval couronné par le drapeau « A Cœur Joie », tout en haut, jusqu'à la belle cathédrale romane, en bas, non loin de la rivière, en passant par les vestiges de la ville romaine.

Des auditeurs écoutent le concert au dehors, buvant le soleil, les yeux fermés, écrivant des lettres, ou veillant sur le sommeil de leurs bébés...

« Chanter, c'est se donner »

A vivre ainsi toute la journée, à travers les Choralies, on découvre mieux l'originalité et la spécificité des adhérents d'A cœur joie, souvent méconnus et un peu dédaignés par la caste musicale, et l'on pourrait se risquer à en faire le portrait : ils moyenne très large, ni ouvrière, appartiennent à une classe ni paysanne, ni commerçante, sauf exception. Il y a peu de véritables intellectuels, de « spécialistes » de la musique, de discophiles enragés. Ce sont avant tout des gens de bonne volonté, sensibles à la musique, certes, mais plus généralement à la beauté ; des gens qui vivent courageusement, simplement, avec foi. Il y a parmi eux beaucoup de ménages, jeunes ou moins jeunes, souvent avec leurs enfants. Des traits généraux qui se rattachent à l'inspiration chrétienne et au scoutisme d'où le mouvement est sorti. On ne peut éliminer ce caractère de foi dans la vie, d'honnêteté, de bon-vouloir, un peu tout ce qui exaspère la gent intellectuelle dans A Cœur joie, mais qui donne à ce mouvement sa fraicheur, son élan et fait des Choralies une réussite humaine, avec ses dominantes idéalistes du don, du service. Car « chanter, disait à peu près César Geoffray, c'est donner quelque chose de soi, c'est se donner » ; *la remarque est profonde : elle est déjà une explication.*

Le soir, au Théâtre antique, tout le labeur et la joie de la journée culminent : rien de plus naturel et heureux que ces polyphonies qui jaillissent des milliers de voix brassées par les gestes d'un chef de chœur, tout en bas, qui n'a aucune peine à ordonner ces masses sonores enthousiastes.

Puis viennent les grandes œuvres préparées par les ateliers. Elles faisaient une large place, cette année, à des créations contemporaines composées spécialement pour les « Choralies » dans un langage relativement simple et qui furent données dans des conditions satisfaisantes. Cependant, on ne comprenait guère les paroles du « Cimetière marin » *mis en musique pour trois chœurs et ensemble instrumental par Jacques Chailley, malgré l'écriture linéaire et très pure de ce grand précurseur du renouveau choral en Fance. Il semble par ailleurs que le génie verbal de Paul Valéry soit trop complexe et fermé sur lui-même pour bien se prêter à la musique.*

Le texte du Requiem, *de Roger Calmen avait l'avantage d'être bien connu. C'est une partition curieuse où, comme le dit le compositeur, dominent les sentiments de confiance et de foi, qu'il a su traduire avec autant de tendresse que de richesse d'expression. Mais il s'est montré moins inspiré dans les* Fresques paniques du Dies Irae ; *son talent alors ne suffit pas à relever un discours maladroitement calqué sur le modèle du* Requiem *de* Verdi, *alors qu'il trouve spontanément les accents les plus justes pour le* Kyrie, *le* Sanctus, *d'une fraiche lumière céleste, le* Benedictus *avec son adorable broderie de flûte, ou l'*In Paradisum, *d'une douceur et d'une intensité toutes fauréennes.*

La nouvelle œuvre de Marcel Landowski reflète aussi bien l'idéalisme de son auteur que celui des choralies auxquelles elle est dédiée, et l'accord ne pouvait être que parfait. Elle célèbre al figure symbolique de deux amoureux qui, par dessus le fleuve de l'intolérance, guettent le Pont de l'espérance ; ils mourront de la haine entre leurs peuples mais d'autres viendront prendre leurs places car « l'amour est plus fort que la haine ». Cette histoire simple et touchante, bien mise en scène par Jean Bouffort et mimée par des danseurs, était commentée par de beaux chœurs, d'une écriture simple, chantante, parfois très dramatique, à la manière de Jeanne au bûcher, *avec quelques airs de duos moins convaincants.*

On gardera surtout le souvenir de l'impressionnant choral chanté par la foule entière qui encadre et scande l'action sur des vers de Lamartine : « De frontières au ciel voyons-nous quelques traces ? L'égoïsme et la haine ont une seule patrie, la fraternité n'en a pas. »

Dernière image de Vaison-la-Romaine : après les soirées souvent fort longues du théâtre antique, les choristes ne pouvant encore se séparer, ils se retrouvent sur la place Montfort, aux terrasses des cafés et, une fois de plus, les chœurs fusent de partout, s'écoutent, se répondent dans la nuit où ils ne s'éteindront que lentement, à regret. Les nuits sont brèves aux choralies.

JACQUES LONCHAMPT.

FESTIVALS

A AVIGNON

Les passions de la danse

Le Festival d'Avignon s'est achevé, dimanche 10 août, selon la tradition, par des spectacles de danse : Lar Lubovitch, dans la cour d'honneur, et les ballets de Rennes et d'Avignon, réunis par Gigi Caciuleanu, au Théâtre municipal.

:. est bien redoutable et attachant, ce public de la cour d'honneur, et pas du tout prêt à avaliser systématiquement ce qu'on lui propose. Les artistes les plus consacrés en ont fait l'expérience depuis Maïa Plissetzkaïa, sifflée en son temps dans une version impossible de « Carmen », jusqu'à Lar Lubovitch, copieusement hué le soir de la première et qui en a cassé ses lunettes de saisissement. Excepté Carolyn Carlson, sereine et calme, on a toujours vu les chorégraphes les plus assurés paniquer devant ces milliers d'yeux tapis dans un trou d'ombre.

A Avignon le risque est permanent parce qu'il n'y a pas un public pour la cour d'honneur mais des strates de publics d'âges et de formations divers : les touristes en famille, les nostalgiques de Béjart, les « pro » et les « anti »-américains, les adeptes du « tutu » et et ceux de l'avant-garde, tous prompts à s'enflammer comme à la corrida.

Et puis, le goût change, et avec lui certaines exigences dont les imprésarios devraient tenir compte. C'était une grave erreur, par exemple, de programmer « Saltimbocca » et « Kate's Rag », de Louis Falco, deux créations mal venues qui avaient déjà connu un demi-échec à Paris alors qu'il a, à son répertoire, des chefs-d'œuvre comme « The Slippers » et « Caviar ». Mais la qualité n'est pas le seul critère d'appréciation. A Avignon le public se sent personnellement concerné et réagit violemment à ce qu'il perçoit comme une provocation. C'est ainsi que Falco, à propos de ce même « Kate's Rag » (variations sur « la Mégère apprivoisée ») s'est vu qualifier de « macho ».

Lar Lubovitch possède un répertoire de styles et de couleurs très varié ; il donne donc encore plus prise à l'enthousiasme ou à l'indignation. « Exaltate Jubilate », musique de Mozart, a paru trop grahamien. Il est vrai que ce ballet vieillit mal ; les danseurs y paraissent maintenant maniérés et *affligés de tics.* « Les Noces » ont indisposé les jeunes spectateurs en raison de la partition de Stravinski. Certains d'entre eux, frais émoulus de quelque stage d'expression corporelle, ont carrément trouvé l'ouvrage « ringard ». Ce sont sans doute les mêmes qui huaient à Châteauvallon les chorégraphies délicates d'Eric Hawkins, évocation d'un moment de l'histoire de la modern dance américaine.

A la cour d'honneur les minorités de mécontents suscitent, par réaction, l'enthousiasme des spectateurs obligés de se déterminer. Ainsi provoqués, ils ont opté pour *Lar Lubovitch, dont les ballets,* moins nerveux, moins brillants que ceux de Jennifer Muller et Louis Falco, sont mieux structurés. En fait, Lubovitch est un peu un marginal de la modern dance, mélangeant plusieurs techniques (Graham ou Limon aussi bien que la danse classique) ce qui donne parfois à ses ballets un caractère indéfinissable. C'est le cas de « New Duet », un pas de deux coulé et acrobatique jouant sur la différence de taille des danseurs. C'est cette ambiguïté de style qui fait le charme de « Cavalcade », où la troupe interprète une partition répétitive de Steve Reich avec la finesse et le moelleux qu'elle mettrait à danser sur du Bach. Dans une pièce comme « Noces » le public n'est pas demeuré insensible à la qualité de la danse et à son phrasé musical.

Gags et entrées burlesques

Il n'est pas sûr que la « Missa Criola » de Gigi Caciuleanu aurait passé la rampe de la cour d'honneur si elle avait été programmée, car cette vaste composition sur des musiques folkloriques d'Amérique latine cède entièrement à la facilité. Heureusement, elle était présentée au théâtre municipal, où le chorégraphe et son groupe rennais étaient venus, à la demande du directeur, Raymond Duffaut, pour tenter de réveiller un corps de ballet englué dans la routine des divertissements d'œuvres lyriques. Plutôt que de miser sur la remise en forme technique de la troupe, Gigi Caciuleanu a exploité les possibilités de chaque danseur. Sa création, « Cartoons », sur la musique du « Carnaval des animaux » de Saint-Saëns, enchaîne au quart de tour des gags et des entrées burlesques. Dommage qu'il n'ait pas réservé « le Cygne » à Réjane Vérité, étoile maison cocasse et virtuose à la fois. Cette soirée sympathique, un peu familiale, où l'on retrouve avec plaisir Ruxandra Racovitea, toujours fine et racée, se situe un peu en marge du festival. Sur le plan de la création, Gigi Caciuleanu peut faire beaucoup mieux que cette assistance à danseurs en danger d'asphyxie.

Avignon 1981 devrait accorder une plus large place à la danse. Depuis quinze ans, la création chorégraphique a totalement changé, le public aussi. Il ne s'agit plus, reconnaît Bernard Faivre d'Arcier, d'aller rechercher dans le monde le spectacle le plus insolite ou celui qui a le plus de succès, mais de définir un axe artistique: On remet tout à plat, on envisage la danse en tant que partie intégrante de l'expression théâtrale. Une action concertée devrait permettre au public du Festival de se familiariser avec les grands courants de la danse contemporaine grâce à un programme allant des grands ouvrages aux effets chorégraphiques.

Pour l'instant, on en est encore à quelques projets de prestige : une création de Pina Bausch avec Jorge Lavelli, la venue du chorégraphe Jiry Kylian, la ballet de l'Opéra de Paris dans « le Songe d'une nuit d'été », de Neumeier. La jeune danse, cette année, si l'on excepte Peter Morin au Chapeau rouge et quelques crépuscules enterrés dans les casemates sans air du « off », a été absente d'Avignon, mais elle a proliféré aux environs, à Aix et à Arles, demain, elle est prête à investir les remparts.

MARCELLE MICHEL.

■ Le 23e Festival international de musiques et de danses populaires a commencé samedi 9 août, à Confolens, en Charente. Douze groupes folkloriques y participent. Ils proviennent d'Argentine, d'Arménie, du Chili, de Hongrie, de Malaisie, de Roumanie, de Tchécoslovaquie, de Turquie, des Etats-Unis (Illinois), de Yougoslavie, du Zaïre et de France.

L'ouverture devant huit mille spectateurs a été marquée par un lâcher de colombes et la cérémonie de la flamme. Celle-ci a été allumée cette année par deux invités d'honneur, de nationalité yougoslave, Mlle Liliana Jankovic et le professeur Pavle Bogetic. Tous deux ont été choisis pour la bravoure dont ils ont fait preuve et les services qu'ils ont rendus lors du tremblement de terre qui affecta récemment le Monténégro. La manifestation dure jusqu'au 17 août, avec, chaque jour, des bals, des défilés, des galas. — (Corresp.)

VARIÉTÉS

Frank Sinatra à Monte-Carlo

Après une campagne de galas en faveur de Ronald Reagan qui lui a permis de récolter de l'argent pour le candidat républicain à la présidence, après une nouvelle tournée américaine où il s'est ensuite présenté uniquement avec ses chansons, Frank Sinatra était, vendredi soir 8 août, à Monte-Carlo pour le gala traditionnel de la Croix-Rouge monégasque.

Curieuse carrière que celle de ce petit homme trapu, au style désinvolte et un peu canaille. « La Voix », comme on l'a longtemps surnommé aux Etats-Unis, ne peut d'abord empêcher l'évocation chez le spectateur d'une *série d'images : les comédies* musicales des années 40 avec Gene Kelly, les comédies dramatiques hollywoodiennes des années 50, le Sicilien de cœur et d'esprit dont le portrait était indirectement tracé — à son désavantage — dans *Le Parrain,* le chef de clan qui se prend pour le nombril de l'univers et mène campagne pour John-Fitzgerald Kennedy en 1960, avant de changer de camp, l'homme d'affaires qui gère une immense fortune répartie dans la *Sinatra Enterprise* et dans diverses stations de radio et éditions musicales.

Puis, brusquement, le chanteur rend ces images accessoires ou folkloriques. A soixante-cinq ans, Frank Sinatra paraît dans une forme exceptionnelle, prend manifestement plaisir à « mettre en place » une chanson, à se jouer du texte, à tirer profit du moindre mot, de la moindre note, à s'emparer d'un cliché et à lui rendre l'originalité, à réunir la tendresse et l'exubérance, à envelopper une ballade d'infiniment de délicatesse, pour finir en volées de swing ou en notes d'humour.

Cette fois, Sinatra n'offre pas simplement ses quarante-cinq ans de métier, ses ficelles d'acteur, sa qualité de représentant d'une génération de chanteurs qui pratiquaient la scène avant de fabriquer du disque dans le studio, son travail, toute une vie, avec quelques-uns des meilleurs orchestres de jazz, avec Count Basie, Duke Ellington, Woody Herman, Sy Oliver, Quincy Jones.

Il y a aujourd'hui chez lui comme un nouveau bonheur de chanter, micro à la main, cigarette entre deux doigts, il y a l'envie de plaire, de pousser la voix, de lui donner tout son punch, de prouver, mine de rien, qu'elle n'a peut-être jamais été aussi riche, qu'en tout cas elle n'est pas blessée par l'âge. Peu de commentaires plus ou moins malicieux, peu de monologues dans ce nouveau tour. S'il prend par instants un tabouret et s'y asseoir tranquillement, c'est pour chanter une de ces chansons de bar qu'il affectionne. Le répertoire même est un des plus équilibrés qu'il ait jamais présenté, *alternant anciens et nouveaux* titres, *New-York, New-York* et *A foggy day.* Une leçon époustouflante de spectacle.

CLAUDE FLÉOUTER.

CINÉMA

Aventures et nostalgie

L'aventure est au creux de la vague. Au creux de la mi-août réapparaissent les grands anciens, de *Lawrence d'Arabie* aux *Dix Commandements*, et quelques films nouveaux, des rossignols en v.o. seulement sur les Champs-Elysées. Qui va aux Champs l'été ? Les touristes internationaux dont l'espéranto est l'anglais, du moins le croit-on. Ils peuvent apprécier en direct l'humour flegmatique anglais vu par les Américains dans une histoire incroyable mais vraie qui date de la dernière guerre : *le Commando de Sa Majesté* (titre français), qui réunit des messieurs assez âgés, essoufflés, néanmoins patriotes, comme dans la chanson de Maurice Chevalier « *Et tout ça, ça fait — d'excellents Français — d'excellents soldats — qui marchent au pas...* »

Les Anglais, eux, s'embarquent dans un train pittoresque qui traverse l'Inde, et dans un incroyable rafiot rouillé. Ils doivent rejoindre le port de Goa. Là, trois navires allemands désarmés sont à quai. Sur l'un 'eux, un émetteur secret transmet les renseignements au sous-marin qui, depuis des mois, coule les convois alliés. Goa étant neutre, les militaires ne peuvent pas intervenir. C'est pourquoi ils envoient cette bande de réservistes déguisés en civils éméchés — perfide Albion — qui s'emparent du navire à quai, le font sauter. « *Pauvres gars* », soupire Gregory Peck en voyant les marins ennemis sauter dans la mer au milieu des mines.

Autour de Gregory Peck, encore bel homme, mais qui semble s'ennuyer à mourir et prend un ton de prêcheur radiophonique, s'agitent mollement, David Niven, Trevor Howard, Patrick McKnee et d'autres de la même génération : le troisième âge dans la seconde guerre mondiale.

Leurs regards sont ternes, noyés dans la résignation et peut-être l'alcool. Le scénario leur permet de flanquer des coups efficaces qui font un grand bruit, de jouer au héros. Pas le vulgaire soldat, le pion discipliné, mais le franc-tireur intrépide et blagueur qui sait boire et mourir heureux pour la bonne cause. Vieux masques portés par de vieux acteurs dans un film qui glorifie le cynisme, la belle vie dans les colonies d'antan et aussi le courage de ceux qui les avaient construites...

∴

C'est encore une histoire coloniale, celle des *Deux affreux sur le sable,* film américano-canadien tourné en Israël. Cela se passe en Afrique de nos jours. La veuve d'un colonel de l'Afrika Korps qui était devenu propriétaire d'un domaine et d'un point d'eau assoiffe le village pour venger le meurtre de son mari. Elle refuse d'admettre que les temps ont changé. Elle achète les services des deux « affreux » ,un grand Noir chauve et costaud, Louis Gosset Jr, et un Blanc à bedaine et bajoues couperosées : Tony Curtis. Nostalgie, nostalgie...

Après avoir brûlé la maison d'un voisin sans avoir tué personne (les deux seuls cadavres du film ne sont pas de leur fait), après avoir séduit la veuve et sa fille, distribué l'eau aux villageois malgré les ordres, ils s'en vont vers de nouvelles aventures, héros joyeux et paillards. Trafiquants d'armes, mercenaires, de « vrais hommes ».

A voir ces deux films, on se croirait revenus au temps où Piaf chantait *le Fanion de la légion*, où Gabin, Pierre-Richard Wilm, Gary Coper, portaient crânement le képi blanc et sentaient bon le sable chaud, exaltaient les vertus de la force civilisatrice... C'était juste avant la guerre.

★ Voir les films nouveaux.

COLETTE GODARD.

■ Un gala exceptionnel est donné à l'Olympia, mardi 12 août, à 21 heures, au profit de Médecins sans frontières et pour l'Ouganda. Avec la participation de Nicole Croisille, Catherine Lara, Maxime Le Forestier, Georges Moustaki. Places : 30 F.

LE PALMARÈS DE LOCARNO

Le Léopard d'or (grand prix) du XXXIIIe Festival du film de Locarno a été décerné, le dimanche 10 août, au film italien *Maledetti vi amero* (Maudits je vous aimerai), de Marco Tullio Giordana. Le Léopard d'argent (prix spécial du jury), récompensant une première ou une seconde œuvre, a été attribué au metteur en scène américain Robert Gardner pour *Clarence and Angel.*

Le jury a donné également deux Léopards de bronze : l'un récompense la qualité technique d'un film français de Jacques Bral, *Extérieur nuit.* Le second a été accordé à la troupe du théâtre néerlandais Werkteater pour son travail collectif dans le film *Opnam,* d'Eric Van Zuylen et Marja Kok.

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Carreau du Temple (634-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Conciergerie (724-14-16), 21 h. : la Rose et le Fer.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute Surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — II, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance ; 22 h. 30 : les Quatre Jumelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 23 h. 30 : Notre-Dame de l'Informatique.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Parré sifflera trois fois.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre de l'Union (770-90-94) : l'Avare.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les cafés-théâtres

Blancs - Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : G. Ouvier.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 45 : les Deux Suisses. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaion (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : P. Petit Quartet ; 21 h. 30 : la Matiouette.
L'Echandoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : J.-P. Réginal.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 19 h. 30 : Antonin fait c'qu'l veut.
La Mirandière (229-11-13), 22 h. 15 : S. Wofsy.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 21 h. : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : L. Rocheman ; 21 h. 30 : C. Jolibois ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-67-03), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Paris à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.

Le music-hall

Daunou (261-69-14), 21 h. : Pépé Cordoba et sa Fiesta flamenca.

Jazz, pop' et folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : J.-P. Sasson Quintet.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Diaphane.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Quiproquo.

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)

Conciergerie, 18 h. 30 : C. Hogwood (d'Aquin) ; 20 h. 30 : Ensemble S. Preston (Rebel).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Rien que les heures, d'A. Cavalcanti ; Yvette, d'A. Cavalcanti ; 17 h. : la Jeune Fille au carton à chapeau, de B. Barnet ; 19 h. : Un fille dans chaque port, de H. Hawks.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o.) : Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (F.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
CALIGULA (It., v. angl.) (**) Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15 (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) :
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (F.-Belg., v. angl.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
CHARLIE BRAVO (F.) (**) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CHRONIQUES MARTIENNES (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11).
5 % DE RISQUE (F.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
DON GIOVANNI (Fr.-It.), v. it. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
LE FAISEUR DE SUISSES (Suisse) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES HERITIERES (Hong.), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).
L'IMMORALE (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
KRAMER CONTRE KRAMER (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LONG WEEK-END (Austr.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A.), v.o. : Paramount-City Triomphe, 8e (562-47-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
MANHATTAN (A.), v.o. : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

LES FILMS NOUVEAUX

LE COMMANDO DE SA MAJESTÉ, film américain d'Andrew McLaglen (v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
EXTASE, film tchèque de Gustav Machaty (v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR AVOIR UNE FEMME QUI BOIT DANS LES CAFÉS AVEC LES HOMMES ? Film français de Jan Saint-Hamont : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DEUX AFFREUX SUR LE SABLE, film franco-canadien de Nicolas Gessner, v.o. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN FLIC DE CHOC, film américain de Christopher Leitch, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A.), v.o. : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 12e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
ON N'A RIEN A SECOUER (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
PIED PLAT SUR LE NIL (It., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE PRÉ (It., v.o.) : 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).

Lundi 11 août

LE ROI ET L'OISEAU (F.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (F.-It., v. it.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). — V.f. : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHERLOCK HOLMES AT'AQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (F.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82).
THIRD WORLD, PRISONNIER DE LA RUE (F.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (F.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13 (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Odeon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ULTIME ATTAQUE (Angl., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All, v.o.) : Cinoche Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARBRE AUX SABOTS (It.), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A.), v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BARRY LYNDON (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
BATMAN (A.), v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A.), v.o. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
CINDERFELLA (A.), v.o. : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A.), v.o. : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), jours impairs.
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHER PAPA (It.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CHINATOWN (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE CRI (It.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LA DERNIÈRE FEMME (It.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DEUX SUPER-FLICS (A.), v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LES DIX COMMANDEMENTS (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DOUZE SALOPARDS (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
EL CONDOR (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Images, 9e (522-47-94) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00).
L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ (A.), v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suisse), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LE FANTOME DE LA LIBERTÉ (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
GETAWAY, v.o. Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (562-75-90) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GOLDFINGER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE GUÉPARD (It.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HISTOIRE D'O (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60) ; Balzac, 8e (561-10-60).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA HORDE SAUVAGE (A.), v.o. : France-Elysées, 8e (723-71-11).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A.), v.o. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It.), v.o. : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-23) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
IRMA LA DOUCE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
JIMI HENDRIX (A.) (**), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JOHNNY GOT HIS GUN (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LAURÉAT (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LAWRENCE D'ARABIE (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LITTLE BIG MAN (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34).
LA MALEDICTION DE LA PANTHÈRE ROSE (A.), v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23).
MARATHON MAN (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE MESSAGER (Ang.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**), v.o. : Capri, 2e (508-11-69).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). Horaire spécial.
MOONRAKER (A.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MORE (A.), v.o. : Calypso, 17e (380-30-11).
MORT SUR LE NIL (A.), v.o. : Grand-Pavois, 15e (554-46-85). Horaire spécial.
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LES MISFITS (A.), v.o. : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), jours pairs.
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A.) (**), v.o. Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
PAPA D'UN JOUR (A., muet) : Marais, 4e (278-47-86), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
PARISTORY (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Balzac, 8e (561-10-60).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
ROCCO ET SES FRERES (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
ROCKY II (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96).
TESS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES TROIS STOOGES CONTRE HERCULE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE TOMBEAU HINDOU ; LE TIGRE DU BENGALE (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).



LETTRES

La mort de Paul Robert

(Suite de la première page.)

L'épisode essentiel de sa lignée maternelle est cependant l'installation en 1845 d'un arrière-grand-père, en Algérie à peine conquise, à Sidi-Ferruch, cependant que la lignée paternelle s'établissait à Orléansville. Français d'Algérie de père (Joseph Robert, industriel, notable, président des assemblées algériennes de 1919 à 1945) et de mère, et pour ainsi dire de fondation, Paul Robert, né à Orléansville, le restera de cœur toute sa vie.

C'est à Alger qu'il fait d'excellentes études de droit, est reçu avocat, puis est rappelé, en 1939, de Paris où il vient de soutenir une thèse d'économie politique, pour être affecté au service du chiffre du général Noguès, puis du général Giraud.

Bon écolier, il établit pour les retenir des listes de mots anglais, les rapproche des mots français qui devraient leur correspondre, et constate à cette occasion qu'aucun des dictionnaires français existants ne lui permet de passer rapidement et sûrement d'un mot à d'autres, proches cependant par l'association des sens et des intérêts. Sagement (et bêtement) rangés à leur place alphabétique, les mots du dictionnaire sont, en fait, les pierres éparses d'un immense édifice d'une ordonnance savante. Mais qui le sait ? Qui peut le voir ? Et comment rendre immédiatement perceptible à l'utilisateur d'un dictionnaire ce réseau de dizaine de milliers de sens et de mots ?

Paul Robert dira après coup que la solution était simple. Voire... Il suffisait, en effet, pour cela de renvoyer d'un mot à un autre, de « poisson » à « écaille », « nageoire », « ichtyophagie », « branchie », « frayère », « alevin » et quelques dizaines d'autres.

Mais « *Il ne suffit pas de dire un jour : je vais faire un dictionnaire,* reconnaît Paul Robert, *le chemin est long de la conception à l'élaboration, surtout lorsqu'on commence seul. Vient ensuite le lent apprentissage des collaborateurs, la formation d'équipes entre lesquelles se répartissent les tâches. L'auteur solitaire se mue en moniteur, en maître d'œuvre, en chef d'entreprise* ».

Métier passionnant et harassant en effet. Pour faire face à des obligations également impérieuses mais souvent peu compatibles (être à la fois le « rat de bibliothèque » qui entasse les fiches, l'entrepreneur à la recherche de moyens de financement et l'éditeur aux prises avec les problèmes de typographie et de délai), Paul Robert ne pourra d'abord compter que sur lui-même et lui seul.

Ce sera son grand mérite d'avoir compris qu'un public très large restait, dans les années 1948, dans l'attente d'un grand dictionnaire des mots, pensé et rédigé autrement que ses devanciers. Le fait est que la France n'a plus alors de véritable dictionnaire de langue. Cette conviction d'une nécessité pressante, il essaie sans succès de la faire partager aux spécialistes. Seule, l'Académie française l'encouragera en couronnant, en 1950, un premier fascicule de son dictionnaire. Peu à peu, l'artisan tenace réunira autour de lui une équipe compétente et fortement « motivée » : H. Cottez d'abord, dont l'apport au Robert a été déterminant, puis A. Rey, secrétaire général de la rédaction depuis 1959, et Josette Rey-Debove, qui ont à leur tour établi, à partir des intuitions de Paul Robert, une véritable et très productive doctrine d'une nouvelle lexicographie française.

L'entreprise Robert continue donc après lui, sous la marque de Société du nouveau Littré, et avec des projets toujours renouvelés. Le lexicographe disparu emportera avec lui beaucoup de regrets. C'était un homme d'une courtoisie parfaite, en vérité un homme du dix-neuvième siècle un peu égaré dans le nôtre, mais son œuvre demeure et se poursuit.

JACQUES CELLARD.

BIBLIOGRAPHIE

• DICTIONNAIRES SIGNÉS « ROBERT » :
— Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, en sept volumes (1952-1970), surnommé le « Grand Robert ».
— Le Petit Robert en un volume (1967).
— Le Micro-Robert, dictionnaire du français primordial (1971).
— Dictionnaire universel des noms propres, en 4 volumes (1974).
— Le Petit Robert II des noms propres, en un volume (1974).
— Robert et Collins, dictionnaire français - anglais, anglais - français (1979).
• ECRITS DE PAUL ROBERT :
— Divertissement sur l'amour. Dialogue des grands écrivains (1951). Choix de citations sur l'amour.
— Aventures et mésaventures d'un dictionnaire. La genèse d'une œuvre (1966).
— Au fil des ans et des mots. Mémoires en deux volumes : tome I : « les Semailles » (1979) ; tome II : « le Grain et le Chaume » (1980).
Tous ces livres ont paru aux Editions du Nouveau Littré, à l'exception des Mémoires, « Au fil des ans et des mots » (Robert Laffont).

CARNET

Naissances

— M. et Mme Jean-Paul MAULIAN sont heureux de faire part de la naissance de

Quentin,

le 5 août 1980, à Montmorency.

Décès

— M. Georges Barry,
François, Cécile et Estelle Barry,
Mme Albert Ernst,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Georges BARRY,
née Yolande Ernst,

leur épouse, mère et fille, qui s'est endormie le 6 août 1980, à Nice, à l'âge de quarante-trois ans, dans la paix du Seigneur après une longue et douloureuse lutte contre la maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu en la cathédrale d'Entrevaux (Alpes-de-Haute-Provence), le lundi 11 août 1980, à 16 h. 30, avec le pasteur Pierre Lovy de l'Eglise luthérienne de Nice et le Père Philippe Sonet s.j.

Ni fleurs ni couronnes.
4, avenue du Docteur-Brouardel, 75007 Paris.
04320 Entrevaux.
67400 Illkirch - Graffenstaden.

— Mme Benoît Casal, née Chantal Claret, son épouse,
Bérengère, Amélie, Céline, ses enfants,
L'ingénieur général de l'armement et Mme André Casal, ses parents,
M. et Mme François Claret, ses beaux-parents,
Et toute la famille,
font part du brutal retour à Dieu de

Benoît CASAL,
ingénieur ESCOM,

survenu le 8 août 1980, à Fontainebleau, dans sa trente-septième année.

Les obsèques auront lieu à Gigny-sur-Suran (Jura), le mardi 12 août 1980, à 15 h. 30.

44, rue Ginoux, 75015 Paris.
Gigny-sur-Suran, 39320 Saint-Julien.

— M. et Mme Bernard Guillanneuf,
Mme Béatrice Descamps-Latscha,
M. et Mme François Signorino, ses enfants,
Isabelle, Frédéric, Arnaud, Diane, Alexandre, ses petits-enfants,
Les familles Angel, Axelrad, Cole, Glicksman, et Rossi, parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition subite du

docteur Bella LATSCHA ANGEL,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 août 1980.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité, mardi 12 août, dans le caveau de famille à Jungholtz (Haut-Rhin).

— Le cardinal Marty, et ses auxiliaires, évêques de Paris,
Le Supérieur général et le Supérieur de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice,
Le curé de Saint-Sulpice,
Les prêtres et les religieuses de la paroisse Saint-Sulpice,
Et sa famille,
font part du décès de

M. André LEVASSOR - BERRUS,
prêtre de Saint-Sulpice,

le 8 août 1980, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques seront célébrées à l'église Saint-Sulpice (Paris-6e), le mardi 12 août 1980, à 8 h. 30.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur François RUSTIN,

survenu le 8 août 1980, à l'âge de trente ans.

De la part :
Du docteur Christiane Rustin et de ses filles Frédérique et Cécile,
De M. Jean Rustin et du docteur Elsa Rustin, ses parents,
De M. et Mme Geffroy, ses beaux-parents et de leur famille,
De M. et Mme Georges Rustin, ses grands-parents, de leurs enfants et petits-enfants,
De M. Pierre Rustin, son frère, et du docteur Caroline Pavlowsky,
Du docteur Monique Donabedian,
Et de tous ses amis et confrères de Créteil et du C.H.U. Henri-Mondor.
4, place de la Porte-de-Bagnolet, 75020 Paris.

Remerciements

— Mme Raymond Thevenin et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

M. Raymond THEVENIN,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur d'accepter leurs remerciements.

Anniversaires

— Le 12 août 1978 mourait à Florence, en Toscane, le

marquis Piero BARTOLINI SALIMBENI VIVAI.

Maryse et Maurice Mimault, (Monaco).

SPORTS

AUTOMOBILISME

Jacques Laffite vainqueur du Grand Prix de R.F.A.

La course automobile est souvent ainsi faite. Il arrive que le constructeur et le pilote, qui disposent théoriquement de la voiture la plus compétitive, le jour dit reviennent bredouilles d'un Grand Prix et, au contraire, que la réussite sourie à d'autres bien qu'au début les meilleures conditions ne soient pas réunies pour qu'ils s'imposent. C'est en tout cas ce qui est advenu dimanche 10 août au pilote français Jacques Laffite et à son constructeur Guy Ligier.

Cinquième temps des essais à 93/100 de seconde de l'Australien Alan Jones (Williams), auteur du tour le plus rapide, Jacques Laffite a bénéficié des ennuis de tous ordres qui se sont abattus sur ceux qui l'ont précédé une grande partie de la course. Successivement, Jean-Pierre Jabouille (Renault), René Arnoux (Renault), ont été contraints à l'abandon au vingt-septième tour des quarante-cinq que comptait l'épreuve puis, au quarante et unième tour, en vue de l'arrivée, Alan Jones a dû observer un court arrêt de 19 secondes à son stand pour procéder à un changement de pneumatique. Juste avant son arrêt, Jones avait 14 secondes d'avance sur Laffite. C'est dire que, sans le dégonflement ou la crevaison d'un pneu, l'Australien avait toutes les chances de remporter son quatrième Grand Prix de l'année, et d'augmenter encore son avance au classement du championnat du monde des conducteurs.

Pour une fois, les aléas d'un Grand Prix ont servi les intérêts de l'écurie Ligier, peu heureuse depuis le début de l'année. A cet égard c'est sans doute bonne justice que l'arrêt de Jones ait permis à Laffite de renouer avec la victoire. Il suffit de se souvenir qu'à trois reprises, lors des Grands Prix de Monaco, de France et de Grande-Bretagne, la situation avait été inversée et qu'à chaque fois les ennuis des Ligier avaient profité aux pilotes de Williams, Carlos Reutemann et Alan Jones.

Sans trop d'illusions

A Monaco, Didier Pironi (Ligier), nettement en tête, avait été arrêté par une boîte de vitesses capricieuse et Reutemann avait gagné ; en France, Jacques Lafitte, le plus rapide, et de loin, aux essais, avait, deux jours avant la course, changé de voiture — fuite d'essence à la coque de sa « bonne » voiture — et Jones s'était imposé ; en Grande-Bretagne, enfin, les deux Ligier s'étaient jouées de la concurrence dans la première partie du Grand Prix avant d'abandonner à cause de jantes défectueuses, et Jones avait gagné. La chance et la malchance bénéficient ainsi à chaque écurie et il est probable que chez Williams, bien que Reutemann et Jones se soient classés respectivement deuxième et troisième, on ne gardera pas un trop bon souvenir du Grand Prix de R.F.A.

Carlos Reutemann, qui a fini la course dans les roues de Lafitte, avait, à son tour, dû changer de voiture juste avant le départ, sa « bonne » voiture, celle qui lui avait permis de réaliser le quatrième temps des essais devant Lafitte, étant indisponible à la suite d'un début d'incendie survenu au cours de la séance d'essais libres de dimanche matin.

Chez Ligier, personne ne se faisait trop d'illusions avant la course. Les voitures de Lafitte et de Pironi, souveraines aux essais lors des Grands Prix précédents, avaient été surclassées par les Williams et les Renault. C'était, indirectement, la conséquence des ennuis de jantes rencontrés au Grand Prix de Grande-Bretagne. Faute de disposer de jantes assez solides pour supporter les contraintes des Grands Prix — 300 kilomètres à parcourir — Ligier avait dû renoncer à procéder aux essais privés, désormais classiques, qui ont lieu dans les semaines précédant chaque épreuve. C'est au cours de ces çoivent les réglages particuliers essais privés que les voitures re- à chaque Grand Prix, compte tenu des particularités de chaque circuit.

Pour le Grand Prix de R.F.A., les Williams et les Renault n'avaient pas le handicap de partir, comme les Ligier, à l'aveuglette l'avant-veille de la course, dans les premiers essais officiels. Au lieu de prendre part à ces essais, l'urgence était de tout faire chez Ligier pour que le fournisseur de jantes reprenne ses calculs, cette fois avec un cahier des charges précis, et sorte en temps voulu des roues assez robustes pour éviter que de tels incidents puissent se reproduire.

Tour à tour, trois pilotes et trois voitures ont dominé le Grand Prix de R.F.A. Tout d'abord Jean-Pierre Jabouille (Renault) jusqu'au vingt-septième tour, son abandon comme celui de son équipier, René Arnoux, étant provoqué, à quelques secondes d'intervalle, par un ennui bien connu chez Renault : les ressorts de soupapes. Jones, qui naviguait dans le sillage de Jabouille depuis le départ, prit le relais jusqu'à son changement de pneumatique au quarante-et-unième tour ; et enfin l'essentiel, c'est-à-dire boucler le dernier tour en tête, revint à Jacques Laffitte dont l'équipier, Didier Pironi, avait abandonné peu avant la mi-course.

Jacques Laffite n'avait pas remporté de Grand Prix depuis janvier 1979, depuis son doublé en Argentine et au Brésil. Il lui a donc fallu laisser passer vingt Grands Prix avant de remonter, à Hockenheim, sur la plus haute marche du podium. Avec cette victoire en Allemagne, la quatrième de sa carrière (1), il reprend cinq points à Alan Jones, leader du championnat du monde, et ne compte que seize points de retard. Il conserve la possibilité de remporter le championnat du monde tout comme Nelson Piquet (Brabham), Carlos Reutemann (Williams), Didier Pironi et René Arnoux. Cinq Grands Prix restent à disputer : en Autriche, aux Pays-Bas, en Italie, au Canada et aux Etats-Unis côte est.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Grand Prix de Suède en 1977 sur Ligier-Matra, Grands Prix d'Argentine et du Brésil en 1979 sur Ligier-Cosworth, Grand Prix de R.F.A. en 1980 sur Ligier-Cosworth.

MOTOCYCLISME

PATRICK PONS EST DANS UN ÉTAT « EXTRÊMEMENT GRAVE »

Au troisième tour de l'épreuve des 500 cm3 du Grand Prix d'Angleterre, disputé dimanche 10 août, à Silverstone, le pilote français n° 1 Patrick Pons, vainqueur du Grand Prix de Daytona, a vidé la selle de sa Yamaha à la sortie de la chicane disposée au virage Becketts. Michel Rougerie, qui le suivait dans sa roue, n'a pu l'éviter et a percuté sa moto au sol, se blessant lui-même sérieusement. Transporté par hélicoptère à l'hôpital de Northampton, il a été jugé « *dans un état extrêmement grave* ». On interdisait toute intervention chirurgicale immédiate.

VOILE

« FRANCE-III » DEUXIÈME DERRIÈRE « AUSTRALIA »

Aux éliminatoires de la Coupe de l'America, à Newport (Rhode-Island), « France-III », le 12 mètres du baron Bich, garde encore de bonnes chances d'accéder à la finale contre les Américains. Après huit régates (quatre victoires, quatre défaites), le voilier français occupait samedi soir 9 août la deuxième place derrière « Australia », barré par Jim Hardy, devançant le voilier suédois « Sverige », barré par Pelle Peterson, troisième ex aequo avec les Britanniques du « Lionheart ».

FOOTBALL

LA PREMIÈRE JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE DEUXIÈME DIVISION

Premières surprises pour la première journée du championnat de deuxième division à Sète : l'Olympique de Marseille s'est fait battre par La Paillade-Montpellier (3-1), tandis qu'à Libourne Avignon s'est incliné devant les joueurs locaux (2-0). Ainsi, Montpellier, dans le groupe A, et Thionville (vainqueur de Dunkerque, 3-0), dans le groupe B, sont les premiers leaders d'un championnat qui s'annonce très disputé.

CYCLISME

Hinault et Gitane un mois après

Bernard Hinault a effectué une rentrée discrète dans le Tour d'Allemagne, qui a eu lieu du 5 au 10 août et qui s'est terminé à Munich par la victoire de l'Allemand Braun. On attendait mieux du routier breton, qui apparaît aujourd'hui comme le chef de file vulnérable d'une équipe affaiblie.

Pau, 9 juillet 1980 : Hinault quitte le Tour de France sur la pointe des pieds, un Tour de France dont il était le favori et le leader. Abandon aussi bizarre que spectaculaire. Le porteur du maillot jaune s'esquive en effet la veille de la grande étape pyrénéenne tard dans la soirée, alors que peu de temps auparavant il envisageait l'avenir immédiat avec un relatif optimisme. Souffrant depuis plusieurs jours d'un genou — et non pas d'une simple tendinite comme on pouvait le croire — Hinault explique qu'il a voulu partir discrètement sans offrir l'image du champion blessé et vaincu.

Les raisons de son abandon demeurent cependant obscures et par là même inquiétantes. On a l'impression que sa décision de renoncer à l'épreuve lui a été suggérée ou dictée pour des motifs mal définis. Cette défaite accidentelle ne le condamne pas pour autant. D'autres champions (*nous pensons à Louison Bobet*) ont capitulé dans le Tour de France sans que la suite de leur carrière ait été compromise. Or, moins d'une semaine plus tard, au cours de la dix-huitième étape Morzine - Prapoutel, Jean-René Bernaudeau, le coleader du groupe Renault-Gitane, septième du classement général, se retire lui aussi, victime... d'un genou défaillant.

La coïncidence est troublante. Elle autorise les questions qui restent sans réponse. Finalement, la meilleure équipe française, réduite à cinq unités, termine le Tour dans l'anonymat, son coureur le mieux placé, Patrick Bonnet, se classant trente-quatrième à Paris avec plus d'une heure de retard sur Zoetemelk.

On ne saurait juger un homme et son entourage sur un échec, surtout que cet homme a gagné, en l'espace de quelques semaines, Liège-Bastogne-Liège, le Tour de Romandie et le Tour d'Italie. Mais un mois s'est écoulé depuis l'affaire de Pau et les récents résultats laissent placer un doute sur le retour en forme de Bernard Hinault, dont la prestation au Tour d'Allemagne n'a pas été convaincante. Plus grave : l'équipe Renault-Gitane, présentée comme un modèle d'organisation et d'harmonie, s'est fissurée au lendemain du Tour de France.

Les transferts de plusieurs coureurs — ceux de Bernaudeau, Chalmel et Berlan, notamment — et le départ de Marcel Boishardy, qui faisait fonction de manager, semblent indiquer qu'un profond malaise s'est installé au sein de cette formation qu'on citait en exemple *pour son unité. Est-ce* la faillite du système instauré par Cyrille Guimard, un système qui repose sur une méthode rigoureuse (le directeur sportif l'a expliqué dans son livre *Un vélo dans la tête*), mais peut-être aussi sur une discipline par trop despotique ?

Privé dès l'an prochain de quelques-uns de ces éléments de base, Guimard va devoir reconstituer son effectif. Il a déjà engagé Madiot, neuvième de l'épreuve routière des Jeux olympiques, qui effectuera ses débuts professionnels à l'occasion du *Tour du Limousin*, ainsi que le jeune Américain Greg Lemond. Quant à Hinault, il dispose de vingt jours pour recouvrer une condition satisfaisante en fonction du championnat du monde *(31 août), qui est désormais* son objectif principal. Sera-t-il exact au rendez-vous ?

JACQUES AUGENDRE.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX D'ALLEMAGNE DE FORMULE 1

1. Laffite (Ligier), 1 h. 22 min. 59 sec. 73/100 (moyenne 220,626 km-heure) ; 2. Reutemann (Williams), 1 h. 23 min. 2 sec. 92 ; 3. Jones (Williams), 1 h. 23 min. 33 sec. 26 ; 4. Piquet (Brabham), 1 h. 23 min. 44 sec. 21 ; 5. Giacomelli (Alfa Romeo), 1 h. 24 min. 16 sec. 22 ; 6. Villeneuve (Ferrari), 1 h. 24 min. 28 sec. 45 ; 7. Andretti (Lotus), 1 h. 24 min. 32 sec. 74 ; ...11. Prost (McLaren), à 1 tour ; 15. Jarier (Tyrell), à 1 tour.

Classement provisoire du championnat du monde. — 1. Jones, 41 pts ; 2. Piquet, 34 ; 3. Reutemann, 26 ; 4. Laffite, 25 ; 5. Arnoux et Pironi, 23 ; 7. Patrese, 6 ; 8. De Angelis, 6.

Cyclisme

TOUR D'ALLEMAGNE

1. Gregor Braun (All. Ouest) ; 2. Tommy Prim (Suisse) ; ...17. Bernard Hinault (Fr.).

Motocyclisme

GRAND PRIX D'ANGLETERRE (à Silverstone)

500 cm3. — 1. Mamola (E.-U.), sur Suzuki (moyenne 183,49 km-heure) ; 2. Kenny Roberts (E.-U.), sur Yamaha.

Natation

CHAMPIONNATS DE FRANCE

50 mètres nage libre. — 1. Ivan Boutteville (dix-huit ans), 23 sec. 98 (record de France).

Tennis

FINALE DES CHAMPIONNATS DES ETATS-UNIS SUR TERRE BATTUE (à Indianapolis)

Simple messieurs. — José-Luis Clerc (Arg.) b. Mel Purcell (E.-U.), 7-5, 6-3.

Simple dames. — Chris Evert-Lloyd (E.-U.) b. Andrea Jeager (E.-U.), 6-4, 6-3.

COUPE VALERIO (au Touquet)

L'équipe de France juniors s'est qualifiée pour la finale en battant les Britanniques par 4 à 1.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 11 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Caméra au poing.
Un homme et les cygnes.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Série : Frédéric.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : le Miroir à deux faces ».
Film français d'A. Cayatte (1958), avec M. Morgan, Bourvil, I. Desny, E. Manet, G. Oury, S. Milo, Sylvie, G. Chamarat (N. Rediffusion.)
Un médiocre professeur de lycée épouse une jeune fille laide dont il fait son esclave domestique. Dix ans plus tard, une opération de chirurgie esthétique rend belle la femme étouffée, ce qui bouleverse la vie du couple.
Drame psychologique très habilement raconté selon deux points de vue. Un certain réalisme et un rôle très intéressant de Bourvil.

22 h 5 Série : Grands-mères.
Par Jean Frapat. *Grands-mères de l'Islam*, film de Coline Verreau.
Deux jeunes grands-mères algériennes qui vivent à Marseille racontent ici comment on les maria à treize ans. L'une d'elles a eu vingt enfants, en vingt ans.

22 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Trente-Six bouts de chandelles.

20 h Journal.

20 h 35 Document : l'Opéra sauvage, par F. Rossif.
Au début ce fut la musique.

21 h 35 Document : les Fils de la peur, ou *les religions du Brésil.*
Emission de P. Miquel, réal. C. Diegues et C. Gallot (Première partie).

22 h 20 Sport : catch à quatre.

22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Carroyage ; Hebdo-Jeunes.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma public : « le Roman d'un voleur de chevaux ».
Film américano-yougoslave d'A. Polonsky et F. Hanzekovic (1970), avec Y. Brynner, E. Wallach, J. Birkin, O. Tobias, L. Kazan, D. Opatoshu. (Rediffusion.)
En 1904, dans un village de Pologne occupée par les Russes, des paysans juifs vivant de contrebande des chevaux, bravent l'autorité d'un chef de cosaques chargé de réquisitionner les bêtes.
Peinture d'une communauté tentant de sauvegarder son indépendance, réalisée avec un humour et une verve sous lesquels transparaît une certaine gravité. De très belles images.

22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 25, Sons : femmes (mariage à Bénarès).

19 h. 30, Les conteurs aujourd'hui : E. Cevin.

20 h., Dix heures pour Offenbach : avec J. Sutterland et R. Bonynge.

21 h., L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française (Marat).

22 h., Inde : musiciens populaires du Rajasthan.

22 h. 30, Les chemins de la connaissance : la femme du dix-neuvième siècle (1 aprostituée).

23 h., Trois hommes à la recherche d'une comédie. Feuilleton de L. Kobrinsky (redif.).

23 h. 30, New-nuits.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert (Echanges internationaux) : « Missa Solemnis en ré majeur », opus 123, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. C.-M. Giulini, avec E. Moser, soprano ; J. Hamari, mezzo ; P. Schreier, ténor et K. Ridderbusch, basse.

23 h., Les nuits d'été : Milan, les grandes heures de la Scala : œuvres de Rossini, Bellini (avec la Callas, dans un extrait du « Pirate ») et Verdi ; 0 h., Concert dans la ville.

Mardi 12 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.

12 h 30 Jeu : Avis de recherche.

13 h Journal.

13 h 30 Série : Les héritiers.

17 h Scoubidou.

17 h 25 Croque vacances.
Dessin animé ; 17 h. 27, Isidore le lapin ; 17 h. 30, Infos-magazine ; 17 h. 44, Variétés ; 17 h. 48, Momo et Ursula.

18 h Documentaire : Mon quartier c'est ma vie.
Par Hubert Knapp. Deuxième partie : l'Arlequin ou l'Auberge espagnole.
Après avoir montré comment les habitants d'un quartier de Roubaix sauvent celui-ci de la destruction, Hubert Knapp fait découvrir, aujourd'hui, ce que signifie vivre dans l'Arlequin, ce quartier de la ville nouvelle de Grenoble-Echirolles.

19 h Caméra au poing.
Plongées mexicaines.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Série : Frédéric.

20 h Journal.

20 h 30 Série : Mathias Sandorf.
D'après Jules Verne. Adapt. de C. Desailly. Réalisation de J.-P. Decourt, avec I. Bujtor, J. Speidel, C. Giraud, J. Breuer...
Cinquième et sixième épisode : un mystérieux docteur Antekirtt apparaît à Raguse (aujourd'hui Dubrovnik).

21 h 20 Documentaire : Les Français du bout du monde.
Par P. Dhostel et Jérôme Equer.
Un Français au Venezuela.
Jean Arau, plongeur sous-marin, a monté au Venezuela une entreprise de travaux sous-marins. Il travaille avec des archéologues.

22 h 10 A bout portant : Pierre Delanoë.
Auteur de trois mille chansons, dont deux cents sont devenues des succès.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : « Kim et Cie ».
Les bons photographes.

14 h Aujourd'hui, madame.
Les coulisses du zoo de Vincennes.

15 h 5 Feuilleton : « la Planète des singes ».
Libération.

15 h 50 Fenêtre sur... le chant des fous.
Histoire de pouvoirs.

16 h 35 Cinéma : « le Grand Bidule ».
Film français de R. André (1967), avec F. Blanche, D. Cowl, J. Poiret, M. Serrault, M. Dax, A. Berry, B. Dhéran, H. de Lapparent, F. Cadet, K. Balm.
Un savant farfelu découvre la formule d'un nouveau carburant. Travaillant à Paris sous la protection du gouvernement, il est traqué par les agents de deux compagnies pétrolières, qui veulent l'éliminer.
Le degré zéro d'un certain cinéma comique français. De bons acteurs embarqués dans une triste galère.

18 h Récré A 2.
Casper et ses amis ; Satanas et Diabolo ; Le neveu d'Amérique.

18 h 30 C'est la vie de l'été.
Dis-moi où tu habites ; les cent chefs-d'œuvre.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Trente-Six bouts de chandelles.

20 h Journal.

20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Bus stop ».
Film américain de J. Logan (1956), avec M. Monroe, D. Murray, A. O'Connell, B. Field, E. Heckart, E. Bray, H. Lange, H. Conreid, C. Adams. (Rediffusion.)
Un cow-boy du Montana, qui ignore tout des femmes, rencontre, dans un saloon, une chanteuse-entraîneuse minable qu'il considère comme un ange et veut conquérir par la manière forte.
Une peinture de la province américaine sans enjolivement romanesque. Marilyn Monroe, échappant à son mythe hollywoodien, s'y montre une merveilleuse actrice.

22 h Débat : Hollywood a-t-il détruit Marilyn ?
Avec MM. R.F. Slatzer, écrivain, mari de Marilyn pendant cinq jours, G. Belmont, écrivain et journaliste, A. Kyrou, réalisateur, J. Logan, réalisateur de *Bus stop.*

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Pillages : la grue. Les couleurs du temps de l'été.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma pour tous : « Billy le Kid, le réfractaire ».
Film américain de D. Miller (1941), avec R. Taylor, B. Donlevy, I. Hunter, M. Howard, G. Lockhart, L. Chaney Jr. (Rediffusion.)
Dans les années 1880, un aventurier qu'un ami de jeunesse tentait de réadapter à une existence honnête devient définitivement un hors-la-loi.
Une bien terne version de la vie d'un personnage légendaire de l'Ouest américain, curieusement interprété par Robert Taylor.

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7h. 2, Colportage : en Normandie.

8 h., Le jardin des sciences naturelles : les légumes sauvages.

8 h. 32, Actualité : les Vietnamiens redécouvrent leurs lithophones.

9 h. 7, Universités de l'universel : Cambridge.

10 h., Un mois en Auvergne : à Aurillac.

11 h. 2, De Baudelaire à Cocteau : Baudelaire et les musiciens (Duparc, Berg, Chabrier, Ferré). Et à 16 h.

12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre en France.

12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Entretien avec... C. Ballif, les poètes.

14 h., Rencontre avec... l'électro-acoustique.

14 h. 30, L'univers sonore du théâtre de Edo : le théâtre Kabuki.

15 h. 22, La voile autour et alentour : variations sur voiles.

16 h., Mallarmé et les musiciens : Ravel, Debussy, Poulenc, Philippot.

17 h. 2, Les signes de l'invisible : l'église de Thuret : la symbolique romane.

18 h., Visages de la langue française.

19 h. 30, Les conteurs d'aujourd'hui : N. Khemir.

20 h., Dix heures pour Offenbach : avec Jean Le Poulain.

21 h., L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française (Marie-Antoinette).

22 h., Echos de la poésie hongroise : Miklos Radnoti (1909-1944).

22 h. 30, Les chemins de la connaissance : la femme au dix-neuvième siècle (le Jardin des modes).

23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète. Feuilleton de L. Kobrinsky (redif.).

23 h., New-nuits.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 03, Réveil-matin : œuvres de R. Schumann, J. Strauss, Mozart et Schubert, dirigées par Herbert von Karajan ; 8 h., « Symphonie n° 38 en ré majeur », de Mozart, dir. H. von Karajan ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, œuvres de Mozart et Webern ; 10 h. 30, « *Pelléas et Mélisande* » extraits (Debussy), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.

11 h. 30, Concert - Festival du Marais 1980 : le 1-7-80 ; 13 h. 5, Jazz vivant estival : le groupe Azimuth dans des œuvres de Taylor et Wheeler et l'Intercontinental Express (Austin), à l'Espace Cardin, le 28-1-1978.

14 h., Collection particulière : Karajan et Beethoven ; 15 h., œuvres de Mozart et Schubert ; 16 h. 30, « la Flûte enchantée », de Mozart, extraits de l'acte II.

17 h. 30, Concert (en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris) : œuvres de Christov, Tchesnokov, Nikolaev, Lubimov, Manolov, Gretchaninov, Dinev, Dehtiarev ; 19 h. 05, Kiosque-soir.

20 h. 30, Forum de clavecin (Festival estival de Paris) en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris : *Haydn in London*, « Trio en ré majeur pour flûte », « Chanson pastorale », « Quatuor à cordes en mi bémol majeur n° 1 », « Trois chants écossais », « Symphonie n° 94 en sol majeur », par l'Academy of Ancient Music, dir. Christopher Hogwood, avec J. Nelson, soprano, S. Preston, flûte.

21 h. 45, Journées de musique de Donaueschingen 1979 : « Un immagine di Arpocrati pour piano, chœur et orchestre », de S. Sciarrino, par le Freiburger Vokalensemble, dir. W. Schaefer, et l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. E. Bour, avec M. Damerini.

23 h., Les Nuits d'été : Florence et Sienne, la Florence des Médicis : œuvres de Caccini, Rossini, Donizetti, Couperin, Scarlatti, Mendelssohn, Bach et Tchaïkovski ; Un jeu siennois ancestral : le Palio.

Le Monde

jours d'été

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : « Pacific Way »

Port-Moresby. — La joie, soudain, fait irruption dans Port-Moresby. Et la fête ! Et la musique ! Des pirogues, armées comme il y a trois siècles de fibres et de cordes, accostent à Ela Beach. Cinq cents canoës de course à voiles carrées — ou à double coque — arrivent des villages de Kupiano, Gavuone ou Marshall-Lagoon ; des îles Fergussen ou Trobriand. D'autres, luttant contre les vents du sud dans la mer de Corail, accourent de Guadalcanal, des Nouvelles-Hébrides et de Nouvelle-Irlande. Des cargos venus de plus loin encore, en crachotant sur les vagues, apportent, arrimées sur leur pont, des pirogues de course aux couleurs de Tahiti, Ponape, Guam, de la Nouvelle-Zélande ou du minuscule Tokelau. Dans l'immense Pacifique, sur des centaines de kilomètres d'océan, d'incroyables armadas empanachées convergent vers la Papouasie-Nouvelle-Guinée. C'est grand et magnifique !

De longs murmures courent déjà dans la foule agglutinée sur la plage, à l'ombre des casuarinas, ou perchée dans les pierrailles de Paga Hill. Oui, une folle joie tressaille partout dans Port-Moresby, où la poussière elle-même paraît suspendue. Voyez un peu l'aéroport ! Il y flotte des plumes de couleurs, des parures en raphia et des fanions écarlates. Les jets d'Air Niugini, d'Air Nauru ou des Polynesians Airlines déversent à intervalles réguliers des groupes nationaux un peu ivres de voyage, regards écarquillés, et qu'accueille le mitraillage des tambours de bois. L'Océanie rassemblée ! L'Océanie retrouvée ! Des milliers de danseurs, musiciens, troubadours et artisans amènent avec eux les parfums de leurs îles lointaines, de leurs montagnes ou de leurs lagons ; les coquillages de Bora-Bora ou des Salomon, les *tapas* de Wallis ou des Cook... On charrie des caisses et des balluchons. Des convois embrouillés se forment sur la route de Waigani. La radio nationale, entre deux communiqués en pidgin, lance dans la villes des flots syncopés de sanguma, cette musique de flûte, garamuts et kundus qui incarne déjà la Papouasie-Nouvelle-Guinée et sera peut-être fredonnée dans le monde entier, le reggae de demain.

∴

Le troisième Festival des arts du Pacifique sud est commencé (1). Son thème officiel en fait cette fois bien autre chose qu'un festival : « célébrations de la conscience du Pacifique »... Beau projet, extraordinaires retrouvailles ! Oubliera-t-on pendant ces dix jours échevelés les archipels dévastés, les mémoires orphelines, la bombe de Mururoa ou les bordels d'Honolulu ? Oubliera-t-on les multinationales et les maisons de commerce, les bidonvilles et les réverves d'aborigènes ? Peut-être, peut-être... Sous les arbres du campus de Port-Moresby où sont logées les délégations, une parole commune se cherche déjà à tâtons. On s'observe, on s'approche. Les danseurs des Cook et ceux des Tuamotou, qui vont bientôt s'affronter sur la scène du forum, comparent leurs tambours et se mesurent du regard. Un guitariste d'Hawaï s'est lié d'amitié avec un étudiant papou, ils échafaudent des actions militantes pour la « dénucléarisation » du Pacifique. Un groupe de « *mamas* » venues de Polynésie française s'est rassemblé sur les marches de l'entrée. Elles portent des robes vives et des couronnes de fleurs ; elles ont le regard un peu effaré de celles qui ont quitté pour la première fois leur petite île des Australes ou des Marquises. Quel voyage ! Des Kanaks de Nouvelle-Calédonie paraissent encore perdus au milieu de leurs frères mélanésiens anglophones arrivés de Fidji, Bougainville ou Nouvelle-Géorgie. N'importe ! On essaie d'improbables langages et l'on fait d'heureuses découvertes. Les Cook comprennent le tahitien ; les Papous parlant pidgin peuvent discuter sans effort avec les Néo-Hébridais qui leur répondent en bichelamar ; les francophones de Futuna ou Wallis retrouvent une langue polynésienne presque commune avec les anglophones de Tonga ou des Samoa. Beau symbole que ces conversations trébuchantes, ponctuées par des fous rires quand un un mot se dérobe.

∴

Oui, un sacré spectacle ! Là, sur les pelouses de l'université, ou dans la grande salle du réfectoire qui se remplit à l'heure des repas, des milliers d'îles, d'archipels et de tribus, des dizaines de jeunes Etats, plus de mille langages sont rassemblés, le temps d'une grande fête. Un énorme brouhaha monte des tables. Et quelle palette ! Un lent travelling le long des fenêtres montrerait toutes les couleurs de peau, toutes les statures et coiffures. Les Papous ou les Fidjiens portent les cheveux à l' « afro », avec un air très « africain », les Maoris au teint clair de Nouvelle-Zélande font un peu géants avec leurs bandeaux de perles sur le front ; les costauds Wallisiens paraissent durs et « machos » à leurs cousins plus sucrés de Tahiti ; les Mélanésiens graves et sombres côtoient les rieuses vahinés de Papeete. Une vraie Babel océanienne sur laquelle flotte l'imperceptible sentiment d'une solidarité naissante. Providence des voyageurs, le hasard m'offre ainsi, après de longs vagabondages sur la mer, toute l'Océanie d'un seul coup. C'est un beau cadeau.

Est-ce un mirage ? Un songe trop beau et qui s'évanouira dès la fin du festival ? Y a-t-il vraiment quelque part dans le monde une *réalité* qui s'appelle l'Océanie ? Cette question va flotter pendant dix jours sur Port-Moresby, hanter les pièces de théâtre de William Takaku ou les poèmes de John Kasaïpwola ; accompagner les danses, les musiques et les régates. Elle a couru avec moi d'île en île depuis mon départ de Paris. Tâchons de la regarder en face, voilà dix ans qu'elle est *vraiment* à l'ordre du jour. En 1970, Sir Ratu Kamisese, premier ministre des îles Fidji, lançait à la tribune des Nations unies une formule devenue aujourd'hui la clé de toutes les conversations, discours, débats : *Pacific Way*, la « manière de vivre » dans le Pacifique. Elle exprimait pour la première fois la volonté de définir une solidarité océanienne et une identité transcendant toutes les « différences ». Dernière venue sur la scène du monde où s'empoignent les géants, l'Océanie, dispersée, avec sa poussière de peuples et de nations, ses cinq petits millions d'habitants, faisait ainsi entendre sa voix et manifestait son intention d'exister. Mieux encore, elle prétendait chercher, en dehors des grands systèmes et des « camps » idéologiques, son propre chemin vers l'avenir. Une revendication bien frêle au milieu des grandes invectives mondiales et du fracas des guerres... Personne n'a pris la peine de l'écouter. Est-il temps de rattraper cet oubli ?

1970-1980 : ces dix années-là auront sans doute changé l'Océanie davantage que le siècle précédent. Un « continent » est peut-être *né* qui, hier encore, n'était qu'une nostalgie. La cascade des accessions à l'indépendance, d'abord, a multiplié le nombre des jeunes Etats pressés de s'affirmer. Les Samoa occidentales en 1962, Nauru en 1968, Fidji et Tonga en 1970; la Papouasie-Nouvelle-Guinée en 1975, les îles Tuvalu (ex-Ellice) et les Salomon en 1978, Kiribati (ex-Gilbert) en 1979, le Vanuatu (Nouvelles-Hébrides) en 1980. Partout de nouveaux drapeaux, de nouvelles libertés reconquises. Certes, la majeure partie de la Micronésie demeure sous domination américaine, la France règne encore sur la Polynésie, la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna ; la Nouvelle-Zélande est présente aux Cook et à Niue, mais pour combien de temps ?

∴

Bien sûr, beaucoup de ces indépendances ou de ces autonomies internes sont restées formelles, et des colons nostalgiques ont pu moquer les « Républiques des atolls » de cinq ou dix mille habitants dressées solennellement, comme autant de bannières lilliputiennes, sur les mers. Presque partout l'assistance des anciennes métropoles est requise, mieux encore, elle est déterminante. Est-on indépendant lorsqu'on n'a ni les moyens de payer ses fonctionnaires ni ceux de se défendre ? Discutables chiffres en main, ces décolonisations-là ont surtout valu comme une historique « restitution de dignité ». L'importance que l'on attache désormais ici aux attributs symboliques de l'indépendance — hymne, protocole, compagnie aérienne — montre *a contrario* qu'ils en sont souvent les seuls bénéfices tangibles. Mais je ne pense pas qu'ils soient négligeables. Si la componction très appuyée, voire l'arrogance un peu hautaine (2), de la jeune classe politique océanienne est parfois désagréable, elle est justifiée par l'histoire. Et par les humiliations subies.

Une autre révolution moins spectaculaire, mais plus décisive encore, a secoué tout le Pacifique sud : la fin de l'isolement physique et psychologique de chaque territoire. Les années 70 auront été celles des inaugurations d'aéroports ou de lignes aériennes, celles du téléphone par satellite. Deux « détails » techniques qui, dans cet univers des îles et des distances, ont brusquement tout changé. Des patries repliées sur leur « différence » se sont ouvertes au reste du monde ; des pays en vase clos ont subitement entendu — et quotidiennement — les voix et les rumeurs venues d'au-delà des vagues. Un grand frisson de « découverte » instantanée a parcouru le Pacifique. Et quel remue-ménage ! Quels va-et-vient ! Les hommes politiques et les intellectuels d'Océanie ont un premier point commun : ils vivent dans les avions ! Sautant d'une conférence à un forum, d'un séminaire à un festival. Ce sont les V.R.P. infatigable d'une communauté encore tout ébahie de se reconnaître. Avec eux voyagent des textes et des poèmes, des chansons, des pamphlets. Comme si mille paroles — maintenant — filaient sans cesse sur la mer, rebondissant d'un archipel à l'autre, tissant peu à peu l'indéfinissable certitude d'une solidarité. Oui, une vraie révolution.

∴

Alors *Pacific Way ?* L'expression revient désormais comme une formule magique, dans la moindre rencontre. Elle apaise et détend, elle rassure. Dès qu'on veut la définir, pourtant, elle se dissipe comme une fumée. Son contenu *politique* est incertain : malgré les sessions périodiques du forum du Pacifique sud, nulle vraie connivence ne rassemble encore les îles, demeurées, pour la plupart, dans la mouvance de leurs anciennes métropoles. Seuls thèmes possibles d'une unanimité : le rejet du colonialisme — français notamment — et l'hostilité aux expérimentations militaires. Celles de la France aux Tuamotou, bien sûr, mais aussi des Etats-Unis et de la Chine, qui, en 1980, a tiré des missiles balistiques vers l'Océanie, entre Kiribati et Tuvalu, sans daigner avertir les Etats concernés ; à l'exception des plus grands : Australie et Nouvelle-Zélande. Bel exemple de dédain pour les « petits poissons », qui se sont officiellement déclarés « outragés ». L'anticolonialisme et le refus de l'atome ne fondent pourtant pas, à eux seuls, une communauté. Alors ? Elle n'est pas davantage vivante sur le terrain de l'économie et de la marchandise. Il faut voir l'âpreté avec laquelle les petites nations se disputent la desserte aérienne de la région ou négocient, séparément, la concession de leurs droits de pêche à une grande puissance (Japon, Corée, Etats-Unis). L'idée d'une zone océanienne de coopération économique est dans l'air depuis longtemps. Seule, elle permettrait aux Etats nains de mieux résister aux grands fauves riverains. Mais elle est encore lettre morte. Quant aux cultures et aux traditions, on a dit leur infinie diversité : *« Les différences entre ces cinq millions de personnes*, estime Ronald Crocombe, *sont plus grandes ici que dans n'importe quel groupe de même importance à travers le monde. »*

Et pourtant ! *Pacific Way*, ces deux petits mots resurgissent sans cesse et sont partout colportés au milieu des fêtes de Port-Moresby. Une incantation, peut-être, le symptôme d'une quête ? On n'en finit pas de leur chercher, au-delà de la politique et de l'économie, une vraie substance. Des ébauches de réponse se font jour. L'Océanie partage la même « décontraction » face aux conflits de la vie et le même souci du consensus. C'est un continent de négociations et de paix. On y manifeste en outre la même circonspection devant l'accumulation *quantitative* de richesse ; la même méfiance ontologique à l'égard du *travail*. On y combine plus harmonieusement qu'ailleurs peut-être une disposition à la joie du corps, aux danses et aux chants, avec l'inclination vers Dieu et le sacré. Un attachement commun à l'Evangile — en dépit des réactions de rejet ici et là — reste même l'un des plus forts traits d'union. L'Océanie est terre chrétienne ; des Eglises et des clergés locaux y prennent un peu partout la relève des missions. Ajoutons à cela le sens profond de la *communauté* et une sorte de suspicion spontanée à l'égard de l'individualisme. Fait-on une civilisation avec ces quelques valeurs fragiles ?

Attrapons au vol ce dernier mot. Il définit peut-être *a contrario* la *Pacific Way*. L'Océanie se sait privilégiée sur la planète, mais éminemment fragile. Elle a trop subi de dévastations pour l'oublier. Labourée hier dans le vif de son âme par les entreprises coloniales, elle affronte aujourd'hui un autre péril : celui du « développement ». L'émergence des jeunes Etats indépendants soucieux de modernisme, la révolution des transports et des communications, tout cela a pulvérisé les anciennes barrières de l'insularité. Or l'Océanie est moins bien armée que quiconque pour adopter — sans discussion — un modèle occidental de croissance. Elle le sait bien, et ses jeunes gouvernants balancent entre une forte tentation et une conscience très aiguë des périls. Gros paradoxe : la libération de l'Océanie pourrait aboutir à sa seconde « disparition ».

∴

Dans Port-Moresby, le Festival bat son plein. A des kilomètres de là, chaque capitale provinciale a organisé ses propres fêtes : Lai, Rabaul, Goroka, Madang... Riche de culture, grande sœur de l'Océanie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée manifeste ainsi sa pleine accession à la souveraineté. C'est ici sans doute que seront faits les choix et définies les politiques propres à influencer tout le Pacifique. Le soir, dans les bungalows du campus, j'en discute avec de jeunes professeurs très conscients des enjeux. Stevenh Pokawin, par exemple, écrivain et spécialiste des questions culturelles à l'université. *« C'est un rude défi*, dit-il, *il faut que nous devenions vraiment indépendants sans renoncer à être nous-mêmes. Or on devrait tout réexaminer d'abord : le concept de nation qu'on nous a imposé, celui de développement et d'environnement, le christianisme aussi, qui, ici, est dominé par des valeurs européennes... Nous sommes, pour l'instant, un produit du colonialisme. Ce n'est pas suffisant. Ce n'est peut-être pas la bonne route... »*

J'aimerais revoir Stevenh Pokawin dans dix ans. Et j'espère avec lui...

(1) Il s'est déroulé du 29 juin au 12 juillet 1980.

(2) Voir Ronald Crocombe, *Pacific Way. An emerging identity.*

Mardi :

HAWAI : TOUT EST A VENDRE

JEUX

Solution du problème n° 18

Les « parrains » de la Terre

I. Le navigateur protestant Jean Ribaut (v. 1520-1565) fut chargé en 1562 par Coligny d'aller chercher en Amérique une région où pourraient se réfugier leurs coreligionnaires menacés de persécution. Le marin reconnut donc les côtes orientales de l'Amérique du Nord et nomma « Caroline », en l'honneur de Charles IX [n'oublions pas que cela se passait dix ans avant la Saint-Barthélemy (1) !] la région ainsi visitée, de même qu'il donna le nom de « Charles-Fort » à une redoute qu'il fit construire. Les Espagnols devaient massacrer dans des conditions atroces Ribaut et ses compagnons immigrants, revenus en Caroline en 1565.

Mais, en fait, le nom ne fut pas employé couramment, et c'est seulement vers 1628 que le terme de Caroline fut adopté... en l'honneur des rois d'Angleterre Charles I[er] et Charles II, qui attribuèrent les premières concessions de terres.

II. Le département colombien de Santander doit son nom à Francisco de Paula Santander (1792-1840), général et homme d'Etat, premier président de la République de Nouvelle-Grenade, surnommé le « Fondateur de la Colombie moderne ».

III. La province d'Alberta est ainsi nommée en l'honneur de la quatrième fille de la reine Victoria, épouse du gouverneur général du Canada John Douglas Sutherland Campbell.

IV. La capitale de l'Alaska, Juneau, doit son nom au chercheur d'or Joseph Juneau [attention à l'homonymie avec *Junot*, général d'Empire].

V. Le prince Danile Romanovitch fonda en 1241 une ville à laquelle il donna comme nom le prénom de son fils : *Leov*.

VI. Jules Dumont d'Urville (1790-1842) explora, entre autres, les régions antarctiques. C'est ainsi qu'il donna le prénom de sa femme à une terre située à 2 500 kilomètres au sud de la Tasmanie : la *terre Adélie*.

VII. Mikhail Frounze fut l'un des organisateurs de l'armée Rouge. Ses compatriotes donnèrent son nom à sa ville natale, Pichpeck (Kirghizistan).

VIII. Le navigateur espagnol Miguel Lopez de Legaspi [ou Legazpi], qui fut le premier gouverneur général des Philippines, en 1564, donna ce nom à l'archipel en l'honneur de Philippe II d'Espagne.

IX. La capitale du Kentucky doit son nom à Stephen Frank, qui y fut tué par les Indiens en 1780.

X. *Albany*, capitale de l'Etat de New-York, fut nommée ainsi en l'honneur du futur Jacques II d'Angleterre, alors duc d'York, et dont le titre écossais était « duc d'Albany ».

XI. Pretoria [s'écrit sans accent aigu] doit son nom au général et homme d'Etat boer Andries Wilhelmus Jacobus Pretorius (1798-1853), qui fut le fondateur de la République du Transvaal. La ville fut fondée en sa mémoire en 1855.

XII. L'ancienne ville thrace d'*Uskudama* prit le nom d'*Hadrianapolis* ou *Adrianapolis*, la « ville d'Hadrien », au II[e] siècle apr. J.-C.), en l'honneur de l'empereur Hadrien, qui la fit reconstruire et embellir.

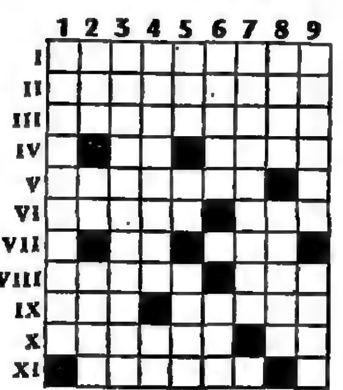
Par antonomase, le mot *andrinople* est devenu un nom commun désignant un tissu de coton généralement « rouge turc ».

JEAN-PIERRE COLIGNON.

(1) Barthélemy s'écrit avec un seul accent aigu.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 732



HORIZONTALEMENT

I. Il arrive qu'il peigne la girafe. — II. Verre à lait. — III. Personne refoulée. — IV. Symbole chimique ; Petit cube qui se trouve au-dessous d'un petit carré. — V. Sont consultées au cours de visites discrètes. — VI. Vilain roitelet ; Viennent lentement au cimetière. — VII. Temps d'exercice ; On peut y trouver des magots. — VIII. Font de nombreuses parties avec une seule bille ; Pas gênée aux entournures. — IX. On peut la prendre par l'anse ; Font partie de la cloche. — X. Incapable de mordre ; Possessif. — XI. Porteur à la gare.

VERTICALEMENT

1. On y prend une perche, mais pas au lancer. — 2. Issue d'un important arrondissement ; Vend des fromages ; Vendu. — 3. Règlent de nombreuses tournées. — 4. Tapisse un organe ; Avant J.-C. — 5. Grimpeur qui ne vaut rien sur le plat ; Préfixe ; Ne restait jamais longtemps veuve. — 6. Eau bienfaisante à l'ombre ; Séparée de sa mère. — 7. Elles sont tendrement caressées par ceux qui les entretiennent. — 8. Il toucha beaucoup d'or pour préparer ses ouvrages ; Se lève et claque. — 9. Des fonds et des coupons ; Se mit à table après un acquittement.

Solution du problème n° 2 731

Horizontalement

I. Dentiers ; Panier. — II. Droite ; Orme. — III. Bouteille ; INRI. — IV. Ocre ; Nelson ; Ile. — V. Atre ; Otrante. — VI. Rasé ; Ane ; Boa. — VII. Trône ; Omble. — VIII. Chapardeur ; Lot. — IX. Pré ; Trie ; Adieu. — X. Ain ; Acéré ; Assez. — XI. Il ; Ino ; Ob. — XII. Laqués ; Bollards. — XIII. Ecus ; Séantes ; Ut. — XIV. Ure ; Perdue ; Eure. — XV. Reste ; Se ; Nasse.

Verticalement

1. Débours ; Parieur. — 2. Oc ; Cri ; Acre. — 3. Neurasthéniques. — 4. Tétera ; Lus. — 5. Ide ; Opta ; Pé. — 6. Erine ; Narcisse. — 7. Rôle ; Aérien ; Ers. — 8. Sillon ; Dérobade. — 9. Testacé ; ONU. — 10. PE ; Or ; UA ; Olten. — 11. Inabordable. — 12. Non ; Nom ; IS ; Ases. — 13. Irritables ; Us. — 14. Emile ; Loué ; Dure. — 15. Ré ; Net ; Zeste.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 août 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant le code de la construction et de l'habitation (partie réglementaire) en vue de rendre accessibles et adaptables aux personnes handicapées à mobilité réduite les bâtiments d'habitation collectifs neufs et les logements qu'ils contiennent ;

● Fixant pour l'année 1980 les cotisations du régime d'allocation vieillesse des travailleurs non salariés des professions libérales.

DES ARRETES

● Portant attribution du diplôme d'ingénieur de constructions aéronautiques ;

● Portant attribution du diplôme de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace en 1980.

INFORMATIONS « SERVICES »

ENTRAIDE

Été-Amitié dans les Yvelines

L'été a aussi sa face cachée loin des plages et des clubs de vacances. Pour nombre de personnes âgées ou handicapées, il signifie plus encore que l'ordinaire solitude, l'inquiétude, le dénuement. Quitter la ville ? Elles n'en ont bien souvent ni la force ni les moyens, alors qu'elles voient s'éloigner ceux qui le reste de l'année peuvent justement les aider, les soutenir.

Pourtant, les difficultés de leur maintien à domicile ne font que s'accroître durant ces mois d'été, ne serait-ce qu'à cause des magasins de proximité qui ont généralement baissé leur rideau. C'est donc pour pallier cette défection inévitable, et qui plus est parfaitement légitime, qu'une opération Eté-Amitié est organisée dans les Yvelines pour la seconde année consécutive.

L'initiative revient au Centre d'étude et d'action sociale de ce département et concerne sept communes (Versailles, Le Chesnay, Marly-le-Roi Saint-Germain-en-Laye, Houilles, Carrières-sur-Seine et Rambouillet). Son objectif *: parer au plus pressé* en rendant des services dont certains d'apparence mineure peuvent toutefois s'avérer essentiels.

« Nous ne voulons pas nous distinguer à tout prix, explique Annick Fuzier, principale animatrice de l'opération. *Au contraire, notre intention est de coordonner les bonnes volontés qui restent sur place — associations ou particuliers — en collaborant directement avec les bureaux d'aide sociale des communes. » « Eté-Amitié,* précise-t-elle, *élargit ainsi le champ de l'action sociale et permet de mieux connaître l'ensemble des besoins dans un domaine et dans une période jusqu'alors relativement négligés. »*

La tâche est apparemment complexe, puisque quatre mois de préparation ont été nécessaires. Informés par tracts ou par la presse locale, les demandeurs comme les volontaires ont eu à se faire connaître à l'avance. Ces derniers sont environ deux cents à avoir répondu « présent ». Leurs âges et leurs origines sont assez divers, bien qu'on puisse présenter en guise de portrait-robot l'image d'une mère de famille de quarante à cinquante ans, dont les enfants *sont en vacances.* Tous sont bénévoles et ont suivi plusieurs réunions de formation. C'est ensuite que des programmes dressés par commune et par quinzaine ont permis de répartir les tâches selon les compétences et les motivations de chacun. Les volontaires d'Eté-Amitié peuvent aussi bien assurer quelques *achats que promener un* handicapé physique cloué chez lui depuis deux ans, faire la lecture que préparer un repas. Il convient simplement, en tenant compte des demandes précises, ainsi que de la psychologie des *intéressés, d'éviter les quiproquos.* On songe notamment au cas de cette femme de quatre-*vingt-trois ans craignant* qu'une promenade avec un monsieur de quarante-cinq ans, pourtant parfaitement respectable et recommandé, puisse entacher sa réputation aux yeux du voisinage...

A peu près n'importe quoi...

« Pour nous le plus difficile c'est encore de détecter les besoins », constate André Wattier, responsable du groupe récemment mis en place à Rambouillet. *« Il y a beaucoup de gens qui n'osent rien dire ou d'autres qui croient que cela est réservé aux économiquement faibles. » « Aujourd'hui,* insiste Annick Fuzier, *on peut demander à peu près n'importe quoi, éventuellement des choses difficiles à Eté-Amitié. »* De fait, l'expérience, bien qu'elle n'ait toujours pas reçu le moindre centime de subvention, fait tache d'huile. Mais elle trouve toute sa dimension lorsque des demandeurs deviennent à leur tour bénévoles. *C'est le cas de cette* femme de quatre-vingt-quatre ans qui assure régulièrement les repas d'un aveugle âgé de soixante-quinze ans dont la compagne doit suivre fréquemment des examens à l'hôpital. Assurément Eté-Amitié constitue d'abord une manifestation exemplaire de solidarité.

STÉPHANE BUGAT.

★ Pour tous renseignements, Eté-Amitié Versailles, téléphone 955-21-63.

BREF

MAISON

OBJETS EXOTIQUES. — La vannerie d'Extrême-Orient convient à la vie estivale. Pour la plage, une natte qui se replie en sac, à porter par deux anses, est en Pandan, fibre *végétale des Philippines ; elle mesure* 1,80 m × 0,90 m et coûte 25 F. Pour la maison : un solide range-couverts en bambou, avec quatre cases pour les grandes et petites pièces (35 F) et un abat-jour conique, en fin bambou tressé, *qui diffuse une lumière douce,* 27 F.

★ Le Monde Sauvage, 36 et 191, rue Saint-Denis, 75001 Paris.

LEGUMES TOUT PRETS. — Pour une cuisine de vacances simplifiée — ou de mari esseulé — des légumes frais cuits au *naturel* sont conditionnés sous vide, en sachets de 400 gr. Lustucru, spécialiste des pâtes aux œufs, lance ces nouveaux produits qui peuvent se réchauffer dans leur emballage, ou être accommodés dans une casserole. Ils sont vendus entre 3,50 et 16 F, selon la variété de légume choisie : pommes de terre, carottes, *salsifis, épinards en branches,* choux de Bruxelles, champignons de Paris.

★ Légumes Lustucru, en vente dans les rayons fruits et légumes des grandes surfaces.

TROISIÈME AGE

EDUCATION PERMANENTE AU-DELA DE SOIXANTE ANS. — Tel est le thème du dernier numéro de la revue « Gérontologie et Société ». On y passe au crible les universités *du troisième age. On y détecte* le risque de voir « les manipulations électoralistes » l'emporter sur l'innovation sociale et la création. On y confronte les expériences et les projets.

★ « Gérontologie et Société », n° 13, juin-juillet 1980. Cahiers de la Fondation nationale de gérontologie, 49, rue Mirabeau, 75016 Paris. Prix : 45 F.

LOISIRS

QUATRE-VINGT MILLE CYCLOTOURISTES SUR LES ROUTES DE FRANCE

Près de 80 000 cyclotouristes (ils étaient à peine 30 000 en 1975) auront parcouru chacun, sur les routes de l'Hexagone, environ 3 000 kilomètres en moyenne. Telles sont les prévisions de la Fédération française de cyclotourisme (1) à laquelle sont affiliés 2 180 clubs de « fanas ». Il s'agit donc d'un sport en plein essor, mais qui, si l'on en croit les chiffres, comporte certains risques.

Les statistiques rassemblées par le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.) montrent que si les accidents de cyclisme sont cinq fois moins nombreux en rase campagne (2 500 par an) qu'en ville (12 000), ils sont plus graves. En milieu rural, 11 % des cyclistes victimes de chutes ou d'accrochages succombent à leurs blessures. La proportion tombe à 2,5 % en zone urbaine. En revanche, on relève plus de blessés en ville qu'à la campagne.

Aucune obligation légale d'assurance n'incombe aux cyclotouristes, qui ont la possibilité, en cas d'accident causé à un tiers, de faire intervenir leur assurance de « responsabilité civile familiale ». Ils peuvent d'autre part souscrire une assurance spéciale pour la pratique de la bicyclette : cette garantie couvre à la fois les dommages occasionnés à autrui et ceux du vélo.

Quant aux cyclistes victimes de blessures dont ils sont eux-mêmes responsables, ils peuvent compter, en plus des remboursements de la Sécurité sociale, sur les indemnités de leurs éventuelles assurances personnelles (« individuelle-accidents »).

Enfin, les sportifs licenciés auprès d'un club affilié à la F.F.C.T. bénéficient de toutes ces garanties.

(1) Fédération française de cyclotourisme, 8, rue Jean-Marie-Jégo, 75013 Paris. Tél. 580-30-21.

PARIS EN VISITES

MARDI 12 AOUT

« Montmartre inconnu », 15 h., *métro Place-Blanche,* Mme Pennec.

« Musée Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné (Mme Vermeersch).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les collèges de la Montagne-Sainte-Geneviève », 15 h., devant la Sorbonne, rue des Ecoles (Approche de l'art).

« Cristallerie de Baccarat », 15 h., 30 bis, rue de Paradis (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les crimes célèbres du Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce Visites).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La construction du Louvre et des Tuileries », 16 h., angle rue de l'Oratoire-rue de Rivoli (Mme Bouch-Gain).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 15 h., 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

« De Saint-Eustache à Beaubourg », 15 h., façade Saint-Eustache (Visages de Paris).

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 11 août à 0 heure et le mardi 12 août à 24 heures :

La perturbation qui abordait l'Irlande lundi matin se dirigera vers la mer du Nord, puis vers le Danemark. Son front froid pénétrera sur la moitié nord de la France, mais il sera peu actif.

Mardi 12 août, le temps sera généralement ensoleillé et chaud sur toutes les régions méridionales. Il y aura des nuages de la Vendée et de la Charente aux régions du Nord-Est et de l'Est ; ils donneront parfois quelques ondées orageuses sur le nord du Massif Central, le Jura et le nord des Alpes, mais ils se dissiperont l'après-midi dans l'Ouest. Plus au nord il fera plus frais, mais le temps sera le plus souvent ensoleillé avec seulement quelques cumulus passagers. Les vents, de secteur ouest, modérés près de la Manche et de la mer du Nord, seront faibles ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 août ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 24 et 15 ; Bordeaux, 25 et 13 ; Bourges, 26 et 14 ; Brest, 20 et 16 ; Caen, 23 et 14 ; Cherbourg, 20 et 14 ; Clermont-Ferrand, 29 et 12 ; Dijon, 27 et 13 ; Grenoble, 29 et 14 ; Lille, 25 et 14 ; Lyon, 27 et 15 ; Marseille, 32 et 19 ; Nancy, 25 et 15 ; Nantes, 24 et 14 ; Nice, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 25 et 14 ; Pau, 25 et 13 ; Perpignan, 31 et 23 ; Rennes, 25 et 16 ; Strasbourg, 26 et 13 ; Tours, 26 et 13 ; Toulouse, 28 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 18 degrés ; Amsterdam, 22 et 14 ; Athènes, 35 et 25 ; Berlin, 20 et 11 ; Bonn, 23 et 11 ; Bruxelles, 22 et 15 ; îles Canaries, 27 et 19 ; Copenhague, 19 et 10 ; Genève, 27 et 14 ; Lisbonne, 31 et 19, Londres, 24 et 15 ; Madrid, 36 et 16 ; Moscou, 22 et 16 ; Nairobi, 26 (max.) ; New-York, 28 et 23 ; Palma-de-Majorque, 30 et 18 ; Rome, 30 et 20 ; Stockholm, 12 et 12 ; Téhéran, 32 et 26.

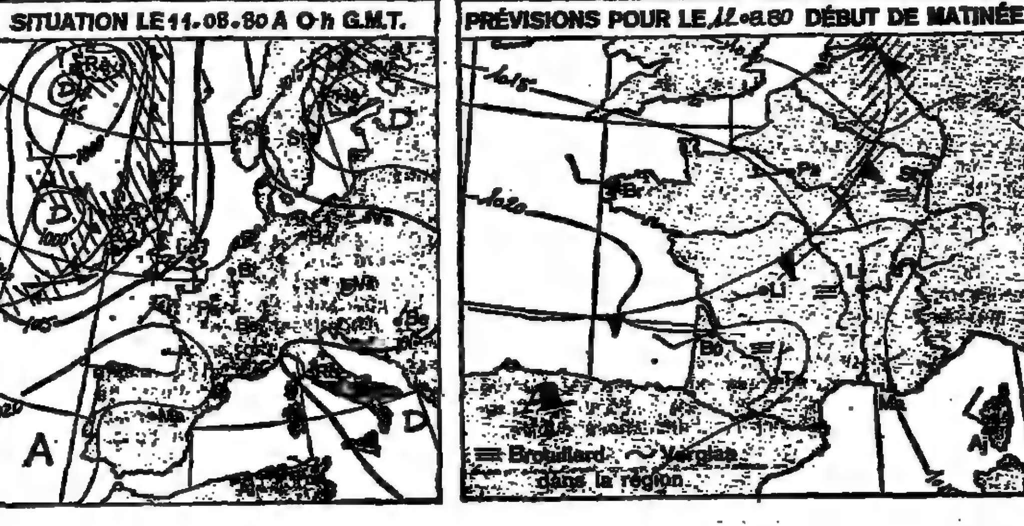
Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 11 août, à 8 heures : 1 015,5 millibars, soit 761,7 millimètres de mercure.

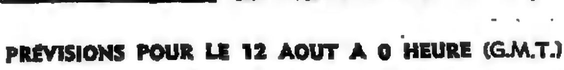
(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SITUATION LE 11.08.80 A 0 h G.M.T.

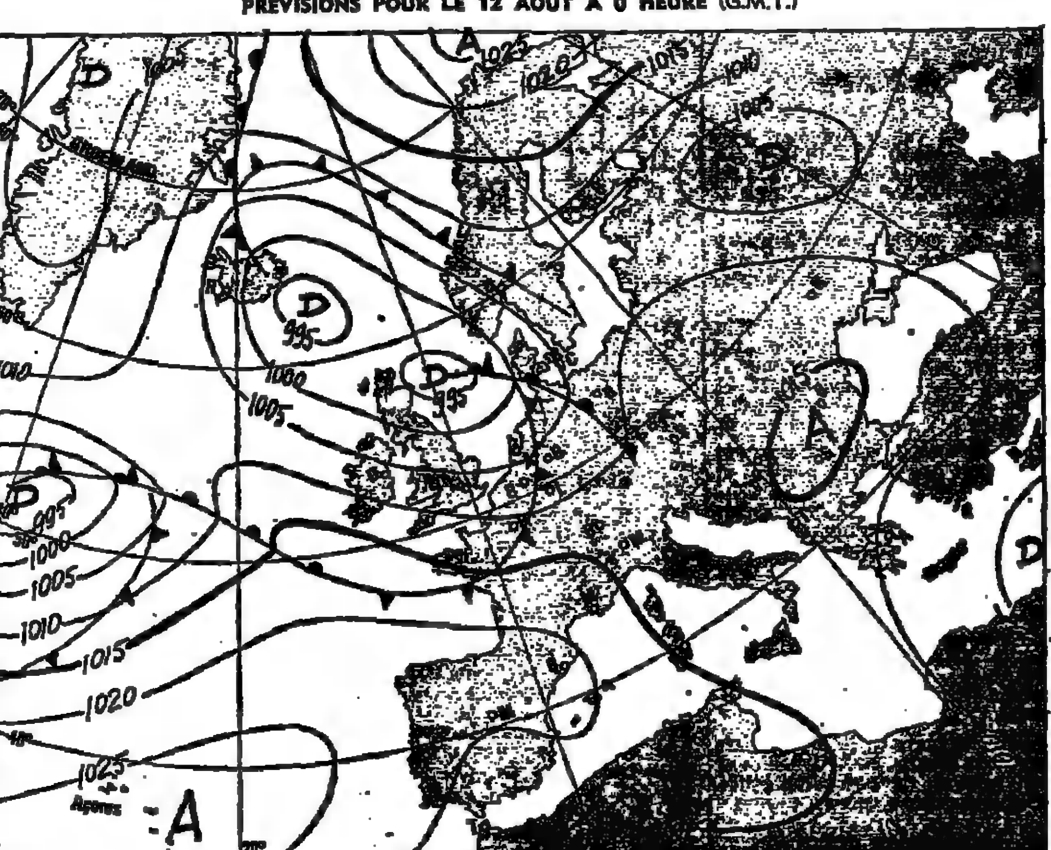


PRÉVISIONS POUR LE 11.8.80 DÉBUT DE MATINÉE





PRÉVISIONS POUR LE 12 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



PRESSE

LE PROJET DE RACHAT DU « JOURNAL DU DIMANCHE »

Polémique entre M. Jean-Charles Lignel et Hachette

« Le Journal du Dimanche » va-t-il changer de propriétaire ? La polémique ouverte le 7 août par M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. du « Progrès », déclarant avoir pris le contrôle de la Sogide S.A. éditrice du « Journal du Dimanche » et filiale d'Hachette (« le Monde » du 9 août), s'est poursuivie. Le 8 août, à l'issue d'un conseil d'administration convoqué pour la circonstance à la Librairie Hachette, l'on apprenait que trois des quatre sociétés actionnaires de la Sogide avaient refusé de vendre l'hebdomadaire dominical à M. Lignel.

Après vingt-quatre heures de silence — M. Lignel étant parti aux U.S.A., disait-on parmi ses proches, — « le Progrès » de Lyon, dans son édition du dimanche 10 août, publie « in extenso » le texte de la convention signée le 29 juillet dernier par MM. Lignel et Gérard Worms, P.-D.G. de la Sogide et directeur général de Hachette, et reconnaissant l'accord réalisé avec M. Lignel sur sa prise de contrôle du « Journal du Dimanche ».

Notre correspondant régional, M. Claude Régent, précise et commente ci-dessous les termes de ces révélations faites dans « le Progrès » du 10 août. En particulier, il indique que « par la signature de M. Worms le 29 juillet, la société Hachette s'(est portée) fort de ses autres filiales » qui composent la Sogide, à savoir Presse-Information, Edi-Monde, la F.E.P. et la S.G.I.P.

Le démenti de fait apporté par le conseil d'administration de Hachette du 8 août met pour le moins M. Worms en fâcheuse posture. Plus, quelles raisons ont bien pu pousser le conseil à désavouer « de facto » le directeur général de Hachette peu suspect habituellement de légèreté ?

Le protocole du 29 juillet précise en outre les conditions d'exécution du changement de majorité. Quatre dirigeants du « Journal du Dimanche », dont M. Jean Farran, directeur général, devraient être licenciés. L'on peut raisonnablement imaginer les difficultés ainsi créées par cette annonce dans les relations entre Hachette et la direction du « Journal du Dimanche ».

De notre correspondant

Lyon. — Pas de répit estival pour M. Jean-Charles Lignel. A peine sorti de ses démêlés juridico-financiers avec son ancien allié *le Dauphiné libéré,* le P.-D.G. du *Progrès* a provoqué une certaine sensation en annonçant la prise du contrôle de la SOGIDE société éditrice du *Journal du dimanche* par la Delaroche S.A. dont il est le seul actionnaire. Après le démenti par le groupe Hachette du rachat de 60 % des parts de sa filiale (la SOGIDE), *le Progrès* a contre-attaqué en publiant *in-extenso* à la « *une* » de son édition dominicale la convention signée par *M. Lignel* d'une part et M. Gérard Worms, directeur général de Hachette, d'autre part.

La réplique du *Progrès* sous la forme d'un éditorial de la direction, intitulé « *signature et respect de soi* » ne ménage pas les actionnaires de la société Hachette qui a « *délibérément choisi de renier la signature de son directeur général mandataire social* ». Evoquant cette « *volte-face* » le *Progrès* estime que « *les arguties juridiques auxquelles Hachette a recours pour tenter d'expliquer son reniement, outre leur faiblesse, ne sont pas dignes de* (sa) *réputation* (...) Le Progrès *pour ce qui le concerne entend contraindre s'il le faut judiciairement Hachette au respect de ses engagemns* ».

Le nouveau procès annoncé en filigrane permettra-t-il de connaître les raisons du changement d'attitude du groupe Hachette ? Rien n'est moins sûr. Certaines rumeurs laissent entendre qu'au niveau gouvernemental l'arrivée du fougueux directeur du *Progrès* dans le cercle fermé de la presse parisienne ne serait pas très appréciée. Sur le plan matériel il reste que l'accord a bel et bien été signé. Il prévoyait dans ses détails la cession par Hachette de 60 % du capital de la SOGIDE à Delaroche pour la somme « *forfaitaire et définitive* » de six millions de francs — ce qui est faible. Un calendrier était même établi pour le paiement par tiers de deux millions : 31 octobre, 30 novembre et 31 décembre.

De plus, M. Gérard Worms a paraphé un texte où il est indiqué que Hachette « *se porte fort de ses quatre filiales* » (il s'agit des quatre sociétés constituant la SOGIDE : Edi-Monde, Presse et information, *SCIP* et *FEP*). Désavoué par le conseil d'administration de Hachette, M. Worms se trouve dans une situation pour le moins inconfortable.

A Lyon, la transaction manquée a été enregistrée sans déplaisir par le groupe *Dauphiné libéré.* Un commentaire, publié dans ses éditions du dimanche évoque en titre le « *coup de pocker* (manqué) *de M. Jean-Charles Lignel* » et conclut : « *Il y a souvent loin de la coupe aux lèvres* ».

Au sein du *Progrès,* et notamment au sein de la rédaction, on a enregistré avec un certain étonnement, sinon avec agacement, les nouveaux projets financiers de M. Lignel. Cette volonté de rachat du *Journal du dimanche* pour 600 millions de centimes est certes rassurante quant à la santé financière du *Progrès* de Lyon. Elle peut néanmoins nourrir l'amertume de la trentaine de journalistes des « *zones minoritaires* » qui ont vu leur contrat à durée déterminée résilié. Pour des raisons économiques.

CLAUDE RÉGENT.

AÉRONAUTIQUE

MORT DE L'AVIATRICE AMÉRICAINE JACQUELINE COCHRAN

Indio (Californie) *(A.F.P.).* — Jacqueline Cochran, la première femme à avoir dépassé la vitesse du son en avion à réaction, est décédée, samedi 9 août à Indio (Californie), à l'âge de soixante-treize ans.

[Aux Etats-Unis, où elle s'occupait d'une maison de produits de beauté, Jacqueline Cochran avait commencé à piloter en 1932. Elle avait remporté la célèbre course aérienne Bendix en 1938 et, en 1941, elle était devenue la première femme à piloter un bombardier au-dessus de l'Atlantique. A la fin de la guerre, elle avait reçu la Distinguished Service Medal en tant que commandant des WASPS (Women's Air Force Service Pilots), l'unité des femmes pilotes de l'armée de l'air américaine.

En mai 1953, elle a ravi à Mme Jacqueline Auriol le record du monde féminin de vitesse aérienne, en pilotant un avion à réaction américain Sabre à la vitesse moyenne de 1 050 kilomètres à l'heure sur une distance de 100 kilomètres. En 1962, elle a obtenu le Harmon Trophy, une distinction qui récompensait « *le plus grand nombre de records individuels qu'ait jamais remportés un pilote en un temps court* », puisque, en l'espace de quatre mois, elle était titulaire de quatre records de vitesse, deux records de distance et deux records d'altitude.

Jacqueline Cochran était membre honoraire de l'Académie internationale d'astronautique. Elle avait le grade de colonel de réserve, en 1970, dans l'armée de l'air américaine.]

CATASTROPHES

LE CYCLONE ALLEN A PROVOQUÉ D'IMPORTANTS DEGATS SUR LA COTE DU TEXAS

Brownsville (Texas) (A.F.P., A.P., U.P.I.). — A 1 h. 30 (heure locale, 7 h. 30 heure française) dimanche 10 août, le cyclone tropical Allen a atteint l'extrême sud de la côte du Texas, proche du Mexique. Là, il a heureusement perdu très vite sa violence en continuant sa route vers le nord-ouest. Les dégâts matériels sont assez importants, mais il n'y a pas de victimes : les quelque deux cent mille habitants de la côte, de Brownsville (située sur la rive américaine du fleuve-frontière, le rio Grande) à Corpus-Christi (à 200 kilomètres au nord), avaient été évacués de la zone menacée ou avaient trouvé refuge dans des bâtiments plus résistants.

Dans la région de Matamoros, ville mexicaine située en face de Brownsville, cinquante mille personnes ont été sinistrés, mais Allen n'a pas fait de victimes.

Au total, « Allen » a provoqué la *mort de* cent six personnes, principalement à Sainte-Lucie et à Haïti. Il a détruit une grande partie des cultures sur les îles qu'il a frôlées. Il a fait s'échouer un pétrolier libérien transportant 40 000 tonnes de brut : l'équipage de trente-sept hommes est indemne. En outre, une plate-forme de forage de Louisiane, que l'on remorquait vers une région moins menacée, s'est retournée : il y aurait quatre *morts.*

● *Plus de cinq cents personnes* ont trouvé la mort au cours des inondations qui ravagent plusieurs Etats du Nord de l'Inde, a annoncé, dimanche 10 août, la radio indienne. Les dégâts les plus importants ont eu lieu dans les Etats du Bihar et de l'Uttar-Pradesh. — *(A.P.)*

EC

La France intensifie
commerciales et financi

Une reforme monetaire

هكذا من الأصل

SSE

IT DE RACHAT DU « JOURNAL DU DIMANCHE

ligne entre M. Jean-Charles Lignel et Hachette

CATASTROPHES

ONAUTIQUE

Le Monde

ECONOMIE

PROJET DE MÉTRO DU CAIRE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

La France intensifie ses relations commerciales et financières avec l'Égypte

De notre correspondant

Le Caire. — On apprend seulement maintenant que deux importants protocoles financiers franco-égyptiens ont été signés à Paris, le 20 juin dernier, dans la plus grande discrétion, le gouvernement français ne voulant peut-être pas irriter certaines capitales arabes du Front du refus en rappelant avec trop d'ostentation que la France est devenue en quelques années le second bailleur de fonds et le second fournisseur de l'Egypte, après les Etats-Unis.

LE premier protocole, signé il y a quelques semaines entre la France et l'Egypte, remet à l'ordre du jour le projet de métropolitain cairote, véritable serpent de mer des relations franco-égyptienne depuis dix ans. Il porte sur un montant de 850 millions de francs de crédits liés à l'achat de biens et de services français destinés à la réalisation de la première tranche du métro.

Ce prêt se décompose en, d'une part, 280,5 millions de francs de fonds du Trésor public français, à un taux d'intérêt de 3,5 %, remboursables en vingt-cinq ans plus un délai de grâce de cinq ans ; d'autre part, 569,5 millions de francs de crédits par la Compagnie (étatique) française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE), remboursables en dix ans, avec un taux d'intérêt de 8,25 %.

La Sofretu, filiale de la Régie autonome des transports parisiens (R.A.T.P.), ayant, au début de la précédente décennie, préparé, à la demande de l'Egypte, l'étude du projet de métro, le président Giscard d'Estaing, en visite officielle au Caire, en décembre 1975, avait décidé, afin d'inciter les Egyptiens à choisir un constructeur français, de dégager un premier prêt de 160 millions de francs, pour mener à bien la première phase du métro cairote. Cet ouvrage était alors considéré par Le Caire comme « *une grande priorité* », et le complément de financement était attendu, voire promis à demi-mot, du côté saoudien.

Une commande chez Alsthom

La valse-hésitation du ministère égyptien des transports entre les Français et leurs âpres concurrents américains et surtout japonais ainsi que la disparition en 1979 de l'aide arabe officielle firent renvoyer aux calendes grecques la construction du métro, dont le Grand-Caire, ville de dix millions d'habitants, mais équipée pour trois millions seulement, a pourtant le plus urgent besoin. Toutefois, en 1978, de nouveaux fonds français avancés entre-*temps pour pousser Le Caire à* prendre enfin une décision concernant le métro permirent à tout le moins à l'Egypte de commander en France, essentiellement chez Alsthom, cinquante et une rames de métro d'un montant total de 420 millions de francs, et destinées à la rénovation du chemin de fer de banlieue existant entre le centre du Caire et la zone industrielle d'Hélouan. Cette commande est en cours d'exécution.

Le matériel roulant neuf est *appelé à s'intégrer dans le projet* de métropolitain proprement dit puisque la première phase de celui-ci porte sur la construction d'une voie souterraine de 4,6 kilomètres, comportant six stations et permettant de relier les deux lignes de chemin de fer à ciel ouvert, d'une longueur totale d'environ 30 kilomètres, fonctionnant déjà depuis de longues années au Caire entre, d'une part, la gare centrale *Ramsès et la banlieue d'El-Marg ;* d'autre part, entre la gare de Bab-el-Louq, au cœur de la capitale, et la banlieue sud d'Hélouan.

Les travaux de la jonction Ramsès-Bab-el-Louq devraient durer trois ou quatre ans et coûter plus de 1 milliard de francs, car, aux 850 millions de francs du prêt français, l'Egypte ajoutera l'équivalent de 300 millions de francs en génie civil. Un appel d'offres international va être lancé. Les crédits français ne seront évidemment utilisables que si le constructeur est choisi en France, mais on assure au Caire qu'il le sera.

Le second protocole du 20 juin *dernier représente un montant de* 600 millions de francs destinés à contribuer à la rénovation générale du réseau interne et international des télécommunications égyptiennes. Ce prêt sans part locale, contrairement au cas du métro, se compose d'un crédit du Trésor public français de 198 millions de francs avec un intérêt de 3 % remboursable en trente ans plus un délai de grâce de dix ans et demi, et d'un crédit garanti par la COFACE de 402 millions de francs.

Ces fonds seront employés en même temps qu'un prêt ouest-allemand d'un montant identique (600 millions de francs) et qu'un *prêt autrichien de 300 millions de* francs, pour l'installation en deux ans d'approximativement cent mille lignes téléphoniques. Il faut situer cette opération dans l'accord-cadre prévoyant une dépense totale de quelque 8 milliards de francs (*le Monde* du 21 septembre 1979) que l'Egypte a signé en septembre 1979 avec le groupe français Thomson-C.S.F., Siemens-Allemagne et Siemens-Autriche, afin d'installer un demi-million de lignes dans le pays.

Six milliards et demi de francs *restent encore à trouver pour le* financement complet de ce contrat géant qui ne permettra pourtant pas de satisfaire intégralement la demande nationale, en raison du retard pris depuis un quart de siècle par l'Egypte dans le domaine des télécommunications.

Ces deux nouveaux prêts français d'un montant total de 1 milliard 450 millions de francs (en fait 1 milliard 223 millions de francs, car l'enveloppe réservée au métro comprend le reliquat non dépensé par Le Caire des sommes avancées précédemment par Paris pour ce projet) ont été accordés dans des conditions plus avantageuses que celles consenties habituellement par Paris — ainsi le génie civil n'est en général pas financé par les crédits d'Etat français et la part des prêts privilégiés du Trésor ne doit pas représenter plus du quart d'une avance. Cela tient sans doute, outre le fait que Paris voudrait que soit enfin réglé le vieux dossier du métro, à une certaine volonté du gouvernement français de compenser sur le plan économique sa réserve à l'égard des accords de Camp David. C'est du moins ainsi que les choses sont interprétées au Caire.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Les espoirs allemands de Matignon

LE chancelier Schmidt, dit-on à Matignon, envierait deux choses à la France : son programme électronucléaire et son déficit budgétaire relativement modéré. Depuis 1978, ce dernier chiffre aura été, en francs courants, maintenu autour de 35 milliards. La loi de finances pour 1981 prévoirait un solde négatif du même ordre, que le premier ministre juge, dans les circonstances actuelles, plus que supportable, ce qui lui donne une marge de manœuvre pour le cas où, l'année prochaine, la conjoncture viendrait à se détériorer plus profondément que prévu. Encore que, sur ce point, on ne se fasse pas trop d'illusion. Le gouvernement français, semble-t-il, ne croit pas du tout que la reprise a commencé aux Etats-Unis, comme certains le prétendent outre-Atlantique sur la foi des derniers « indicateurs avancés ». On estime au contraire comme très probable la prolongation de la récession jusqu'à la fin de l'année prochaine.

Pour soutenir l'activité en France pendant cette période difficile, qui coïncide avec les élections présidentielles, on compte notamment sur... l'humeur dispendieuse des autorités allemandes. La social-démocratie, si, comme cela est aussi très probable, est réélue (les élections allemandes auront lieu en octobre prochain)), continuera sur sa lancée actuelle. Les experts de Bonn évaluent au bas mot à 55 milliards de deutschemarks — soit l'équivalent de 127 milliards de francs — le déficit de leur secteur public, dont 26 milliards pour le seul budget fédéral (60 milliards de francs). Ces estimations datent d'avant l'établissement des récentes statistiques faisant état d'une augmentation sensible du chômage (encore faible) et de la baisse de la production.

Comme il l'a confirmé récemment, M. Raymond Barre a pris la décision d'introduire un nouveau dispositif d'aide à l'investissement, plus favorable que celui qui expire à la fin de cette année. Entre les formules qui lui sont proposées, il n'a pas encore fait son choix. Deux principes devraient, selon lui, guider les nouvelles mesures : la simplicité (ce qui semble exclure les suggestions du C.N.P.F. axées sur une réévaluation des bilans) et une durée d'application s'étendant sur cinq ans. Simultanément, la prochaine loi de finances comporterait, comme on le sait, une certaine « pause » fiscale pour les particuliers. Elle se traduirait par un élargissement « raisonnable » de toutes les tranches du barème de l'impôt sur les revenus, y compris les plus élevés, lesquelles pourraient être relevées de 7 à 8 % (contre 4 %, 2 % et 0 % cette année).

Le premier ministre a bien l'intention de poursuivre sa politique de taux d'intérêt. Elle consiste à faire en sorte que leur niveau soit un peu supérieur au « taux d'inflation tendancielle », le soutien qui en résulte pour le franc (par l'attrait exercé sur les capitaux étrangers) n'étant que la conséquence de ce choix fondamental. Si le franc se maintient constamment depuis le début de l'année au sommet du S.M.E. (système monétaire européen) et le deutschemark dans le peloton de queue, cela ne s'explique-t-il pas d'abord par le fait que la R.F.A. doit financer un déficit de balance des paiements courants (25 milliards de deutschemarks prévus, soit l'équivalent de 58 milliards de francs) largement supérieur au double du déficit français (25 milliards de francs) ? — P. F.

VERS UN ÉLARGISSEMENT DU ROLE DU S.M.E. ?

Une réforme monétaire internationale par la régionalisation

par FRANÇOIS PERROUX

Dans un récent congrès (1), devant un auditoire où les pays arabes, la Chine et la Russie étaient largement représentés, nous avons écouté quelques-uns des meilleurs artisans de l'économie mondiale : Jean Tinbergen, Raoul Prébisch et Robert Triffin.

Les thèses de ce dernier méritent d'être étudiées, une fois de plus, à la veille de l'Assemblée générale des Nations unies.

UN déplore unanimement l'échec des travaux du Comité des vingt (1974) et non moins, les expédients entérinés par la conférence de la Jamaïque et inscrits dans le second amendement aux statuts du Fonds monétaire international (F.M.I.). Les changes flottants, en pleine crise structurale et exposés aux coups de vent des orages politiques, aggravent les désordres inflationnistes et les inégalités de développement. Le F.M.I. serait utilement renégocié pour être mieux armé dans les difficultés actuelles pour la solution desquelles il n'a pas été conçu.

L'endettement généralisé ne cesse de s'alourdir, sur des rythmes changeants au cours des vingt dernières années ; le seul déficit cumulé de la balance des paiements des Etats-Unis, au cours de cette période, engendre une dette extérieure de 338 milliards de dollars.

La masse des créances sur le système bancaire américain libellées en devises étrangères, les xénodevises, passe de 106 milliards, en 1973, à 1 000 en 1979.

Les dépenses mondiales d'armement atteignent, par an, 500 milliards de dollars. Sur ce fond tragique, les pays riches continuent de jouir du « privilège exorbitant » que le président Charles de Gaulle avait dénoncé en vain. Si puissants que demeurent les Etats-Unis, ils assument des responsabilités *financières et politiques* qui, peut-être, tendent à dépasser leurs moyens. Que la production mondiale vienne à tomber au-dessous d'un seuil critique, l'effondrement du crédit promet la catastrophe.

Au lieu de discuter à perte de souffle sur les mérites respectifs du soutien de la demande effective ou du contrôle de la masse monétaire, il serait urgent d'amorcer des réformes concrètes qui rendent supportables les déséquilibres nationaux et mondiaux, qui allègent les charges excessives qui pèsent sur la devise dominante, en un mot, qui puissent restituer à une monnaie mondiale son rôle fondamental : contribuer à l'accroissement des biens et services *réels* mis à la disposition des peuples.

Les temps sont définitivement révolus où l'on proposait de sauver le monde en dévaluant le dollar de 35 à 70 l'once d'or fin. Ces « trucs » et d'autres analogues apparaissent dérisoires quand sonne l'heure de vérité.

A elles seules, les manipulations monétaires et financières n'ont pas pouvoir d'ajuster entre elles les balances des économies, quand celles-ci sont *structurées* par les capitaux fixes et les organisations hiérarchisées. Les appareils de production ne sont pas plastiques, sans frais élevés et délais, sous l'action des prix. La monnaie est faite pour l'économie *réelle*, non l'inverse. Or, si l'on soulève le « voile de la monnaie », c'est trop souvent que l'on trouve la finance au lieu de la contrepartie de biens et de services que l'on attendait.

Des relais pour le F.M.I.

Robert Triffin a eu raison de prendre fermement position contre la « relance », terme emprunté au vocabulaire des jeux et à ce titre très révélateur d'une attention à l'immédiat et aux pseudo-solutions de facilité. La mise en *ordre de la monnaie conseille de* freiner la dilatation excessive des moyens d'acheter, sans contrepartie de production. Les transferts de ressources réelles vers les peuples moins favorisés exigent le contrôle des xénodevises et de l'accroissement désordonné des réserves mondiales ; on n'oubliera pas qu'elles accusent un taux d'accroissement de 100 % au cours de la dernière décennie, dû au gonflement exceptionnel des liquidités et au sentiment général d'insécurité.

L'instauration d'une monnaie mondiale, sans label « national » et soumise à une régulation moins dépendante de la plus puissante économie du monde, n'est concevable que par de longues et difficiles négociations.

Dès maintenant, il importe d'amender les institutions existantes. Robert Triffin pense que le meilleur moyen est de décharger le F.M.I. des tâches qui peuvent être confiées à des relais régionaux, tels que, par exemple, le *système monétaire européen* (S.M.E.).

Une concertation générale devrait permettre au F.M.I. de se décentraliser. Les contrôles monétaires dans une région multinationale sont compatibles avec la mondialisation de la monnaie ; on peut même dire qu'ils la préparent et en assureraient le bon fonctionnement. Sous cet éclairage, le S.M.E. qui a donné en peu de temps, depuis mars 1979, quelques résultats encourageants serait appelé à devenir bien plus qu'un organe de régulation des changes. Consolidé par une politique *avisée*, évoluant en direction d'une véritable union monétaire entre ses membres, il pourrait aussi constituer un centre d'attraction à l'égard d'autres pays désireux d'associer leurs efforts à ceux des Européens. Pour les moins favorisés, où qu'ils soient, les avantages sont clairs. Une monnaie moins capricieuse stimule les échanges financiers vers les pays qui manquent de capital.

Loin de sous-estimer le S.M.E., on nous recommande de l'approfondir, de le confirmer dans l'intérêt propre des Européens et en vue de l'ordre monétaire à l'échelle du monde.

Et le dollar, demandera-t-on ?

A l'automne dernier, la fondation Per Jacobsson publiait une brochure au titre provocant : *L'angoisse des banques centrales.* Arthur F. Burns y critique le laxisme de la Réserve fédérale ; selon lui, elle pouvait freiner l'expansion monétaire, comme elle l'a fait en 1966, en 1969 et en 1974 ; il fallait, combattant l'obsession de la demande globale, s'intéresser à l'*offre*, à la production des biens réels, au renforcement « des incitations au *travail* et à l'*innovation* » (2). Pour ceux d'entre nous qui depuis longtemps remettent en honneur les propensions à travailler et à innover, un peu trop négligées dans la liste des *propensities* d'une célèbre *Théorie générale*, il n'y a, certes, là aucun sujet d'étonnement. Bien que toute prévision en ce domaine soit impossible, on peut penser, à la suite de Robert Triffin, que les gestionnaires du dollar — les circonstances aidant — ne verront pas nécessairement la monnaie du S.M.E., l'ECU comme un rival à combattre mais plutôt comme un allié à ménager.

Quant aux devises du côté de l'Est, il faudra, pour les intéresser à ce système, qu'un climat de détente durable encourage l'ingéniosité des techniciens du crédit.

Disons-le d'abord clairement : si tendues que soient les relations politiques, l'instauration d'une monnaie pour le monde ne peut ignorer l'Est, cette autre partie de l'Europe.

Le rouble transférable à l'intérieur de l'espace du C.A.E.M. (Conseil d'assistance économique Mutuelle, où Moscou commande) ne sert pas au mieux les intérêts à long aller de la Russie ni, évidemment, ceux de ses alliés proches ; ils ne se sont pas fait faute de le dire et d'agir en conséquence dans toute la mesure de leurs moyens.

Est-il impossible techniquement de créer un rouble institutionnellement convertible en *actifs financiers* ou même, sous conditions strictes, en *marchandises*. D'assez nombreux experts pensent le contraire, et ce n'est pas sans de bonnes raisons. Les *plans les plus autoritaires* peuvent admettre, dans les prévisions de leurs échanges extérieurs, une fraction définie d'avance à partir de contrats fermes ; le règlement de ces opérations se ferait en roubles limitativement convertibles, détenus par des non-résidents, après un préavis accepté de part et d'autre. Cette occasion de développer et de diversifier les exportations en provenance de l'Est serait sans doute saisie, grâce à la médiation d'un S.M.E., confirmé et élargi, moins malaisément que par celle du lointain F.M.I. qui éveille la méfiance du camp socialiste.

Quant au financement à long terme, c'est, aussi bien, une dose de régionalisme qui ouvre les meilleures perspectives. Les expériences du groupe Andin ou d'autres communautés analogues sont loin d'être favorables en *tout point*, *mais elles ont à leur* actif d'élargir les marchés et de favoriser les investissements complémentaires.

Un espace euro-arabo-africain

Les capitaux privés dont la prépondérance s'affirme de plus en plus n'ont jamais refusé que des groupes financiers multinationaux et mixtes, privés et publics, procurent des infrastructures à leurs puissante expansion.

Du côté de l'Afrique, par exemple, les capitaux européens ont beaucoup à faire. Quelle puissance serait celle de leurs groupes, alliés aux pétrodollars, pour la mise en valeur effective d'un espace euro-arabo-africain ! Parallèlement à la formation des relais pour le F.M.I., il est réaliste de concevoir, dans un *esprit nouveau* et pour le service *des populations elles-mêmes*, la décentralisation des opérations de la Banque mondiale, associées au capital privé.

Il est vraiment salubre et exemplaire que Robert Triffin, Belge de naissance, Américain par choix, soit resté tout au long de sa carrière, défenseur d'une monnaie internationale *qui ne mente pas*, c'est-à-dire qui serve l'*économie* du monde.

(1) *The Second World Scientific Banking Meeting on International Financing of Economic Development.* Dubrovnik, 29-31 mai 1980.

(2) Fondation Per Jacobsson, conférence de 1979. Arthur F. Burns, Milutin Cirovitch, Jacques J. Polak, citation, p. 25.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Commission paritaire n° 57 437.

UNE ÉTUDE DE LA CÉGOS

L'ANALYSE DES FRAIS GÉNÉRAUX, CONDITION ESSENTIELLE D'UNE BONNE GESTION

Les frais généraux sont l'une des données essentielles et pourtant mal connues de la gestion d'une entreprise. Peu explorée par les économistes, souvent mal appréhendée par les décideurs, cette question vient de faire l'objet d'une enquête menée par le département contrôle de la CEGOS, sous la conduite de M. Claude Salzman, sur une période d'un an et auprès de deux cents entreprises de toutes tailles et de tous secteurs. La conclusion la plus claire qui se dégage de cette étude est peut-être que la première et urgente tâche qui s'impose aux gestionnaires de nombreuses entreprises, c'est d'analyser de façon systématique leurs frais généraux.

PREMIERE constatation des enquêteurs, qui pourrait justifier à elle seule leur étude : moins du tiers des six cent cinquante entreprises ayant accepté d'y participer ont été capables de répondre aux questions posées. On savait par ouï-dire que pour beaucoup d'entreprises les frais généraux étaient une sorte de nébuleuse à l'intérieur de laquelle on distingue mal des dépenses qui correspondent pourtant à des fonctions très différentes les unes des autres. *Le soupçon se trouve* largement confirmé.

C'est un peu la raison pour laquelle ce rapport, intitulé « Les coûts et les effectifs des frais généraux dans les entreprises françaises » se veut un « guide pratique » grâce auquel les décideurs pourraient, *en fonction de* leur situation propre, mieux connaître dans un premier temps l'état précis de leur établissement pour ensuite orienter leur gestion en s'alignant sur les modèles proposés par l'étude.

Par frais généraux, il faut comprendre l'ensemble des frais indirects — par opposition aux frais directs de production et de commercialisation, — qu'il s'agisse de *« prestations de services à l'exploitation ou de dépenses de développement et de progrès »*. Aucune approche classique ne permettant de les analyser dans toute leur complexité, la masse des frais a été décomposée en un certain nombre de rubriques jugées significatives. Cette méthode — arbitraire par les choix et les simplifications qu'elle implique — conduit à un classement en quatre grandes catégories et seize fonctions, qui vise à favoriser une approche plus rationnelle des frais généraux. C'est *en effet* en partie sur ce poste que se jouera, selon les auteurs, *« la vraie bataille des années 80 en matière de compétitivité »*.

Des constatations surprenantes

Globalement, pour les deux cents entreprises ayant rempli le questionnaire, la part des frais généraux représente 17 % de leur chiffre d'affaires, emploie 24 % de leur personnel et équivaut à 52 % de leur valeur ajoutée, indique l'enquête. Par ailleurs, les frais administratifs sont les plus lourds avec 32 % du total, tandis que les frais commerciaux arrivent en queue avec seulement 17 %. Entre ces deux extrêmes, les frais de production représentent 30 % de l'ensemble des frais indirects, et les frais généraux divers 21 %, dont les deux tiers résultent de la structure d'endettement des entreprises, puisqu'ils sont affectés aux frais financiers.

Par-delà ces données d'ordre général, de nombreuses disparités subsistent selon la taille de l'entreprise ou le secteur d'activité concerné. Et les principaux résultats peuvent susciter l'étonnement.

Contrairement à ce qu'attendaient les enquêteurs, le montant des dépenses de personnel ne s'élève qu'à 42,6 % de l'ensemble de celles des frais généraux, ce qui serait à leurs yeux une proportion relativement faible. Certains postes, au contraire, tels celui des travaux, fournitures et services extérieurs, sont avec 14,6 % plus lourds que prévu. Les « frais divers de gestion » enfin, que certains confondent trop souvent avec l'ensemble des frais indirects, ne représentent en fait que 9 % du total des dépenses.

La méthode utilisée — classement en seize fonctions — a aussi fait apparaître quelques caractéristiques surprenantes.

Avec 9,6 % des frais indirects et 4,5 % des effectifs employés, c'est la fonction d'entretien qui est en même temps la plus coûteuse et celle qui utilise le plus d'individus. Les industries de processus, telles la chimie ou la métallurgie, sont les plus gourmandes puisque *« plus il faut d'immobilisations pour produire un franc de chiffre d'affaires, plus le coût d'entretien est élevé »*.

Les montants engagés sont bien moindres dans la publicité et la promotion, considérés pourtant comme des frais généraux type. Plus du quart des entreprises refusent d'investir à cet effet, tandis que celles qui font l'effort le plus important sont relativement modestes.

D'autres constatations, remarquables selon les auteurs, paraissent plus banales. Ainsi, la direction générale se classe parmi les postes les moins onéreux et elle ne se situe qu'au quatorzième rang par le nombre des personnes employées. Ces deux éléments de classement étant directement la conséquence l'un de l'autre, l'inverse aurait davantage étonné.

De plus, son coût serait fonction croissante de la marge d'exploitation et de la rentabilité des capitaux, du moins jusqu'à un certain seuil et sans que la raison en soit véritablement déterminée. N'est-ce pas faire preuve de trop d'assurance que de céder à ce genre d'affirmation — où certains trouveront du réconfort ! — alors que les auteurs soulignent dès l'introduction qu' *« il est impossible de savoir si une relation est due au seul hasard de l'échantillonnage ou s'il existe une raison plus fondamentale »* ?

Afin de dessiner une stratégie pour les entreprises, les enquêteurs ont tenté de déterminer un certain nombre de relations entre les différentes variables.

Ainsi a été mise en évidence la corrélation entre frais généraux et chiffre d'affaires. Elle n'est pourtant pas évidente, puisque, pour un chiffre d'affaires donné, le montant des dépenses peut varier du simple au double. Pour *affiner le* raisonnement, les auteurs ont ajouté d'autres indicateurs, telles la marge d'exploitation ou la rentabilité des capitaux.

Le rapport des frais généraux sur le chiffre d'affaires chute à 11,6 % à partir d'une marge *supérieure à 15 %*, alors qu'il était de 23,4 % pour une marge comprise entre 10 % et 15 %. Ce phénomène est expliqué par une *« contraction plus ou moins forte de neuf fonctions de frais généraux sur seize »*.

Mais, là encore, les enquêteurs semblent avoir cédé à l'attrait des statistiques, rapprochant les uns des autres des résultats, sans pour autant en dégager de signification claire ou une ligne de conduite cohérente.

On retrouve les mêmes caractéristiques si l'on rapporte ce ratio à la rentabilité des capitaux. Simple constatation chiffrée également que les enquêteurs ont du mal à justifier. Si ce n'est que ce sont les très grandes entreprises qui tirent fortement vers les valeurs basses, tandis que la majorité se situe au-delà du taux moyen de 17 %.

Le secteur d'activité apparaît, lui, comme un facteur de variation décisif. Deux cas s'y distinguent clairement : celui des entreprises de distribution avec un minimum de frais engagés et celui des fabricants avec, au contraire, des dépenses records.

Le personnel affecté aux tâches correspondant aux dépenses de frais généraux est en moyenne de 23,93 % de l'effectif total des entreprises. Ces dépenses, rapportées à ce que les enquêteurs appellent *« les effectifs de frais généraux »*, permettent de dégager le « coût moyen » d'un tel salarié, qui s'établit alors à 216 840 F.

A nouveau, cependant, ce ratio ne semble pas avoir de sens déterminant.

La conclusion, évidente *a priori*, de cet ensemble d'appréciations serait que *« plus le poids relatif des frais généraux par rapport à la valeur ajoutée est faible, plus forte est la capacité bénéficiaire de l'entreprise et donc plus importante serait la marge d'exploitation »*.

Pas si simple que cela finalement ce « guide pratique » destiné aux entrepreneurs. Et, bien que cet ouvrage ait l'avantage de réunir un nombre appréciable d'informations, il pèche sans doute par son excès de données chiffrées, pas toujours explicites. Même si les auteurs ne prétendent pas ériger en loi les résultats de cette enquête.

VALÉRIE LECASBLE.

POIDS DES FRAIS GÉNÉRAUX DES ENTREPRISES
PAR RAPPORT A LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES

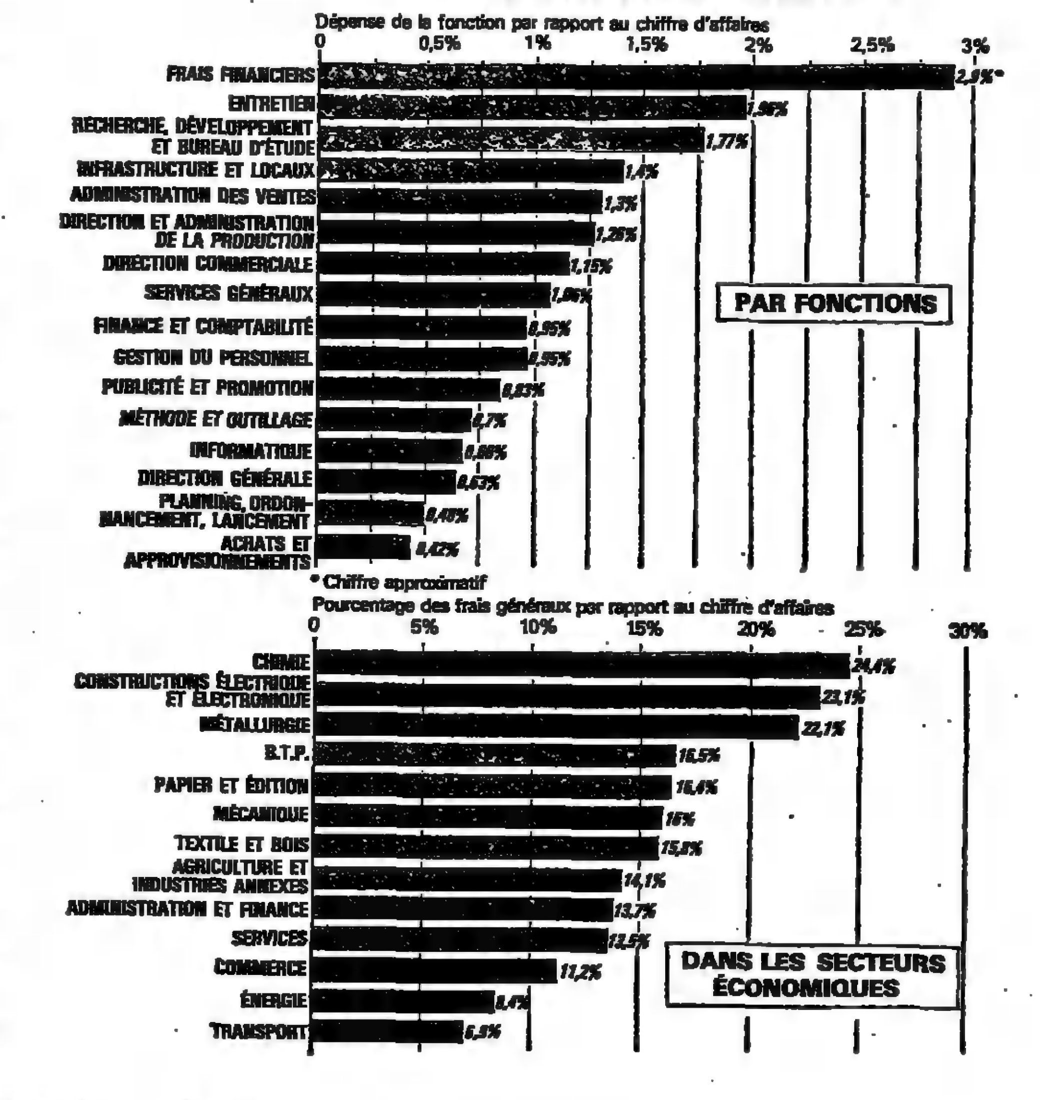
Grandes catégories de frais généraux	Dépenses par rapport au chiffre d'affaires	Poids respectif par rapport au total des frais généraux
Frais généraux administratifs	5,4 %	32 %
Frais généraux commerciaux	2,9 %	17 %
Frais généraux de production	5,2 %	30 %
Frais généraux divers	3,6 %	21 %
Total	17 % (1)	100 %

Pour atteindre le chiffre moyen de 17 % du chiffre d'affaires (pourcentage des frais généraux dans l'ensemble des entreprises), il faudrait encore ajouter un certain nombre de frais généraux classés comme « divers » (dont nous avons fait ressortir les frais financiers).

(1) La somme des pourcentages n'est pas égale au total, toutes les fonctions ne se retrouvant pas dans toutes les entreprises. De ce fait, la moyenne générale a tendance à être minorée.

SELON LE NIVEAU DE LA MARGE D'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE

Marge d'exploitation par rapport au chiffre d'affaires	Dépenses de frais généraux par rapport au chiffre d'affaires H.T
Marge d'exploitation négative	17,4 %
Marge comprise entre 0 et 5 %	14,6 %
Marge comprise entre 5 et 10 %	21,3 %
Marge comprise entre 10 et 15 %	23,4 %
Marge supérieure à 15 %	11,6 %
Total	16,93 %



LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

● LA CHINE FAIT SES COMPTES.

Gilbert ÉTIENNE.

Ce spécialiste confirmé de l'Inde et de la Chine, chargé ainsi de 1 600 millions d'hommes, le tiers de la planète, s'en tire fort bien, sans oublier rien, ni personne. Dans ce nouvel ouvrage, de pleine opportunité, il alterne la présentation de l'appareil socio-politique et celle des résultats, en insistant surtout *sur la première et notamment sur* la révision en cours, de la cave au grenier.

Le fond du débat, de tous temps et de tous lieux, d'ailleurs (les Soviets, plus l'électricité) est le conflit *rouge* ou *expert*, politique ou technique. La roue a tourné maintenant en faveur du second.

Tel est le désordre des comptes, trouvé par la nouvelle équipe, qu'il faudra attendre 1982 avant que puisse être élaboré le rituel plan quinquennal.

Que la question alimentaire ait fini par l'emporter sur le dogme n'a rien de subversif, ni de surprenant. *Primum vivere.* Dès le début de l'ouvrage, est posée la question du milliard de bouches à nourrir, quelque peu fruste. En sol, le problème paraît moins ardu que celui de l'Egypte ou... du Cap Vert. En vingt ans, cependant, de 1957 à 1977, la production de céréales a augmenté de 2 % par an en moyenne, à peine plus que la population.

La culture des esprits laisse autant à désirer que celle des terres : auprès des dernières années universitaires, nos semaines de mai 1968 prennent figure de période d'études intensives.

Sur la population, les données sont insuffisantes et incertaines ; mieux eût valu reprendre *l'excellente mise au point* de M. L. Tabah, aux Nations unies.

Une certaine gêne est ressentie, au rappel des éloges et témoignages de satisfaction prodigués avec complaisance, il y a quelques années, par des organismes réputés sérieux, comme FAO ou l'O.C.D.E. Une expertise sérieuse de la part de ces deux organismes eût rendu plus de services au pays de Mao. Rouge ou expert ?

Parmi les éloges décernés au régime actuel, par le professeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales, il faut retenir celui de la grande franchise des autorités qui, en dépit de quelques zones ombrées, s'oppose à l'hermétisme soviétique.

★ Editions Tiers-Monde, I.E.D.E.S, Paris 1980, 189 pages. Environ 51 F.

● LE DIALOGUE NORD-SUD ET LA REDUCTION DES INEGALITES.

W. Howard WRIGGINS et Gunnar Adler KARLSSON.

C'est du dénuement extrême de certains pays qu'il est question autant, sinon plus, que du problème général, bien que « l'ordre économique mondial » soit souvent évoqué. Dans un texte préliminaire, Catherine Gwin souligne la dépendance croissante entre les nations, et présente ce remords permanent qu'est l'extrême pauvreté de quelques pays ; ni l'accroissement du gâteau mondial, ni même celui des gâteaux nationaux ne sauraient suffire.

W. Howard Wriggins, politologue américain, présente les diverses « stratégies » adoptées par les pays en développement, depuis trente ans et celles qui se profilent aujourd'hui. Vient ensuite une série d'exemples précis, sans peur du sujet.

C'est l'aspect économique qu'étudie *particulièrement Gunnar Adler* Karlsson. De profonds changements s'imposent, non seulement dans les pays intéressés, mais dans les développés. A ce propos, sont rappelées les conclusions du rapport Léontief, sans mention toutefois du pourcentage du PIB, que les pays riches devraient consacrer à l'aide publique. Les divers aspects sont ensuite examinés : Alimentation, logement, santé, enseignement, emploi. Sur la révolution verte, qui a fait gagner vingt ans à des pays au bord de la famine, nous retrouvons les errements habituels, basés sur une comptabilité sociale monétaire, alors qu'il s'agit surtout d'une quantité nationale de grains. *Sur le freinage de l'expansion démographique*, vues classiques, mais peu approfondies, ignorant tant le contenu des revendications de la Conférence de Bucarest que les résultats, aussi édifiants qu'anticonformistes, bien décrits par MM. J. C. Chesnais et A. Lefebvre.

Dans l'ensemble, bonne présentation du problème, trop pondérée toutefois pour influencer les opinions et même les responsables.

★ Economica Paris 1980, 23,5 cm. 152 pages. Environ 49 F.

● UN CODE DE CONDUITE POUR LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE.

René François BIZEC et Yves DAUDET.

(sous la direction de)

Préface de Stéphane HESSEL.

Sous le couvert du Centres d'études et de recherches internationales et communautaires (CERIC), à l'université d'Aix-Marseille-III, sont rassemblées ici diverses études sur les débats en vue de l'établissement d'un « code de conduite », élément de la construc*tion d'un nouvel ordre économique* international. Participent les représentants de quatre groupes : Occidentaux (groupe B), socialistes non membres des « 77 » (groupe D), Chine et les « 77 ».

Dès le début, R.-F. Bizec met le doigt sur les difficultés sémantiques. A l'image des Américains, le mot *technologie* est employé à tort et à travers, souvent au lieu de *technique*. Quant au *know-how*, il est tantôt traduit par *savoir faire*, tantôt laissé tel quel. Ces confusions constituent une mauvaise base pour traiter de questions aussi délicates. Une fois de plus, la dominance de la langue anglaise nuit à la *clarté* des échanges de vue et la langue française n'a rien à gagner à la servilité. La présentation générale, par M. Bizec, du code en voie d'achèvement, est suivie d'un historique, par M. A. Marelle, austère à souhait, mais bien éclairant, dans ce dédale d'organismes et de conférences.

En annexe, *texte du projet de code* international de conduite dans l'état où il était après la première session de la conférence.

Travail remarquable de collaboration entre industriels, universitaires, juristes, diplomates, qui eût gagné, dans plusieurs chapitres, à s'appuyer davantage sur des exemples concrets.

★ Editions Economica 1980, Paris, 23 cm, 217 pages.

● LA BAISSE DU TAUX DE PROFIT.

Joseph M. GILLMANN.

Présentation et postface de Maurice ANDREU.

Les nouvelles aventures du capitalisme, depuis six ans, rendent-elles plus opportune cette traduction, si tardive, de l'ouvrage maître du marxiste amé*ricain, qui fit* tant de bruit, il y a plus de vingt ans ? Sans doute. La vérification statistique du processus marxien devient en tout état de cause plus difficile, depuis maintenant deux tiers de siècle que le capitalisme est soumis à une cascade d'accidents.

Si mal vu était Marx dans les universités américaines lorsque l'auteur a rédigé son ouvrage qu'il a dû le faire éditer d'abord à Londres. Beaucoup d'encre a coulé depuis, dans le courant marxo-keynésien.

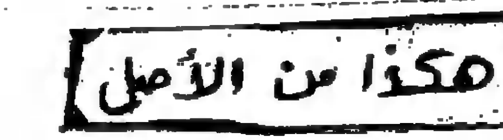
Inspiré, sans doute, par E. Varga, Gillmann frappe et détruit, dès l'abord, en altérant le concept, aussi séduisant que peu précis, de *plus-value*, faisant, du même coup, un léger pas vers Keynes. Les progrès de la comptabilité nationale (née, du reste, au cours de sa soixante-deuxième année) n'étaient pas suffisants, vers 1955, pour lui permettre de construire un modèle. Si critiqué qu'il soit, le modèle oblige tout au moins à préciser les définitions, ce qui serait bien nécessaire ici. Peut-être permettrait-il de dissiper enfin la contradiction entre la *baisse du taux de profit* et la *paupérisation ouvrière*, souvent dénoncée par J. Robinson. Gillmann ne s'en tire qu'en distinguant, à l'opposé de tant de marxistes, *paupérisation* et *appauvrissement*. Tous deux semblent, d'ailleurs, ignorer le phénomène « pervers » de promotion sociale.

Par la vitre brisée par Gillmann, un air nouveau a pénétré dans l'atmosphère marxiste. Plus libres ont été, grâce à lui, Baran, Sweezy, aux Etats-Unis ; Mandel, Dobb, Meek, Aglietta, Pesenti, Boccara, etc., en d'autres pays.

A Keynes, sabordeur du capitalisme libéral, correspondant ainsi Gillmann, libérateur du dogme marxien. Ne poussons pas si loin, et bornons-nous à recommander la lecture, si propre à la réflexion, de cet ouvrage-étape.

Bibliographie des sources citées par l'auteur. Bonne traduction de Maurice Phima.

★ EDI (Editions et documentation internationales), Paris 1980, 2? cm, 262 pages. Environ 43 F.



D'UNE BONNE GESTION

POIDS DES FRAIS GÉNÉRAUX

Le Monde

régions

Ile-de-France

DANS LE XVe ARRONDISSEMENT DE PARIS

L'arrêté déclarant d'utilité publique la création de l'Institut du monde arabe est signé

M. Lucien Lanier, préfet de Paris, préfet de la région Ile-de-France, a signé le 1er août l'arrêté déclarant d'utilité publique la mise à la disposition du ministère des affaires étrangères du terrain situé à l'angle du boulevard de Grenelle et de la rue de la Fédération (15e arrondissement de Paris) pour y construire l'Institut du monde arabe. Ainsi, l'administration continue à faire avancer ce projet du gouvernement malgré toutes les critiques qui ont été faites (*le Monde* du 24 juin 1980).

Cette déclaration d'utilité publique était obligatoire puisque ce terrain avait été exproprié en octobre 1956 dans le but d'y construire deux collèges ; il fallait donc régulariser la situation. C'est ce qui vient d'être fait.

Mais, depuis, cet espace avait été mis à titre « *précaire et révocable* » à la disposition de la Ville de Paris, qui l'a transformé en aire de jeux ou de sports. D'où le refus des habitants du quartier de voir construire à cet emplacement l'Institut du monde arabe.

Ils ont reçu le soutien de M. Alain Destrem, président de la section U.D.F. du quinzième arrondissement, et de M. Jacques Chirac, maire (R.P.R.) de Paris qui a proposé que le futur institut soit édifié sur le terrain Citroën du quai de Javel. Difficulté : ce terrain est actuellement bâti et n'appartient pas à l'Etat.

Aussi, la préfecture a préféré continuer la procédure en cours malgré les nombreuses oppositions qui se sont encore manifestées lors de l'enquête d'utilité publique.

Sauf à ce que le ministère des affaires étrangères revienne sur sa position (que M. Jean François-Poncet a réaffirmé fermement en répondant à une question de Mme Nicole de Hauteclocque, député R.P.R., le 16 avril dernier), la prochaine étape sera le dépôt de la demande du permis de construire qui devrait intervenir à la mi-septembre. La mairie de Paris aura alors à nouveau l'occasion de manifester son opposition à ce projet.

Corse

Le congrès des autonomistes

(Suite de la première page.)

On attendait sans impatience ni agressivité, préparé à entendre des paroles de bon sens plutôt que de combat.

Une assemblée générale des militants avait, au début du mois de juillet, donné le ton. Le congrès serait celui de la « clarification », celui de la réflexion après un an de lutte pour l'autonomie, dont un numéro spécial d'*Arritti*, l'hebdomadaire de l'U.P.C., détaille longuement les péripéties. Pas de surprise, surtout après les déclarations que nous faisait, il y a deux jours, le leader du mouvement, M. Edmond Simeoni (*le Monde* du 9 août).

Car l'autonomisme corse c'est toujours Edmond Simeoni qui sait le mieux l'exprimer avec cette éloquence spontanée, chaleureuse, très répétitive, non construite, mais terriblement efficace. L'introduction et la conclusion seront dites en corse, et c'est en corse que seront soulignés et repris les passages les plus importants, ceux qui seront le plus applaudis.

D'entrée de jeu, le leader autonomiste annonce le fond de son propos. « *Méconnaître la puissance de l'Etat colonialiste français relève de la rêverie ou de l'irresponsabilité* ». Avec l'appui à Paris des partis de droite (« *ils montrent plus de vigueur* ») et des partis de gauche (« *ils font preuve de plus d'hypocrisie* »), et en Corse des clans locaux « *assis sur la corruption et la prévarication* », cet Etat a mis au point « *un arsenal de coercition et de compromission implacable* » qui vise à briser toute tentative d'expression de l'identité corse. « *Mais ne comprenez-vous pas*, ajoute Edmond Siméoni, *que sans bouleversement institutionnel, sans révolution, sans chambardement, on pourrait faire aboutir les revendications insulaires sur la langue, la propriété du sol, la formation de la jeunesse ?* »

Le leader autonomiste reviendra longuement (son discours durera trois quarts d'heure) et de façon détaillée, sur l'action des polices parallèles — « *pilotées depuis l'Elysée* » —, sur l'existence et l'attitude de la cour de sûreté de l'Etat — « *elle contourne le droit par essence* » —, sur le contrôle des moyens d'information — « *le brouillage de la station de Radio Corse internationale par exemple* » —, sur le choix imposé de la construction d'une centrale thermique au Vazzio, sur la volonté délibérée enfin d'accréditer l' « amalgame » entre le mouvement autonomiste légal, c'est-à-dire l'U.P.C. et le mouvement indépendantiste clandestin, c'est-à-dire Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), partisan de l'action violente.

M. Edmond Siméoni avait manifesté son intention de se démarquer du F.L.N.C. Il le fait vigoureusement, quitte, dit-il, à être accusé de « *réformisme* » et de « *mollesse* », mais, ajoute-t-il, « *l'indépendance n'est pas crédible parce qu'elle suppose une lutte armée victorieuse. Celle-ci n'est pas possible en Corse, et le peuple corse la refuse. Il faut écouter le peuple.* » (le leader autonomiste sera très applaudi lorsqu'il vantera le « *courage, le désintéressement, l'abnégation* » des militants du F.L.N.C., de même lorsqu'il déclarera son soutien « *sans aucune faille* » à tous les prisonniers politiques corses (il y en a actuellement huit de l'U.P.C. et une cinquantaine du F.L.N.C.). Il ne sera pas contesté lorsqu'il ajoutera qu'il ne veut pas pour cela « *cautionner les actions* » des indépendantistes et s'engager avec eux « *dans une voie suicidaire* », dans une aventure fondée sur « *une analyse manichéenne du monde et une idéalisation du peuple* ».

L'objectif de l'U.P.C. reste, en revanche, une action légale. C'est l'autonomie interne telle que la définit dans l'intervention qui a précédé celle d'Edmond Siméoni, M. Lucien Alfonsi, porte-parole du mouvement. C'est-à-dire une assemblée régionale élue au suffrage universel et au scrutin proportionnel, apte à légiférer dans tous les domaines autres que ceux qui touchent à la défense nationale, aux affaires étrangères et à la monnaie.

Par quels moyens l'atteindre ? « *Il faut accroître considérablement notre travail de sensibilisation, de réflexion* », notamment approfondir notre culture, déclare M. Edmond Siméoni. Il faut continuer à essayer d'internationaliser la question corse et faire appel ainsi à la conscience internationale. Le responsable autonomiste lancera ensuite un appel à l'ouverture et à la tolérance. « *Nous ne pouvons pas perpétuer nos divisions. Sachons être Corses sans agressivité, respectons nos différents choix. Travaillons avec tous ceux qui souhaitent des changements conséquents. Nous ne voulons dissocier personne de la lutte.* »

Autant d'expressions rarement entendues dans la bouche du responsable des actions d'Aleria ou de Bastelica. M. Edmond Siméoni conclura en reprenant une de ses anciennes propositions : l'organisation d'un référendum institutionnel. Celui-ci n'aurait pas pour objet de préparer la voie à l'autodétermination, précise-t-il, mais « *serait l'occasion* » d'un véritable affrontement démocratique de toutes les opinions, d'où qu'elles émanent, dans la clarté, et après avoir eu le temps de réviser les listes électorales. Le mot de la fin était lâché en passant, plus important qu'il n'y paraît quand on connaît les ravages que la fraude électorale continue à causer dans l'île. Oui décidément, ce congrès aura bien été marqué au coin du réalisme.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.



TROIS MILITANTS DU F.L.N.C. SONT DÉFÉRÉS A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT.

Après l'arrestation de M. Jeanick Leonelli (*le Monde* daté 9 et 10-11 août), trois personnes interpellées en Corse ont été déférées, dans la nuit du 9 au 10 août, à la Cour de sûreté de l'Etat. Accusées d'avoir assurer la fuite et l'hébergement de M. Leonelli, alors qu'il se trouvait encore sur l'île, elles ont été inculpées de participation à une association de malfaiteurs. Il s'agit de MM. Olivier Jehasse, vingt-sept ans, archéologue et Jean-Jacques Andreotti, vingt-trois ans, employé, tous deux écroués et de Mlle Marie-Catherine Biancucci, vingt-sept ans, auxiliaire au centre hospitalier d'Ajaccio, laissée en liberté.

D'autre part, MM. Jean-Paul Perrot, trente ans, considéré comme l'un des plus hauts responsables du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) et Jean-Paul Albertini ainsi que Mlle Fortunée Négroni, vingt-neuf ans, arrêtés à Marseille, seront transférés mardi 12 août à Paris pour être déférés à la Cour de sûreté de l'Etat.

Enfin, des inconnus circulant à bord d'une voiture ont mitraillé, samedi 9 août, vers 23 h 30, la façade de la gendarmerie de Corte (Haute-Corse). Deux balles ont atteint le lit, inoccupé, d'un enfant, fils de gendarme.

TOURISME

Des campeurs dans le désordre

IV. — NOIRMOUTIER : les fermes du bon accueil

Nous terminons aujourd'hui notre série de reportages sur le camping, forme de tourisme de plus en plus appréciée par les Français et les étrangers. Après le Var (« le Monde » du 7 août), le camping du bois de Boulogne, à Paris (3 août) et la presqu'île de Crozon dans le Finistère (10-11 août), nous analysons la situation à Noirmoutier et en Vendée.

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — « *Vous en voyez, vous, des tentes dans les champs ?* » La jeune directrice de l'office de tourisme de Noirmoutier (Vendée) est formelle : la situation sur l'île s'est considérablement améliorée cet été en ce qui concerne le camping sauvage, le camping chez l'habitant. Il est vrai que, à pareille époque l'an dernier, Noirmoutier avait une tout autre allure. Les tentes aux couleurs passées étaient omniprésentes aux quatre coins de l'île, et principalement à Barbâtre, commune d'accès et de sortie, sur laquelle vient mordre le pont suspendu reliant Noirmoutier au continent. Pour Mme Sylvaine Djouditch, la responsable du tourisme, le mauvais temps de juillet y est pour quelque chose. En effet, les campings privés et municipaux ont enregistré à cette période des baisses de fréquentation allant de 6 à 30 %.

On comprend dans ces conditions que de nombreux campeurs qui habituellement choisissaient le camping à la ferme ou en pleine nature se soient laissé attirer par les charmes peu discrets des camps redevenus praticables.

Classée en périmètre sensible depuis 1977, la Vendée et *a fortiori* Noirmoutier n'échappent pas à la réglementation sévère de l'administration. Une législation qui est loin de faire l'unanimité dans l'île, surtout chez les paysans et les marins trouvant, dans le camping à la ferme, une source de revenus non négligeable. Mais depuis trois ans, les interventions répétées de la gendarmerie ont porté leurs fruits. Cette année notamment, la force publique a voulu « frapper un grand coup » dès le début de l'été. Cela afin de dissuader tout de suite les loueurs de terrains non aménagés. « *Les gens ont eu peur...* », affirme l'adjudant Desru, commandant la brigade de gendarmerie de Noirmoutier. De fait, une centaine de procès-verbaux ont été dressés, principalement dans la commune de L'Herbaudière, celle qui habituellement causait le moins de difficultés. Ce qui prouve aussi qu'il faut se méfier des zones apparemment tranquilles.

Cette opération « coup de poing » a eu aussi le mérite de déclencher parmi la population un bon réflexe. Celui de s'en tenir aux normes fixées par la réglementation, à savoir la possibilité de louer trois emplacements seulement par parcelle autorisée. Face à cette situation, les campeurs « irréductibles » ne sont pas restés dans l'île. Ils ont préféré aller chercher ailleurs de quoi satisfaire leur envie de tourisme au grand air et sans contrainte. Les départements voisins, la Loire-Atlantique par exemple (notamment des localités comme Préfailles, La Bernerie et Tharon), ont connu l'invasion. Les terrains classés restaient à moitié vides, tandis que les champs, eux, étaient à moitié pleins...

Conscient de la nécessité d'une réglementation « *ferme mais souple* », le conseil général de la Vendée et son comité de tourisme envisagent de doubler l'an prochain le nombre des emplacements autorisés sur chaque parcelle. Une manière comme une autre de s'évader du cadre rigoureux du périmètre sensible par une procédure que l'on serait tenté de qualifier d' « amiable » avec le propriétaire des terrains.

Des aides supplémentaires seront apportées aux loueurs qui en feront la demande et qui seront disposés à entreprendre un certain nombre d'aménagements. La subvention alors consentie par le département pourrait atteindre 30 % du prix des travaux. Une telle politique, si elle est menée à son terme, permettrait d'accueillir les campeurs « marginaux » dans de bien meilleures conditions.

Elément également surprenant : il semble que la Vendée, contrairement à d'autres départements touristiques de l'Hexagone, possède maintenant trop de campings. « *C'est une certitude* », affirme M. de Kerantem, président de la Fédération de plein air, qui, pour la première fois, n'a pas refusé de monde dans son camping de Saint-Julien-des-Landes. « *Ces dernières années, nous avons fait des efforts considérables en créant des milliers d'emplacements supplémentaires un peu partout. Cela correspondait à une insuffisance, mais nous sommes peut-être allés trop loin.* »

A Noirmoutier, un vacancier sur deux pratique le camping. La population de l'île (huit mille cinq cents habitants) au mois d'août est multipliée par quinze, parfois davantage... Si le mauvais temps et la conjoncture économique permettent de comprendre le fléchissement de juillet, en revanche, le mois d'août est fidèle à sa réputation. Les campings affichent complet.

Mais le fait que l'on n'ait pas assisté cette année au traditionnel engorgement estival explique aussi certainement que les rapports entre les campeurs « au grand air », la population et les autorités se soient quelque peu améliorés. « *Ils ont fermé les yeux* », laisse entendre un vieux marin qui accueille chez lui, depuis plusieurs années, des familles de la banlieue parisienne. En 1979, il avait été sanctionné.

« *Plutôt l'intimidation que la répression* », a recommandé aux gendarmes un conseiller général de la côte, maire de l'une des stations balnéaires les plus importantes du littoral vendéen, estimant avec son franc-parler qu'il ne fallait pas « *embêter le monde* »...

HERVÉ LOUBOUTIN.

FIN.

● *Pont du Gard : campeurs expulsés.* — Deux cent cinquante campeurs sauvages, de plusieurs nationalités, ont dû précipitamment plier les tentes qu'ils avaient plantées en amont du pont du Gard, près de Remoulins, après avoir été réveillés, samedi 9 août, à l'aube par des gendarmes qui les ont délogés.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rupture d'un pipe-line dans les Bouches-du-Rhône

Trois cent cinquante hommes et cinquante véhicules sont en action pour limiter la pollution

De notre correspondant régional

Châteaurenard. — A la suite de la rupture de l'une des trois canalisations du pipe-line sud-européen survenue le samedi 9 août vers 23 h. 40 à Paluds-de-Noves, près de Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), deux mille tonnes de pétrole brut environ se sont répandues dans la Durance qu'elles ont polluée sur plus d'un kilomètre. Cette mini-marée noire suscite de très vives inquiétudes chez les agriculteurs de la région. C'est le second accident se produisant en moins de deux ans sur les installations de la Société du pipe-line sud-européen (S.P.L.S.E.). Une autre canalisation s'était rompue en novembre 1978 à Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône). plusieurs hectares de culture avaient été détruits.

C'est peu avant minuit dans la nuit de samedi à dimanche que la canalisation souterraine de quarante pouces de diamètre (environ un mètre) reliant Fos à Oberhauffen-sur-Moder (Bas-Rhin) s'est brusquement rompue dans un verger en bordure de la rivière Anguillon. Un geyser de plusieurs dizaines de mètres de hauteur s'est aussitôt produit et le pétrole *brut s'est échappé à gros débit* avant que les vannes soient fermées et l'alimentation de l'oléoduc stoppée. Il a fallu près de deux heures aux équipes de la S.P.L.S.E. pour localiser la fuite.

Au cours de la nuit de dimanche d'importants moyens ont été mobilisés pour circonscrire la pollution *qui avait gagné la Durance par* l'Anguillon, et qui risquait de se répandre dans le réseau d'irrigation agricole très dense dans ce secteur. Un détachement des unités d'instruction de la sécurité civile de Brignoles et de Paris (cette dernière se trouvant en renfort estival au camp des Garrigues, près de Nîmes), ainsi que des éléments du 7e génie d'Avignon et de nombreux centres de secours de sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et de la Drôme (au total trois cent cinquante hommes et cinquante véhicules) ont participé aux opérations. Celles-ci sont coordonnées depuis Châteaurenard par le sous-préfet Georges Lefèvre, chargé de mission pour la sécurité civile dans les Bouches-du-Rhône.

La pollution étant impossible à stopper sur l'Anguillon, c'est à 1 kilomètre environ en dessous du confluent de cette rivière avec la Durance que des barrages flottants ont été installés et que le pétrole (un mélange d'arabian light et d'Oman, de 0,845 de densité) a pu être récupéré à l'aide, notamment, de pompes « écrémeuses » du même type que celles utilisées en Bretagne lors de la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*.

Le principal risque résidait dans la contamination des canaux servant à l'irrigation des cultures maraîchères. Le pire a été évité grâce à l'interruption immédiate des prises d'eau sur la Durance et l'Anguillon — polluée sur 7 kilomètres — alimentant notamment le canal principal de Châteaurenard et celui des Alpilles.

Dans la journée de dimanche, ces deux canaux devaient être rétablis et des liaisons étaient mises à l'œuvre pour assurer l'approvisionnement de deux autres, soit par tuyaux, soit par tranchées. Selon M. Lefèvre « *les conséquences écologiques de la pollution ont été limitées* », mais des poissons morts (en faible quantité il est vrai) ont déjà été repérés sur la Durance.

La cause de la rupture de l'oléoduc n'était toujours pas connue lundi en fin de matinée. De Fos-sur-Mer à Oberhoffen-sur-Moder, sur un parcours de 714 kilomètres, la canalisation, construite en 1972, dessert directement ou par pipe-lines annexes douze raffineries, en France, en Suisse et en Allemagne. Les deux autres lignes de la S.P.L.S.E. sont celles de Feyzin, près de Lyon, d'un diamètre de 24 pouces et d'une longueur de 260 kilomètres, construite également en 1972, et de Karlsruhe (R.F.A.) d'un diamètre de 34 pouces et d'une longueur de 769 kilomètres, installée en 1962.

Les canalisations de la S.P.L.S.E. sont surveillées en permanence par des « marcheurs », deux fois par mois, et par des avions qui les survolent régulièrement trois fois par mois. Elles font l'objet de fréquents essais de pression, qui s'ajoutent aux mesures de protection quotidiennes et de surveillance de revêtement.

La réparation de la fuite de Paluds-de-Noves devrait être effectuée, selon la direction de la S.P.L.S.E., dans un délai maximum d'une quinzaine de jours. L'acheminement du pétrole vers l'Allemagne ne sera que partiellement perturbé grâce à l'interconnexion des trois lignes.

GUY PORTE.

	-La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE SIDERURGIQUE ITALIEN

recherche

SPÉCIALISTE DE LA VENTE DE TOLES A CHAUD et DE TOLES A FROID

aux utilisateurs

Envoyer curriculum vitae et prétentions à SIDERFRANCE 54, avenue Marceau, 75008 PARIS.

Au sein du groupe Schlumberger, ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER conçoit et fabrique des systèmes complexes pour la recherche et l'exploitation pétrolières.

Utilisés pour le recueil et l'interprétation de données géophysiques, ces « outils » intègrent des développements technologiques variés et souvent très avancés.

La progression de nos activités et de récentes promotions internes nous amènent à recruter deux

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Ils (elles) allient à leur diplôme (Centrale, A & M, Supelec, Grenoble...) une première expérience industrielle de 3 à 5 ans en études, méthodes, qualité ou gestion de production, et ont déjà, si possible, exercé des responsabilités d'encadrement.

Une première affectation leur sera proposée au sein du Département Production, où ils assureront la supervision d'un groupe d'acheteurs gérant 50 à 75 millions de F/an.

Ces fonctions préparent à des responsabilités plus étendues dans d'autres secteurs de l'entreprise ou du groupe: industrialisation, études, production...

Mais, outre un potentiel d'évolution, elles exigent dans l'immédiat un haut niveau de compétences en raison de l'importance des contrats à traiter et du large rôle technique des achats dans le département.

Des déplacements à l'étranger, notamment aux USA, seront nécessaires. L'anglais est donc indispensable.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la réf. 8004, à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART CEDEX.

HAVAS CONTACT

- VOUS VENEZ DE TERMINER VOS ETUDES JURIDIQUES (Licence ou maîtrise)
- VOUS AVEZ LE GOUT :
  - Des contacts humains ;
  - De la recherche ;
  - Des études précises et claires.

UNE DES TROIS PREMIERES SOCIETES DE CREDIT BAIL MOBILIER recherche pour son SECRETARIAT D'ADMINISTRATION GENERALE

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

Qui devra seconder la responsable chargée :
— De la gestion sociale du Groupe ;
— Des études juridiques ;
— Des questions d'assurance ;
— De la gestion immobilière.

Anglais souhaité

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à n° 67.672, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Centre d'informations financières recherche Collaborateurs cciaux H. ou F.
— Très bonne présentation ;
— Goût contacts haut niveau ;
— Formation assurée ;
— Possibilité cadre ;
— Rémunération importante.
Tél. pour R.-V. : 553-20-06 +

Ville de Garges-lès-Gonesse 95140 recrute UN RESPONSABLE PEDAGOGIQUE à mi-temps à compter du 15 septembre 80. Titulaire du BAFD. Salaire net 1.714,89 F. Avantages statutaires et particuliers. Adresser candidature et C.V., à M. le Maire.



emplois internationaux

INSTITUTION UNIVERSITAIRE DU MARCHÉ COMMUN

recherche pour septembre 1980

DIPLOMÉ M.B.A. HARVARD

INSEAD

familiarisé avec la méthode des cas, pour fonctions pédagogiques et consulting. Parfaite connaissance du français et de l'anglais.

Ecrire sous n° T 857.695 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

ASSISTANT REQUIRED for

DIRECTOR OF SPECIALIST ART GALLERY

Candidate must have excellent work record with a minimum of six years experience in the fields of Ancient Near Eastern Art, Mesapotamium and Iranian Antiquities. Knowledge must cover Cylinder seals, Egyptian, Roman and South Arabian Antiquities. Candidate should have travelled widely and have intimate knowledge of the Japanese and European markets. The successful applicant should take responsibility for full assistant duties in the London based Gallery and be competent in the purchasing and selling of antiquities both here and abroad. Salary is negotiable, appointment envisaged from 1st September, 1980. Serious applicants please apply : Mrs P.B. Martin, 38, Davies Street, London W.1., tel. 01-499 9363.

Impte Société internationale recherche

INGÉNIEURS HYDRAULICIENS

— Pour plusieurs pays méditerranéens : périmètres irrigués et hydrologie urbaine ;
— Pour agences France Nord et Est : études d'aménagements de bassins.

Ecrire sous référ. 1.634, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Lycée français LOS ANGELES recherche INSTITUTRICES et PROFESSEUR espagnol. C.V. + tél. à n° 2.523, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Lycée Franco-Mexicain de Mexico rech. pour rentrée 80 Professeurs de mathématiques Tél. (73) 97-61-34

Leader francais de la distribution pharmaceutique

Nous recherchons des

INGENIEURS DEBUTANTS

pour participer à la réalisation des applications informatiques suivantes (sur IBM 370) :
- gestion du personnel, budget, gestion commerciale et financière
  Ces applications mettent en œuvre des techniques de TEMPS REEL et à termes de BASES DE DONNEES
- saisie et ordonnancement de commandes, gestion de stock.

Une intégration dynamique permettra aux candidats retenus de s'initier à l'ensemble des techniques et des langages (APL, CICS...) mis en œuvre dans notre Société.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo à O.C.P. REPARTITION Direction des Affaires Sociales - Service Recrutement 24, rue des Ardennes 75019 Paris.

OCP REPARTITION

Nous sommes une société industrielle française, filiale d'un groupe international qui garantit notre solidité.

Notre activité dans un secteur de pointe est largement exportatrice.

Notre taille est humaine : 500 personnes.

Nous créons le poste de

SECRETAIRE GENERAL

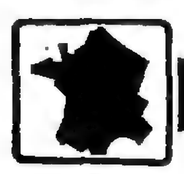
Dépendant du Directeur Général, il prend la responsabilité des services financiers, comptables, juridiques et administratifs, mais surtout il met en place une véritable politique de personnel en privilégiant animation et conseil.

Ce poste est confié à un candidat de formation supérieure parlant anglais, et d'au moins 38 ans.

C'est peut-être aujourd'hui un homme de Personnel ayant la capacité de donner une dimension supérieure à sa carrière ou un secrétaire général qui souhaite rejoindre une société qui lui donne les moyens de se réaliser.

Lieu de travail : Paris.

Une réponse confidentielle sera adressée à toute candidature envoyée sous référence 8593 à Monsieur VERNIER - 149, rue Saint-Honoré - 75001 Paris.



emplois régionaux



Les laboratoires Boehringer Ingelheim (DIRECTION MÉDICALE)

recherchent

POUR ASSISTER LE PHARMACIEN RESPONSABLE DES ETUDES PRECLINIQUES

UN PHARMACIEN

TITULAIRE DU C.E.S. DE PHARMACOLOGIE ANIMALE

I.P.I. APPRECIE

Connaissance de l'allemand scientifique souhaitée

Lieu de travail : REIMS, avec déplacements nombreux - France et étranger

Poste à pourvoir en septembre 1980.

Adresser C.V. manuscrit + photo et prétentions à : Direction du Personnel Boehringer Ingelheim B.P. 292 - 51060 Reims Cedex

---

Première Société française de traitement de la Dolomie, recherche pour son usine de NEAU (Mayenne)

CHEF D'ENTRETIEN

(effectif 40)
Formation d'Ingénieur, Mécanicien Marine première classe

ÉLECTROMÉCANICIEN

Ayant une expérience confirmée dans l'entretien de matériel de carrière, installation de concassage, broyage, de manutention, fours rotatifs et verticaux, à un poste de responsabilité.

Age indifférent pour un Ingénieur ayant la compétence requise.

Résidence dans chef-lieu de canton sur la ligne Paris-Brest. Communication facile.

Envoyer C.V., lettre manuscrite sous réf. 1.625 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

INSTITUT DE MÉCANIQUE DES FLUIDES

de Lille

Groupe de Mécanique du vol

recherche

1 INGÉNIEUR d'ESSAIS en SOUFFLERIE

Formation : A. et M. ou équivalente.

Bonnes connaissances en Mécanique des Fluides, Mesures et Instrumentation. Expérience appréciée.

2 INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Activité de synthèse : modélisation, identification de processus, simulations.

Formation : ENSAé, ENSTA, ESTACA, ENSMA ou A. et M.

Bonnes connaissances en physique générale, mécanique, automatique.

2 INGÉNIEURS DE RECHERCHES

Activité : développement d'outils pour travaux sur modèles mathématiques et traitement de données expérimentales. Solide formation en mathématiques appliquées et analyse numérique. Expérience en programmation FORTRAN.

Niveau : maîtrise et Grande Ecole.

Adresser dossier de candidature à I.M.F.L., Service du Personnel, 5, boulevard Paul-Painlevé, 59000 LILLE. (Examen des candidatures début septembre 1980.)

T.I.T.N. FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE

recherche INGENIEUR INFORMATICIEN 2 à 4 ans expérience domaine mini-ordinateurs, temps réel, gestion transactionnelle. Envoyer C.V. et prétentions, à T.I.T.N. Rhône-Alpes, le Trident 34, av. du Général-de-Gaulle, 38100 GRENOBLE

IMPTE ENTREPR. DE L'EST travaill. l'ingénierie du bâtim., spécialis. ds le traitem. de l'air et des équipem. thermiques, recherche : Dir. général adjoint (35 a. min.) maîtris. bien les probl. de gest. Possib. de particip. au capital. Ecr. n° 8.759, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Ville de Garges-lès-Gonesse 95140 recrute UN/UNE ASSISTANT (E) SOCIAL (E) pour secteur Titulaire diplôme d'Etat ou attestation à exercer la fonction. Salaire net mensuel 3.529,36 F pour les trois premiers mois de stage et 3.777,47 F pour les neuf autres mois. Avantages statutaires et particuliers. Adresser candidature et C.V., à M. le Maire.

Filiale d'une puissant groupe industriel français CIT ALCATEL leader de la commutation temporelle recherche pour développer un système nouveau de commutation temporelle, de technologie avancée, l'E. 10 S. (Système temps réel de contrôle de processus pilotés par un réseau de microprocesseurs).

INGÉNIEURS LOGICIELS

(Sup. élec., télécommun., INSA, ENSI, ISEP ou équivalent) Débutants ou quelques années d'expérience intégrés dans des équipes d'ingénieurs, ils seront chargés du développement du logiciel et participeront à la conception des produits.

Adresser C.V. détaillé et prétentions, avec photo, à CIT ALCATEL - Service Recrutement et Orientation 10, rue Latécoère, à Vélizy

---

WABCO-WESTINGHOUSE

rech. pour son Et. de SEVRAN (division Ferroviaire)

CHEF DE SECTION

« Traitement, relance fournisseurs ». Bonne connaissance du milieu industriel mécanique. Déplacements fréquents de courte durée à envisager. Envoyer C.V. détaillé, à Mme GRELE, réf. 1.903, B.P. N° 2, 93270 SEVRAN

ERIN

recherche :

- DES INGÉNIEURS débutants à 2 ans d'expérience;
- DES ANALYSTES PROGRAMMEURS minimum D.U.T.

pour :
— développement logiciel de base ;
— contrôle de processus industriels.

Formation assurée.

Ecrire avec C.V. sous référence 5.597, à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

CENTI

est une des sociétés de LOGICIEL les plus anciennes et les mieux établies dans la profession.

CENTI réunit une importante équipe d'INFORMATICIENS dont les compétences sont appréciées par une clientèle de premier ordre parmi laquelle se trouvent tous les grands constructeurs.

Si vous avez le désir de faire carrière dans une société indépendante, si vos qualifications, votre expérience et votre dynamisme sont insuffisamment employés, nous sommes disposés à examiner avec intérêt votre candidature.

Nos clients sont exigeants parce qu'ils sont les meilleurs dans leur domaine d'activité. C'est pour cela qu'ils ont choisi CENTI.

A différents niveaux de qualification, nous avons en permanence des postes à pourvoir pour des candidats réunissant de réelles qualités humaines et professionnelles.

- **CHEFS DE PROJETS**
- **INGENIEURS CONCEPTEURS**
- **INGENIEURS SYSTEMES**
- **ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
- **JEUNES INGENIEURS**
- **PROGRAMMEURS CONFIRMES**

particulièrement dans les domaines des bases de données, du télétraitement et des minis-ordinateurs de gestion et de process (Applications ou Logiciels constructeurs).

Adressez-nous votre CV avec prétentions et photo. CENTI, 128, rue de Rennes, Paris 6e - Tél. 222.25.31 et conservez notre adresse, elle peut vous être utile.

Rech. pour 20e arr. Etudiante pour travaux publicitaires. Tél. 361-44-14

AGENT GENERAL MARITIME recherche pour Paris :

JEUNE CADRE

pour CONTROLE FINANCIER ET AUDIT INTERNE

bonne formation comptable, diplôme ou équivalent. Bilingue anglais obligatoire. Mission éventuelle en Afrique. Libre de suite. 100.000 à 120.000 F annuel.

Adresser C.V. détaillé à : n° 67.993, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Pour Société près Versailles

Correcteur ou Correctrice

Licence de lettres exigée Tél. pour R.-V. : 285-28-63

DIRECTEUR ADJOINT

Foyer de Jeunes Travailleurs Paris-20e pour gestion, organisation, animation. Salaire de début : 4.250 F brut X 13. Logement de fonction F 2. Candidat : 25 ans minimum. Equilibre, bon contact et sens pratique, expérience bénévole et professionnelle (souhaitée), formation appréciée (spécifique ou non). Descriptif du poste sur demande. Téléphoner d'urgence au : 366-85-17.

INFORMATIS

société d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES ET DE TELEMATIQUE pour d'importants projets de commutations de messages de téléphonie et de télématique Paris - Province - Etranger

INGÉNIEURS LOGICIELS

maîtrisant l'un des systèmes SOLAR, MITRA 15/125, PDP 11

INGÉNIEURS SYSTÈMES

DOS/OS CICS - DL 1 CII H. BULL 64

INGÉNIEURS MICROS

Logiciel Intel 80/80 - Motorola. M. le chef du personnel 26, rue Daubenton, Paris-5e 337-99-22

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

AGRICULTURE

En Lorraine

UN COMMERCE ILLÉGAL DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES EST DÉCOUVERT

Un commerce illégal de médicaments vétérinaires (hormones et antibiotiques) mettant en cause plusieurs pharmaciens de Lorraine vient d'être découvert, a révélé, le 10 août, le Syndicat des vétérinaires praticiens des Vosges.

Tout a débuté, selon le syndicat, lorsqu'un jeune pharmacien de Plombières (Vosges), récemment installé, a découvert des factures laissées par son prédécesseur, faisant état de ventes illégales à des agriculteurs de produits pharmaceutiques ne pouvant être normalement administrés à des animaux que sous ordonnance d'un vétérinaire.

D'autres factures ont été retrouvées, également chez des éleveurs d'un village proche de Plombières, à Vertigny. Une plainte pour *« exercice illégal de la médecine vétérinaire »* a été déposée par le vétérinaire de Vertigny auprès du procureur d'Epinal.

L'affaire, qui fait depuis un mois et demi l'objet d'une enquête judiciaire à Nancy (Meurthe-et-Moselle), aurait, selon le syndicat, des ramifications dans l'Est de la France et porterait depuis deux ans sur un chiffre d'affaires global de plusieurs millions de francs.

Selon M. Armand Georges, de Nancy, l'ex-président du Conseil de l'ordre des vétérinaires qui a démissionné en bloc en juin 1980, l'injection d'hormones et d'antibiotiques sur les animaux, *« sans le contrôle des vétérinaires, constitue un réel danger pour le consommateur »*. *« Ce risque,* selon lui, *n'existerait pas si le ministre de l'agriculture faisait appliquer rigoureusement l'excellente loi du 29 mai 1975, qui régit la destination des médicaments vétérinaires, et s'il sanctionnait tous les distributeurs en infraction : groupements agricoles, vétérinaires, pharmaciens ou colporteurs. »*

LE SORT DE MANUFRANCE

Le conseil d'administration tient mardi à Paris une réunion décisive

Le conseil d'administration de la société nouvelle Manufrance (S.N.M.) se réunit à Paris mardi 12 août en début d'après-midi. *Une nouvelle étape cruciale* pour la firme stéphanoise. Dès le lendemain de sa présentation le 30 juillet (« le Monde » des 1er et 2 août), le plan de redressement de M. Blaise de Saint-Just, nouvel administrateur délégué, a fait l'objet de nombreuses tractations en coulisse et, semble-t-il, de nouveaux aménagements. L'intersyndicale craint un plan plus dur encore au niveau social : elle a battu le rappel des salariés — dont la majorité est en congé — pour assurer, dès 8 heures mardi, une présence active dans les locaux du cours Fauriel.

Sur le plan politique, les communistes accentuent leur pression. M. Charles Fitermann, membre du secrétariat du P.C., stéphanois d'origine, devait tenir une conférence de presse lundi à Saint-Etienne. Quant à M. Joseph Sanguedolce, maire de Saint-Étienne, il a une nouvelle fois adressé un télégramme au président de la République pour renouveler sa demande de « moyens financiers » afin d'empêcher les licenciements « au risque d'aller au devant d'événements imprévisibles ».

De notre correspondant régional

Lyon. — *« Personne n'ose prendre la responsabilité de Manufrance... Il n'est plus possible de travailler dans de telles conditions d'incertitude et de crainte pour le lendemain... Nous ne pouvons pas accepter de nouvelles réductions d'effectifs sans avoir l'assurance de tourner. »* Il serait vain de jouer le jeu des nuances ou des divergences dans le langage syndical ou tout simplement dans le langage de tous les jours de tous les salariés. Les propos cités sont ceux de Mme Thérèse Guicheteau, déléguée C.F.D.T. du personnel : ils pourraient être repris à leur compte par l'immense majorité des dix-huit cent quatre vingt-quinze salariés de Manufrance. Tout comme cette expression plus que jamais répétée : *« Qu'on en finisse vite. »*

Cette attente se double d'une angoisse elle-même entretenue par des rumeurs alarmistes. Le gouvernement trouverait le plan de M. de Saint-Just *« trop optimiste »* et réclamerait de nouvelles coupes dans les effectifs...

Que va-t-il se décider à l'issue des dernières réunions prévues lundi entre les dirigeants de Manufrance et le comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI) ? Va-t-on vers des aménagements de détail ou vers l'adoption de mesures douloureuses sur le plan social ? Parlera-t-on enfin de l'arrivée d'un nouveau P.-D.G. n'ait pas la caractéristique des derniers « patrons », qui *« ne représentaient qu'eux-mêmes »* selon la formule de M. Pierre Juvin, directeur de la MACIF ?

La mutuelle d'assurance, *« recours »*, *« rempart »* mais aussi *« paratonnerre »* et plus récemment *« bouc émissaire »*, répète qu'elle ne veut pas s'engager plus avant par des apports en capitaux. *« Nous ne sommes pas là pour ça »* précise une dernière fois M. Pierre Juvin. Il estime que son rôle de précurseur a été déjà largement dépassé : la caution que la mutuelle pourrait accorder au prêt de 40 millions de francs de l'ancienne à la nouvelle société — au prix d'une acrobatie juridique et comptable d'un avantageux rachat des actifs — semble bien être le dernier effort de la MACIF. Mais comme il est bien difficile d'échapper à la logique d'un engagement de plus en plus contraignant (un engrenage dont la municipalité stéphanoise n'a pu se libérer qu'au prix fort d'une garantie de prêt de 40 millions de francs à la naissance de la S.N.M.), la MACIF avance aujourd'hui encore des solutions commerciales et industrielles pour sortir de l'impasse et surtout pour éviter un nouveau dépôt de bilan.

Parmi les idées avancées par M. Juvin : la vente des magasins (dont les pertes étaient incompressibles et dont le maintien est de surcroît incompatible avec la vente par correspondance) ; la sauvegarde de l'entité Manufrance, avec en sein le joyau du *Chasseur français* même si la filialisation semble acquise ; des économies dans tous les secteurs ; des mesures de chômage technique pour *« ne pas briser les liens entre l'entreprise et ses salariés »*.

Un tel langage rigoureux devrait rencontrer l'aval des pouvoirs publics. Même si certaines solutions paraissent dérisoires face à l'ampleur du problème. Imprimer des pages du catalogue en noir et blanc, annoncer comme l'a fait M. de Saint-Just devant l'intersyndicale que l'on va lutter contre l'absentéisme (23 % dans l'atelier cycles selon le rapport de l'éphémère sauveur M. Bernard Tapie) attirent de dures répliques syndicales. Sur le premier point on évoque *« des économies de bout de chandelle »* ; sur le second, tout en reconnaissant la réalité de l'absentéisme, on l'explique par des conditions de travail tout à fait anormales par suite, notamment d'approvisionnements insuffisants en pièces détachées et par un *« moral défaillant »*. Chez Manufrance on n'a pas, pour des raisons compréhensibles, *« le cœur à l'ouvrage »*.

L'Etat va très bientôt indiquer l'ampleur de son aide. Le gouvernement s'est déjà financièrement engagé dans un passé très récent. Son abandon aurait comme conséquence paradoxale de désavouer ses efforts précédents. L'engrenage toujours...

Entre M. Juvin, qui estime que *« les investisseurs ne viendront que lorsqu'un peu d'ordre sera remis dans l'entreprise »*, et le CIASI, qui a pu examiner les nouvelles structures prévues par le *« plan de Saint-Just »*, il n'y a plus de fossé infranchissable. Sinon l'ampleur des mesures à adopter dans le domaine de l'emploi.

Bien des événements futurs sont liés à la capacité de résistance des salariés. Et sur ce terrain la *« mobilisation »* de mardi est un test essentiel. *« Qu'on en finisse »* : désespoir, résignation ou colère ?

CLAUDE RÉGENT.

AFFAIRES

EN PROIE A DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Le groupe Firestone vend sa chaîne de magasins britanniques

Le géant américain Firestone, troisième fabricant mondial de pneumatiques derrière Goodyear et Michelin avec un chiffre d'affaires de 22,8 milliards de francs, a décidé de se séparer de sa chaîne de cent quatre-vingts magasins de détail qu'il possédait en Grande-Bretagne. Il vient de la revendre pour 3,3 millions de livres (32 millions de francs) à la compagnie Quick-Fit Tyres and Exhaust, spécialisée dans le négoce des pneus de rechange et des systèmes d'échappement.

Cette cession, rendue impérieuse par le lourd déficit de la chaîne en question, fait partie du programme de restructuration et d'assainissement entrepris par le groupe américain en proie à de très graves difficultés financières, imputables tant à des ennuis propres qu'à la conjoncture.

En octobre 1978, le rappel de 7,5 millions de pneus à carcasse radiale jugés défectueux avait déjà coûté 230 millions de dollars (970 millions de francs) à la firme d'Akron (Ohio), qui va devoir débourser encore près de 60 millions de dollars (240 millions de francs) pour retirer de la circulation une nouvelle série de 1,8 million de pneus (*le Monde* du 10 juillet). Ces péripéties jointes à des conditions de marché devenues assez précaires depuis la première crise pétrolière d'octobre 1973, puis franchement détestables avec la récession dans l'industrie automobile, américaine en particulier, font que Firestone a été successivement contrainte de fermer sa filiale suisse (1978), puis plus récemment une de ses deux unités britanniques. D'autre part, le groupe a, voici peu de temps, pris la décision d'arrêter complètement l'activité de sept de ses usines américaines, supprimant ainsi 7 390 emplois.

La situation de Firestone était à ce point mauvaise, qu'au début de 1979 ses dirigeants avaient songé à marier l'entreprise au conglomérat américain Borg Warner. Mais, vu ses maigres appâts, le prétendant contacté avait finalement renoncé.

Pour le premier semestre de l'exercice en cours, dont la clôture interviendra le 31 octobre prochain, le groupe a enregistré une perte sévère : 79 millions de dollars (336 millions de francs environ). Le troisième trimestre ne devrait pas être meilleur, à telle enseigne que le service du dividende a dû être stoppé.

Firestone fait-il exception ? Ses concurrents sont à peine mieux lotis. Tout en restant largement bénéficiaire, Michelin rencontre de sérieuses difficultés un peu partout. Dunlop a vu ses profits chuter de 95 % en 1979. L'Allemand Conti Gummi, qui s'est rendu acquéreur, l'an passé, des actifs d'Uniroyal en Europe, et, récemment, des deux tiers du capital de Kléber-Colombes, équilibre tout juste ses comptes. Goodyear s'en tire grâce à la diversification de ses activités. Pirelli aussi. La liste n'est pas exhaustive.

Cette situation tranche singulièrement avec la belle santé affichée par le groupe japonais Bridgestone. Devenu en peu de temps le cinquième grand mondial du pneu devant Goodrich, avec un chiffre d'affaires équivalent à 9,8 milliards de francs, la firme nippone annonce pour le premier semestre au 30 juin un bénéfice de 14,59 milliards de yens (266 millions de francs), supérieur de 14,8 % à celui réalisé en 1979 à pareille époque pour un chiffre d'affaires accru de 26,2 % (dont 15 % sur son marché national). Grâce en particulier à la dépréciation du yen, il a réussi, qui plus est, à augmenter de 62 % ses ventes à l'étranger durant la période sous revue, principalement aux Etats-Unis (30 % de ses exportations) et au Proche-Orient (30 % également).

Comme dans bien des secteurs industriels, le Japon parviendra-t-il à supplanter ses rivaux occidentaux sur le marché des pneus ? Rien n'est encore joué. Michelin et Goodyear ont la vie dure. Mais l'on peut commencer quand même à se poser très sérieusement la question.

ANDRÉ DESSOT.

SOCIAL

Le dépôt de bilan de l'entreprise Dufour illustre les difficultés d'une firme contrainte d'innover dans des conditions périlleuses

« G. Dufour, machines-outils » : une vaste usine en briques rouges boulevard Chanzy à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Derrière la façade proprette, un peu rétro, 25 000 mètres carrés d'ateliers silencieux. L'entreprise a déposé son bilan le 15 juillet. La veille, les sept cents salariés — dont plus de la moitié sont des immigrés — s'étaient mis en grève parce qu'ils n'avaient pas touché la paie du 30 juin. Ils ont reçu leur lettre de licenciement vers le 1er août.

Depuis lors, des équipes de syndicalistes de la C.G.T. et de la C.F.D.T. se relaient jour et nuit pour occuper les locaux.

Etrange destin que celui de cette affaire familiale fondée il y a plus d'un demi-siècle par Gaston Dufour — humble artisan devenu, par ses propres moyens, un important industriel. *« Avec le vieux Dufour,* expliquent les ouvriers, *c'était pas la joie, parce que c'était un patron du dix-neuvième siècle, mais l'usine marchait bien. »*

Dans les années 60 — celles de l'expansion — Gaston Dufour n'arrivait pas à répondre aux commandes. Il fabriquait alors uniquement des fraiseuses classiques, le tout-venant des *machines-outils.* Une caractéristique de l'entreprise : les stocks représentent — lourd handicap dans la période actuelle — jusqu'à neuf mois du chiffre d'affaires annuel, contre une moyenne de quatre à cinq mois dans les autres usines de machines-outils. *« Pas rentable, Dufour ? Mais on a tenu le coup jusqu'il y a cinq ans ! »,* s'écrie M. Yves Tanguy, le délégué syndical C.G.T.

La concurrence allemande et japonaise, mais surtout l'apparition de la crise, en 1974, causent les premières difficultés. Le bilan accuse une perte d'environ 1 million de francs en 1976, 3,5 millions de francs en 1977, 3 millions de francs en 1978, année où la société prend cependant une importante participation (près de 50 %) dans une fonderie de la Sarthe : l'usine Fatz, une centaine d'ouvriers, à La Ferté-Bernard, elle-même en déficit cumulé de 7,5 millions de francs de 1976 à 1979.

Un atout : la « machine éternelle »

Il y a deux ans, le « vieux » meurt à la tâche. Son fils, M. André Dufour, reprend les rênes, entouré de cadres qui, pour la plupart, sont sortis du rang. Grand, maigre et sanguin, les cheveux taillés en brosse, le nouveau patron est un homme énergique et ambitieux, doublé d'un excellent technicien. Il n'entend nullement laisser taxer son entreprise de « canard boiteux », à l'heure où s'opèrent de profonds bouleversements dans le secteur de la machine-outil frappé par les restructurations. En parfaite convergence avec les consignes du ministre de l'industrie, où l'on prône l'innovation technologique, il crée de toutes pièces, avec un bureau d'études squelettique, une fraiseuse « à banc fixe », la T-7000. C'est une énorme machine qui peut supporter des pièces d'acier d'un volume d'un mètre cube et pesant jusqu'à cinq tonnes. Au contraire des fraiseuses à console bâties sur un pied, la fraiseuse à banc fixe repose entièrement sur le sol, ce qui accroît la stabilité de l'ensemble : les techniciens de Dufour l'appellent « la machine éternelle ». Autre atout : la fraiseuse est couplée avec un ordinateur qui, une fois programmé, commande toutes les opérations, effectuées à l'aide d'un change-outils automatique, sans intervention humaine, et avec une précision d'usinage de sept microns (sept millièmes de millimètres), chiffre assez fantastique que l'on espère porter à cinq microns, loin devant les machines étrangères du même type.

La défection des banques

M. Dufour a-t-il visé trop haut ? Le nouveau P.-D.G. n'a pas lésiné sur la dépense. Il investit trente millions de francs dans le projet, dont vingt millions, affirme-t-il, sur les fonds propres de l'entreprise, et le reste par le biais de divers prêts des banques ou des pouvoirs publics. C'est précisément l'accumulation de ces prêts, d'un poids trop lourd pour l'assise financière de la société, qui fera reculer les banquiers au dernier moment.

Dans un premier temps, M. Dufour sollicite une *« aide au développement »* de 4 millions de francs auprès de la D.G.R.S.T. (Direction générale de la recherche scientifique et technique). Il s'agit aujourd'hui de l'*« aide à l'innovation technique »,* remboursable en cas de succès, désormais prise en charge par l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche). Mais les fonctionnaires, prudemment, n'accorderont que 2 millions de francs. Car on se méfie, en haut lieu, de la *« grosse machine »* de Dufour, actuellement commercialisée pour 1,4 million de francs, mais dont on ne peut guère contrôler, pour l'instant, le prix de revient.

Dans les services de M. Giraud, ministre de l'industrie, on émet quelques doutes sur les capacités de la famille Dufour à mener à bien ce projet *« haut de gamme »* face à la robotique moins sophistiquée, mais plus *« commercialisable »* des concurrents français ou étrangers. En même temps, l'on s'inquiète, en décembre 1979, de la situation financière peu brillante de l'entreprise de Montreuil. L'an dernier, en effet, le bilan accusait encore une perte d'environ 1 million de francs, et depuis plusieurs années Dufour ne finançait plus son développement que par des prêts à court terme, lourde charge en ces temps de crédit élevé.

On conseilla donc au P.-D. G., en décembre dernier, puis encore le 26 juin, de solliciter le concours du CIASI (Comité international d'adaptation des structures industrielles) chargé de venir en aide aux entreprises en difficulté. Refus catégorique du P.-D.G. : le CIASI c'est le constat d'échec. M. Dufour préfère demander le solde (2 millions de francs) de l'aide à l'innovation technique et recourir à un prêt privé participatif de 5 millions de francs, couvert par le Fonds national de garantie — lui-même financé en partie par l'Etat. Il réclame en outre un prêt de soutien à l'emploi de l'ordre de 3,5 millions de francs pour la création de cent emplois, grâce à la T-7000, et un délai de trois mois sur la T.V.A. Enfin, il s'adresse à un pool bancaire pour que les crédits de trésorerie à court terme qui lui sont alloués en permanence par la BRED (pour 40 %), la B.N.P. (25 %), Worms (20 %) et le Crédit lyonnais (15 %) — et qui atteignent quelque 7,5 millions de francs — soient portés à 10 millions de francs. Ce fut, semble-t-il, la pierre d'achoppement du « système Dufour » : l'homme avait vu trop grand, et les banquiers, brusquement, retiraient leur appui. Le ministère de l'industrie, entre-temps, attendait d'examiner le rapport de M. Dufour sur les travaux accomplis au titre du premier prêt à l'innovation, avant de se prononcer sur un second prêt de 2 millions de francs. Le dépôt de bilan, intervenu le 15 juillet, et la mise en règlement judiciaire, le lendemain, par le tribunal de commerce, ont interrompu ce processus.

« Pourtant, estime M. Jean-Claude Franceschi, délégué C.F.D.T. et secrétaire du comité d'entreprise, *notre usine était encore qualifiée de florissante par le préfet de Seine-Saint-Denis il y a trois mois, sur la foi sans doute des affirmations de M. Dufour. »* Inconscience d'un chef d'entreprise ou pusillanimité des pouvoirs publics peu soucieux de s'engager à fond dans un secteur industriel peu rentable ?

Un dossier explosif

« Après le dépôt de bilan et la mise en règlement judiciaire des établissements Berger dans l'Isère, les licenciements en cours à l'usine HES de Lisieux, les difficultés importantes que semble rencontrer la société Spiertz, poursuit M. Franceschi, *les opérations de regroupement autour de pôles solides apparaissent comme un échec. Pourquoi ? Peut-être parce qu'il manque une réelle combativité gouvernementale et le soutien matériel indispensable à la réussite de cette branche, alors que les travailleurs de toutes catégories ont démontré, pour leur part, leur capacité à innover et à créer des machines de technologie avancée, largement compétitives. »*

Même analyse pour M. Bruno Cassan, membre du bureau de la fédération de la métallurgie C.G.T., qui estime qu'on ne peut pas *« brader impunément un passé technologique de haute valeur, et a fortiori l'avenir d'une expérience peut-être unique en Europe ».*

La C.G.T., visiblement, entend faire de ce *« dossier explosif »* un nouveau cheval de bataille pour la rentrée. Au-delà de l'attitude observée à l'égard du P.D.G. — désigné tour à tour comme un *« mauvais gestionnaire »* ou comme une *« victime du grand patronat »,* — les syndicalistes avancent d'ailleurs de bons arguments : *« La T-7000 intéresse les clients. A ce jour, deux exemplaires de la machine ont été livrés à Renault-Marine et à Peugeot, et six autres ont été livrés ou commandés, notamment chez un fabricant de matrices de grande précision, qui n'emploie que trente personnes. Autrement dit notre machine est également utilisable dans les petites entreprises. »*

Au ministère de l'industrie, les fonctionnaires répondent qu'une usine en déficit n'est pas une usine performante. M. Dufour, lui, dissimule sa vive amertume et se refuse à toute déclaration *« pour ne pas envenimer les choses ».* Le syndic chargé de ce contentieux, M. Hainaut, s'efforce de trouver un *modus vivendi* entre le P.D.G. et les syndicats de l'entreprise (C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C.). Un acheteur éventuel, M. Abouiker, directeur des établissements Vernier (machines-outils) à Nice, serait, dit-on, prêt à reprendre l'usine de Montreuil avec l'appui de la banque Rothschild et de l'Union de banques suisses. Quant aux ouvriers licenciés, ils conservent, malgré tout, l'espoir d'une solution. Leur objectif : *« Préserver l'outil de travail et l'emploi. »* Et, dans l'immédiat, tenir jusqu'en septembre... et jusqu'à la campagne électorale.

JEAN BENOIT.

Les travailleurs immigrés : pas de retour forcé

Compte tenu de la politique actuelle (lois Bonnet-Stoléru) poursuivie par le gouvernement français, la « chute » de Dufour et le licenciement collectif des sept cents salariés de l'entreprise provoquent les plus vives inquiétudes parmi les travailleurs immigrés, qui représentaient 50 % de l'effectif total au 31 juillet.

Pour un grand nombre de ces travailleurs — des Maghrébins en majorité — dont la famille est restée « au pays », le congé annuel, qui était l'occasion de retrouver une vie familiale, aussi courte soit-elle, est cette année synonyme de nouvelles tracasseries.

Ainsi, pour Areski, quarante-neuf ans, perceur chez Dufour, *« il faut vite trouver un nouvel emploi, sinon c'est la menace d'expulsion ».*

Ahmed, manœuvre algérien de cinquante-six ans, est, lui, arrivé en France en 1947. Il gagne 2 100 francs net par mois. Ses huit enfants sont restés en Algérie ; cette année, il ne les verra pas, car, dit-il : *« le retard dans le paiement des salaires m'a conduit à réclamer le remboursement de mon billet d'avion pour tenir le plus longtemps possible ».*

Les quelques ouvriers immigrés qui occupent l'usine depuis le 1er août sont unanimes : *« Le sort personnel de M. Dufour nous importe peu, mais celui de l'entreprise et des ouvriers représente une grande injustice. »*

Cependant, devant les perspectives du chômage à la rentrée, très peu de travailleurs immigrés semblent envisager l'éventualité d'un retour définitif dans leur pays d'origine, du moins par un *« retour forcé ».* Ainsi, Idir, ouvrier algérien et délégué du personnel au comité d'entreprise, déclare-t-il : *« Une longue vie d'exil, de frustrations et de dur labeur sur les chantiers et les usines de France ne mérit-t-elle pas un traitement autre que l'expulsion ? ».* — L. B.

● *Contre le travail noir,* une opération « coup de poing » a été menée, vendredi 8 et samedi 9 août, dans le département des Yvelines. Gendarmes et policiers sont intervenus sur trois cent cinquante-deux chantiers. Sur les quatre cent quarante-quatre travailleurs contrôlés, treize (soit 3 %) ont fait l'objet d'une procédure pour infraction à la loi du 11 juillet 1972. D'autre part, un procès-verbal a été dressé contre quatre travailleurs immigrés en situation irrégulière. — *(Corresp.)*

● *Appel à la grève chez les poseurs de rail.* — La Fédération nationale des travailleurs de la construction C.G.T. a appelé l'ensemble des salariés (environ douze mille) de la pose et de l'entretien des voies ferrées à une grève de vingt-quatre heures, pour le jeudi 21 août. Elle entend appuyer ainsi des revendications portant sur les salaires et les conditions de travail et soutenir les grévistes de Desquenne et Giral, dont le conflit est dans l'impasse (*le Monde* du 9 août).

● *L'industrie pétrolière vénézuélienne* — *« Petroleos de Venezuela »* — a enregistré un doublement de ses bénéfices nets en 1979 : 2 900 millions de dollars contre 1 446 millions en 1978. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

En R.F.A.

LE COUT DE LA VIE N'A AUGMENTÉ QUE DE 0,2 % EN JUILLET

Bonn *(A.F.P.).* — Le coût de la vie en R.F.A. n'a augmenté que de 0,2 % en juillet. En un an, la hausse s'est élevée à 5,5 %. Ces chiffres définitifs confirment le ralentissement de la montée des prix à la consommation en Allemagne fédérale.

L'inflation annuelle avait plafonné à 6 % en mai et en juin, le taux mensuel s'établissant respectivement à 0,4 % et 0,5 %. Le résultat mensuel le plus élevé de l'année avait été enregistré avec 1,1 % en février. Selon les dernières prévisions officieuses du gouvernement, le taux d'inflation ouest-allemand s'établira, pour l'ensemble de 1980, à 5,5 %.

Les entrées de commandes dans l'industrie manufacturière ont accusé en juin une baisse de 2,8 % (en volume, après correction des variations saisonnières). Cette diminution a été provoquée uniquement par une chute des ordres en provenance de l'étranger (— 7,7 %), alors que les commandes intérieures ont encore très légèrement progressé (+ 0,9 %).

DANEMARK

● *L'Etat danois a contracté en Arabie Saoudite un emprunt* de 100 millions de francs suisses et de 80 millions de florins en juillet. Premier du genre émis auprès d'un pays de l'OPEP, cet emprunt est amortissable en six ans, avec un intérêt de 6 7/8 % pour les francs suisses et de 10 7/8 % pour les florins. — *(A.F.P.)*

Aux Etats-Unis

LA RÉFORME DES CIRCUITS FINANCIERS VA ENTRER EN VIGUEUR

La loi fondamentale sur la réforme des circuits financiers aux Etats-Unis, promulguée le 31 mars 1980, va entrer en vigueur. Cette loi *« Depository Institutions Deregulation and Monetary Control Act »* vise à stimuler la concurrence entre les différentes institutions financières en les mettant sur un pied d'égalité tout en donnant au système de Reserve Federal (FED), la possibilité de mieux contrôler la masse monétaire en étendant la formule des réserves obligatoires à tous les établissements.

Au total quelque quarante-deux mille établissements financiers seront concernés par cette réforme (banques, caisses d'épargne, banques mutualistes d'épargne, caisses coopératives de crédit).

En contrepartie les organismes collecteurs d'épargne devront constituer des réserves contre les dépôts reçus tout comme les cinq mille six cents banques affiliées au Systeme de Reserve Federal qui ainsi pourra mieux contrôler la masse monétaire.

Ces réserves représentent 3 % des 25 premiers millions de dollars de dépôts représentés par des comptes chèques rémunérés et 12 % des dépôts en devises de 25 millions de dollars. Un taux de 3 % sera appliqué aux dépôts à terme de moins de quatre ans ouverts par des sociétés. Ces règlements d'application entreront en vigueur le 1er novembre. — *(AGEFI)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1240	4,1265	+ 40	+ 70	+ 70	+ 110	+ 90	+ 160
$ can.	3,56	3,5650	+ 5	+ 55	+ 20	+ 80	+ 20	+ 115
Yen (100).	1,82	1,8250	— 30	+ 5	— 50	— 5	— 50	+ 5
DM	2,31	2,3140	+ 40	+ 70	+ 90	+ 130	+ 355	+ 420
Florin	2,1210	2,1255	+ 20	+ 55	+ 40	+ 75	+ 165	+ 225
F.B. (100).	14,4950	14,5130	— 170	— 10	— 390	— 160	—1110	— 680
F.S.	2,4980	2,5050	+ 100	+ 150	+ 225	+ 275	+ 720	+ 790
L. (1 000).	4,90	4,9080	— 680	— 540	—1400	—1200	—3600	—3350
£	9,7850	9,7980	— 565	— 450	—1000	— 840	—2200	—1970

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 7/8	9 3/8	8 3/8	8 3/4	8 3/8	8 5/8	7 3/4	8 1/8
$ E.-U.	9 1/8	9 1/2	9 3/8	9 3/4	9 3/4	10	10 1/2	10 7/8
Florin	9 7/8	10 3/8	9 5/8	10	9 5/8	10	9 1/8	9 1/2
F.B. (100).	10	12 1/2	12 1/2	13	12 1/2	13	12 5/8	13 1/8
F.S.	6 1/8	6 7/8	5 1/4	5 5/8	5 1/4	5 5/8	5 1/8	5 1/2
L. (1 000).	15 3/4	18 1/4	24 3/4	26 1/4	24 3/4	26 1/4	26	27 3/4
£	16 3/4	17 1/4	16 1/2	17	16 1/2	17	15 1/2	16
Fr. franç.	11 1/2	12	11 3/8	11 7/8	11 3/8	11 7/8	11 1/4	11 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

STATISTIQUES D'ÉMISSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES EN FRANCE POUR LE PREMIER SEMESTRE 1980

Le volume des émissions de valeurs mobilières en France, au cours du premier semestre 1980, selon les statistiques établies par le Crédit Lyonnais, a été en très forte augmentation par rapport à 1979. Pour les six premiers mois, on a enregistré 72,7 milliards de francs d'émissions contre 37,0 milliards de francs pendant la période correspondante de l'année précédente ; il est intéressant de comparer ce chiffre aux 80,9 milliards de francs d'émissions durant l'ensemble de l'année 1979.

∴

La progression est essentiellement due aux emprunts obligataires. En effet, on peut remarquer qu'un volume de 62 milliards de francs a été collecté contre 31 milliards au premier semestre 1979 ; ce montant est lui-même presque identique à celui réalisé pendant toute l'année précédente (62,8 milliards de francs).

Il faut noter, bien sûr, la part très importante occupée par l'Etat qui a lancé officiellement le 3 juin son deuxième emprunt pour un montant de 8 milliards de francs, à un taux facial de 13,25 % et pour une durée totale de dix ans, portant ainsi son recours au marché financier à 20,5 milliards de francs, soit 33,1 % des émissions contre 8 milliards de francs en 1979 durant la même période (25,8 % des émissions).

Au cours du deuxième trimestre, le placement a été largement facilité par la détente observée sur le marché américain et la baisse des taux intervenue après le 28 mars. Les taux nominaux étaient progressivement abaissés :

— En première catégorie, jusqu'à 14 % contre 14,60 % fin mars ;

— En deuxième catégorie, jusqu'à 14,30 %, 14,40 % suivant les émetteurs contre 14,80 % fin mars.

Les particuliers, toujours attirés par les taux élevés offerts, ont continué à participer activement aux émissions, probablement au détriment de leurs autres formes d'épargne, notamment des dépôts dans les caisses d'épargne et des comptes sur livrets des banques. Cependant, largement sollicités depuis le début de l'année, ils semblaient au cours des dernières semaines montrer moins d'empressement.

La répartition des fonds collectés a bénéficié, comme précédemment, et pour une très large part, aux secteurs public et semi-public. Il convient de souligner, dans les derniers mois, les montants particulièrement importants émis par :

	En milliards
Le Crédit Foncier de France	3,5
L'E.D.F.	2,5
La S.N.C.F.	2,0
La B.F.C.E.	2,0
La Caisse nationale des autoroutes	1,5

Deux sociétés ont, par ailleurs, fait appel, pour la première fois, au marché financier :

— « FRANCETEL » - Société française de financement des télécommunications (500 MF) ;

— « EURATOM » - Communauté européenne de l'énergie atomique (300 MF).

Enfin, il faut souligner :

— Une nouvelle émission d'obligations dissociables, réalisée par Eurodif (400 MF) ;

— Les deux opérations à taux variable à référence financière basée, ce qui en constitue l'innovation, sur l'évolution des taux des emprunts garantis par l'Etat et assimilés ; ce sont C.I.I.-Honeywell Bull (250 MF) et Compagnie générale de banque SOFICAM (180 MF).

∴

Sur le marché des actions, les émissions totales (parts de S.A.R.L. incluses) sont en forte progression : 10,7 milliards de francs contre 6 milliards au premier semestre 1979. Ces émissions d'actions qui se sont faites, dans une très large proportion sous forme d'augmentation de capital (90,4 %) ont bénéficié tant aux institutions financières qu'aux entreprises non financières.

Les seules augmentations de capital publiées au BALO se sont élevées à 2 665 MF contre 960 MF l'an dernier durant la même période, la plupart des opérations ayant eu lieu au deuxième trimestre favorisées par la détente des taux et la meilleure tenue de la Bourse et après les résultats favorables publiés par les sociétés.

Parmi les opérations les plus importantes figurent celles réalisées par L'Air Liquide (553,6 MF) et la Banque de Paris et des Pays-Bas (312,5 MF).

Enfin, les emprunts convertibles sont restés marginaux (quatre opérations pour un volume de 169,7 MF contre cinq opérations et 428,9 MF en 1979).

DUMEZ

Le chiffre d'affaires du groupe s'élève pour le deuxième trimestre 1980 à 1 106 millions de francs hors taxes (soit 1 158 millions de francs T.T.C.).

Le volume des travaux commandés et restant à exécuter au 30 juin 1980 est voisin de 5 milliards de francs. Le groupe poursuit les négociations pour l'obtention d'importants contrats dans plusieurs pays.

LES MARCHÉS FINANCIERS

Morosité sur le marché euro-obligataire

Londres (Agefi). — L'atmosphère reste maussade et suspicieuse, aussi bien à New-York que sur le marché euro-obligataire. Il est encore trop tôt pour affirmer que les autorités monétaires américaines ont décidé de ne plus durcir leur politique. En outre, les très lourds prélèvements du Trésor américain, combinés avec l'accumulation devenue impressionnante d'emprunts en attente de lancement, créent un climat où la nervosité l'emporte sur la tranquillité qui devrait caractériser une période estivale. L'emprunt « 2 010 - 10 % » du Trésor américain, celui que l'on dénomme le « D.C.-10 » et qui est l'un des baromètres du marché, a terminé vendredi à 93 3/8 pour donner un rendement de 10,77 % contre 10,68 % le vendredi précédent. Cette augmentation reflète non seulement la baisse de l'emprunt sur le marché secondaire, mais également l'effritement général des cours la semaine dernière.

Coup sur coup, la trésorerie américaine a drainé tout d'abord 4 milliards de dollars par le truchement de notes à trois ans un quart, offrant un rendement de 9,88 %, puis 2,7 milliards de dollars avec un placement à dix ans donnant un rendement de 10,81 %, enfin 1,5 milliard de dollars par le canal d'un emprunt à « robinets ouverts » de vingt-neuf ans un quart émis sur la base d'un rendement de 10,71 %. Sur le marché secondaire, les « notes » à court terme du Trésor se sont immédiatement et vivement repliées, leur rendement progressant parallèlement jusqu'à 10 %. En revanche, les obligations à dix ans se sont mieux comportées, ne variant guère par rapport à leur prix d'émission. Le placement à plus long terme a, lui aussi, mieux réagi.

L'incertitude qui règne à New-York n'encourage guère le marché euro-obligataire où, dans le secteur des émissions en dollars à taux fixe, rien ne se passe, tant au stade primaire qu'au secondaire. Le volume important d'emprunts récemment émis et non entièrement placés continue de peser sur le marché. Les cours poursuivent leurs replis à un rythme lent mais ininterrompu.

Le succès de l'emprunt de 150 millions de francs français à sept ans de l'Aéroport de Paris ne s'est pas démenti. La détente sur les taux à court terme du marché domestique français vers la fin de la semaine a facilité un placement (...) où la demande a été plus de deux fois plus importante que le montant de l'émission elle-même.

LONDRES

Le Stock Exchange de Londres a commencé la semaine dans le calme. Aux valeurs industrielles, on relève la hausse de I.C.I., Unilever et Beecham. Bonne tenue des valeurs pétrolières. Repli sensible des mines d'or, en liaison avec le recul du métal jaune.

Or (ouverture) (dollars) 622 50 contre 631 22

VALEURS	CLÔTURE 7/8	COURS 11/8
Beecham	139 ...	144 ..
British Petroleum	348 ...	358 ...
Courtaulds	65 ...	66 ...
*De Beers	9 81	9 69
Imperial Chemical	364 ...	368 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	472 ...	476 ...
Shell	406 ...	414 ...
Vickers	126 .	121 ...
War Loan 3 1/2 %	31 3/4	32 1/8
*West Driefontein	30 1/2	32 1/4
*Western Holdings	77 ...	75 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PRISUNIC. — Résultats pour 1979 de cette filiale à 89,68 % du Printemps : chiffre d'affaires, 3 518 millions de francs (+ 13,6 %) ; bénéfice net, 13,66 millions de francs (— 36,5 %). Ce dernier chiffre n'est toutefois pas comparable au précédent, les profits de 1978 ayant été obérés par l'amortissement partiel de pertes antérieures. D'autre part, la réintégration de la provision spéciale de réévaluation n'a été que de 5,28 millions contre 10,52 millions précédemment.

ANGLO AMERICAN GOLD INVESTMENT. — Bénéfice net du premier semestre achevé le 31 juillet : 154,1 millions de rands contre 51,8 millions en 1979 à pareille époque. Le dividende intérimaire passe de 175 à 550 cents.

MERLIN - GERIN. — Le groupe Empain-Schneider a porté sa participation dans le capital de la société de 33,73 % à 40,86 % par rachat à Lebon, Worms et Pechelbronn de 76 889 titres.

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS. — L'entreprise change de dénomination sociale pour s'appeler Société Colas. Elle y regroupera les actifs de l'ancienne Routière et ceux des Grands Travaux de l'Est, affaire récemment absorbée (1 Colas pour 15 G.T.E.).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	7 août	8 août
Valeurs françaises	107,7	108,6
Valeurs étrangères	112,1	113,1
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	108,9	109,5

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	1er août	8 août
Indice général	129,3	132,9
Assurances	234,5	235,2
Banq. et sociétés financ.	93,3	94,7
Sociétés foncières	147,8	146,9
Sociétés investiss. portef.	128,2	130,3
Agriculture	136,9	143,8
Aliment., brasseries, distill.	139,2	141,5
Autom., cycles et l. équip.	70,8	72,2
Bâtim., matér. constr., I.P.	168,2	171,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	57	60,8
Carrières salines, charbon.	126	125,6
Constr. mécan. et navales	129,5	132,6
Hôtels, casinos, thermal.	175	177,5
Imprimeries, pap. cartons.	104,8	108,8
Magas., compt. d'exportat.	97,4	99,4
Matériel électrique	137,4	140,3
Métall., com. des pr. métal.	45,4	45,1
Mines métalliques	142,1	142,2
Pétroles et carburants	182	171,5
Prod. chimiq. et él.-mét.	176,9	177,7
Services publics et transp.	112	112,7
Textiles	103	102,4
Divers	148,7	153,6
Valeurs étrangères	159,3	159,8
Valeurs à rev. fixe ou ind.	191,3	192,1
Rentes perpétuelles	34,4	34
Rentes amort., fonds gar.	467,7	468,1
Sect. indust. publ. à r. fixe.	90	90,8
Sect. ind. publ. à rev. ind.	407,6	413,8
Secteur libre	98,7	98,6
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	335,2	336,6
Val. franç. à rev. variable.	896	918,8
Valeurs étrangères	1 177,4	1 181,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	106,5	109,5
Produits de base	95,1	99,5
Construction	151,6	155,8
Biens d'équipement	108,8	111,9
Biens de consom. durables.	79	82
Biens de cons. non durabl.	85,1	86,9
Biens de consom. aliment.	113,9	115,7
Services	159,9	162,4
Sociétés financières	112	113,7
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	211,1	216,5
Valeurs industrielles	97,7	101,1
BOURSES REGIONALES Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	129,7	131,4

(*) Cours rectifié.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/8	11/8
1 dollar (en yens)	226 65	226 88

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 11/8 ..... 11 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 8 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 50	2 266
5 %	41 ..	2 596
5 % 20-60	[illegible]	2 914
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	298	198 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	325	325
Ass. Gr. Paris-Vie	2800	2808 ..
Concorde	345 ..	350 ..
Epargne France	320	319
Financ. Victoire	346 ..	357 70
France I.A.R.D.	182 ..	182 ..
Gan (Sté) Centr.	737	748 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	221 ..	215 ..
U.A.P.	558 .	564 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Electro-Banque	158 10	160 ..
Eurobail	140 ..	148 ..
Financière Sofal	316 ..	320 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	115 ..	120 ..
France-Bail	297 ..	300 ..
Hydro-Energie	19 50	
Immobail B.I.P.	287 60	287 ..
Immobanque	313	315
Immofice	276 20	275 20
Interbail	235 10	235 10
— (obl. conv.)	234 50	235
Laffitte-Bail	180 50	188 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	341	327 ..
Loca-Expansion	136	140 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Un. Ind. Crédit	252	256 ..
Cie Foncière	178 ..	171 ..
C.G.V.	225	223 ..
Fonc. Ch.-d'Eau	860	
(M.) S.O.F.I.P.	98 50	91 ..
Fonc. Lyonnaise	1180	1180
Immob. Marseille	1771	
Louvre	242	242
SINVIM	144 80	142 20
Cegifi	217 ..	217 ..
Foncina	171 ..	175 ..
Gr. Fin. Constr.	180 ..	180 ..
Immindo	186 50	186 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	160	160 ..
Cie Lyon. Imm.	134 10	135 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]
(LI) Dév. R. Nord.	124	123 10
Electro-Financ.	345	349 ..
(M) Et. Particip.	65 50	
Fin. Bretagne	90	90
Fin. Ind. Gaz Eaux	598	600
Fin. et Mar. Part.	82 2.	82 40
Fin. Senelle-Maub.	96	95 ..
France (La)	669	669
La Mure	65 50	65 50
Lebon et Cie	251	242 ..
(NY) Lordex	103 50	...
Cie Marocaine	28	28 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.L.M.-Leblanc	615	635
Ernault-Somua	53 ..	
Forges Strasbourg	148 50	141 ..
(LI) F.B.M. ch. fer		
Frankel	357	358 ..
Huard-U.C.F.	128 ..	126 ..
Jaeger	242	242
Jaz	144	145 50
Luchaire	263 ..	271 50
Métal Déployé	314 ..	315

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Trans. et Industr.	129 50	...
(LI) Baignol-Farj.	42 30	47 ..
Blanzy-Ouest	225 50	225
La Brosse	121 90	117 ..
Degremont	120	120 ..
Duquesnes-Purina	258 ..	264 90
Ecco	1930 ..	1995
Ferrailles C.F.F.	256 ..	259 ..
Havas	540	551 ..
Locatel	381	... ..
Lyon-Alemand	153 ..	153 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
General Aliment.		
Iéna Industrie	13 85	
Métall. Minière	160 ..	160 ..
Océanic	28 70	
Pétrofigaz	435	
Promuptia	303	
Sab. Mor. Corv.		
Bq Fin. Burx Us.	234 ..	
Total C.F.H.	93 ..	
Uffimex	222 50	
Voyer S.A.	d 1 70	1 80
Oce v. Grinten	265	
Rorento NV	242 10	241 20

SICAV

VALEURS	Émission frais incl.	Rachat net
Uni-Roche (Vern.)	336 25	321 12
Unijapon	342 61	327 62
UNI-M.T.	1887 85	1819 92
Uni-Obl. (Vernes)	2058 53	1974 56
Uniprem (Vernes)	2146 18	2063 56
Unirente	1182 73	1143 84
Unisic (Vernes)	218 29	218 87
Valorem	218 26	208 39
Worms Investiss.	351 77	335 82

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2355	4,5 % 1973.	2468	2492	2495	2486 ..
3745	C.N.E. 3 %.	3730	3780	3712	3711 ..
375	Afrique Occ.	415 10	418 ..	420	421 ..
425	Air Liquide.	459	466	464	466 ..
95	Als. Part. Ind	97 5.	97	97 ..	97 ..
48	Als. Superm.	440	440	440	440 ..
466	Alsthom-Atl.	69 90	70 20	70 20	69 20
1270	Elf-Aquitaine	1244 ..	1233	1225	1228 ..
240	— (certific.)	235 ..	236	236	232 ..
266	E.J. Lefebvre	273 ..	274 10	274 10	270 50
128	E. Sau.-Duval	125	126 5.	125 90	124 5.
920	Essilor	920	925 ..	925	919 ..
286	Esso S.A.F.	283	296	293 50	296 ..
355	Eurafrance	358	355 ..	356	352 40
170	Navig. Mixte	172	173	173	169 50
42	Nobel-Bozel	42 20	43 60	43 50	42 70
31	Nord-Est	32 90	33 80	34 30	34 ..
71	Nouvel. Gal.	70 50	70 4.	70 40	71 80
216	Olida-Caby	218 50	218 10	218 1	216
117	Opfi-Paribas	119 50	119 4.	119 40	119 40
146	Paris-France	154 80	156	156 30	154 50
950	Tél. Electr.	958	960 ..	962 ..	958 ..
129	— (obl.)	131	131 ..	131 ..	131 ..
228	Thomson-Br.	230	234 ..	232 50	230 20
260	— (obl.)	268	271 80	271 80	266 40
315	U.I.S.	332	332 10	332 ..	326 ..
167	U.C.B.	163	165 ..	165 ..	161 70
168	Un. F. Bque	186 50	187 50	187 50	185 ..
83	Gencor	79 50	81 50	81 50	80
226	Gen. Electr.	226	231 80	231 50	227 80
206	Gen. Motors	214 10	219 5.	217 20	215 10
50	Goldfields	49 20	50 5.	51 30	49 50
93	Harmony	97 40	97 80	96	97 30
5	Hitachi	5 10	5 15	5 15	5 15
279	Hoechst Akt.	267 ..	268 60	268	265 90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
158	Cie Pétr. Im.	150 60	152	152 50	152 80
40	De Beers	39 30	39 50	39 70	39 35
640	Deuts Bank.	678	681 .	681	677 .
480	Dome Mines	459 50	480 .	47. 50	474
172	DuPontNem.	185	192 10	194	188 20
235	East Kodak.	263 50	270 .	271 50	266 .
130	East Rand	131	132 2.	131 50	132 20
88	Ericsson	88	87 80	87 80	86 60
285	Exxon Corp.	294 80	294 90	294 90	289 10
115	Ford Motor.	115 .	116 ..	116 ..	118 .
260	Free State	269 10	275	275 ..	274 ..
41	Shell Fr.	38 80	39 30	39 50	38 ..
645	Siemens A.G.	642	651	650	650
4.	Sony	39 80	40 25	40 70	40 70
255	Unilever	253	254	254	254 ..
181	U. Min. 1/10	185 80	194	185	184 ..
208	Vaal. Reefs	204 50	207 20	206 40	206 .
385	West Drief.	377	380	377 .	377 40
220	West Deep	230 50	231	229	228 .
318	West Hold.	324 50	327 80	326	326 .
238	Xerox Corp.	246 ..	249 5	249 50	249 50
3 40	Zambia Corp.	3 70	3 68	3 74	3 68

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 112	4 127	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	231 400	231 180	225 ...	237 ...
Belgique (100 F)	14 502	14 493	14 ...	14 70
Pays-Bas (100 fl.)	212 450	212 390	205	216 .
Danemark (100 krd)	74 790	74 855	71 600	76 500
Norvège (100 k)	84 620	84 810	81 500	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 750	9 779	9 500	10 ..
Italie (1 000 lires)	4 804	4 807	4 700	5 050
Suisse (100 fr.)	251	250 180	244 ...	256
Suède (100 krs)	98 960	98 800	95 ..	100 500
Autriche (100 sch.)	32 660	32 638	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 707	5 723	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 340	8 350	8 10	9
Canada ($ can. 1)	3 654	3 668	3 430	3 660
Japon (100 yens)	1 822	1 823	1 740	1 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/8
Or fin (kilo en barre)	84000	84250 ..
Or fin (en lingot)	84500	84450 ..
Pièce française (20 fr.)	746 50	747 ..
Pièce française (10 fr.)	395	390 90
Pièce suisse (20 fr.)	618 90	614 20
Pièce latine (20 fr.)	611 .	612 ..
Souverain	771 ..	782 ..
Pièce de 20 dollars	3048 ..	3078 .
Pièce de 10 dollars	1546 .	1540 ..
Pièce de 5 dollars	898 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	3515 ..	3555 ..
Pièce de 10 florins	606 ..	600 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10-11 août 1980 a été tiré à 499 142 exemplaires.

JERUSALEM « CAPITALE ÉTERNELLE »

Les explications d'Israël sont « dénuées de tout élément positif », estime Le Caire

Le vote de la Knesset, le 30 juillet, faisant de Jérusalem réunifiée la « capitale éternelle » d'Israël continue de susciter des remous dans le monde arabe.

Si l'Egypte ne fera connaître sa « *réaction officielle définitive* » que mercredi ou jeudi prochains, après les fêtes marquant la fin du ramadan, le durcissement de la position du Caire se précise chaque jour un peu plus. Après la suspension *sine die* des pourparlers sur l'autonomie palestinienne décidée par le raïs le 2 août, le général Moubarak, vice-président de la République égyptienne, a déclaré le 9 août que les explications fournies par M. Begin sur la position d'Israël concernant Jérusalem « *étaient dénuées de tout élément positif* ».

Notre correspondant intérimaire au Caire nous câble que le général Ali, vice-président du conseil égyptien chargé de la défense et des affaires étrangères, connu pour ses positions conciliantes à l'égard d'Israël, a affirmé de son côté le dimanche 10 août à Alexandrie que « *les négociations* [sur l'autonomie] *étaient compromises par la loi sur Jérusalem (...) et par les implantations illégales dans les territoires occupés* ». Les colonies israéliennes sont « *menaçantes pour la sécurité des Palestiniens, surtout lorsqu'elles sont habitées par des fanatiques juifs* », a ajouté le général Ali.

Dans le but d'obtenir un soutien international plus actif face à Israël, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, nous signale notre correspondant, doit se rendre le mardi 12 août en Roumanie, seul pays d'Europe socialiste à avoir conservé des relations diplomatiques avec l'Etat juif. Il entreprendra plus tard dans le même but une tournée africaine. A partir du 2 septembre le général Moubarak tentera d'obtenir un « *franc appui* » en Europe. Il visitera Paris, où il sera reçu à l'Elysée, avant d'aller à Londres.

L'activité n'est pas moindre dans les capitales arabes opposées aux accords de Camp David. A Amman, où M. Thorn, ministre luxembourgeois des affaires étrangères et président en exercice du conseil des ministres de la Communauté européenne a achevé en cette dernière qualité, dimanche, une « *mission d'information* » de dix jours au Proche-Orient, le gouvernement jordanien a menacé, le même jour, de rompre ses relations diplomatiques et économiques avec tout pays qui reconnaîtrait Jérusalem comme capitale de l'Etat Hébreu. Le vote de la Knesset est interprété en Jordanie comme « *une nouvelle agression contre le royaume hachémite* ».

Une déclaration commune irako-saoudienne, ainsi que des communiqués officiels publiés respectivement à Koweït, à Doha (Qatar) et Manama (Barhein) stipulent d'autre part que ces capitales rompront également leurs relations diplomatiques et économiques avec tout pays reconnaissant Jérusalem comme capitale d'Israël. Damas a réclamé pour sa part une convocation immédiate de la Ligue arabe pour organiser le boycottage politique et économique des pays qui admettraient la décision israélienne.

Enfin le comité interislamique Al Qods (nom arabe de Jérusalem), chargé de la « *libération* » de la troisième ville sainte de l'Islam, doit se réunir le 16 août à Casablanca en présence de son président, le roi Hassan du Maroc.

● *Le maire de Naplouse, M. BASSAM CHAKAA,* amputé des deux jambes à la suite d'un attentat le 2 juin, est arrivé samedi 9 août à Paris venant d'Amman. M. Chakaa, qui a été accueilli à son arrivée par les ambassadeurs et les diplomates arabes accrédités à Paris, a remercié « *tous ceux qui ont éprouvé de l'intérêt* » pour lui. Il a affirmé que les Palestiniens de Cisjordanie « *rejettent les accords de Camp David et tout ce qui en découle* ». « *Le gouvernement israélien continuera à faire face à des problèmes tant qu'il occupera des territoires arabes et tant qu'il adoptera une politique agressive* », a-t-il ajouté.

En Iran

UNE RESSORTISSANTE BRITANNIQUE ARRÊTÉE POUR « ACTIVITÉS POLITIQUES ET D'ESPIONNAGE »

Téhéran (Reuter). — Une ressortissante britannique, Mlle Waddell, ancienne secrétaire de l'évêque anglican d'Iran, a été arrêtée pour « activités politiques et d'espionnage, sur l'ordre des autorités judiciaires révolutionnaires iraniennes », a annoncé, dimanche 10 août, l'ambassade de Grande-Bretagne à Téhéran.

Agée de cinquante-six ans, Mlle Waddell avait été grièvement blessée par balles à Téhéran en mai, quelques jours avant l'assassinat du fils de l'évêque anglican, Hassan Deghani. Ce dernier a quitté l'Iran l'an dernier après que des tueurs inconnus eurent essayé de l'assassiner à sa résidence d'Ispahan. Son épouse avait été légèrement blessée.

L'ambassade de Grande-Bretagne, dont un responsable a accompagné Mlle Waddell lorsqu'elle s'est présentée de son plein gré au procureur révolutionnaire d'Ispahan, mercredi, a indiqué qu'elle risquait une éventuelle inculpation pour des « activités politiques » non précisées.

Il lui avait été interdit de quitter l'Iran après la tentative d'assassinat dont elle avait été victime. Un porte-parole du parquet d'Ispahan, où elle reste détenue, a déclaré qu'elle était interrogée au sujet d'une « accusation d'espionnage ».

● *Arrestation à Varsovie d'un dirigeant des éboueurs en grève :* M. Marek Glesman, membre du Comité de grève, a été arrêté le lundi matin 11 août, a annoncé un porte-parole du comité d'autodéfense sociale (K.O.R.). Certains éboueurs se contentant de l'augmentation de salaires obtenue ont repris le travail samedi. Les autres poursuivent leur mouvement pour obtenir des augmentations de salaire. Un nouveau système d'élection de leurs dirigeants syndicaux, une amélioration du ravitaillement en viande et le paiement des journées de grève. — *(Reuter.)*

LA SITUATION EN AFGHANISTAN

Le Pakistan va proposer la réunion d'une conférence internationale « limitée » avec la participation du régime de Kaboul

Une « *série d'opérations efficaces des forces de sécurité et de militants du parti contre des mercenaires de l'impérialisme et de la réaction* » a été lancée récemment dans deux régions du pays, a annonc l'agence afghane Bakhtar, reprise samedi 9 août par Tass.

A Hééat, troisième ville du pays, trente-cinq « *bandits* » qui « *sévissaient à l'encontre de la population* » ont été mis hors d'état de nuire. Dans la province de Samangan, proche de la frontière soviétique, des groupes de « *nervis* » ont été « *démantelés* » dans trois villes, à Aibak, Hazrat-Sultan et Hulm ; vingt-cinq d'entre eux ont été arrêtés.

Radio-Kaboul a annoncé, samedi, qu'une centaine de personnes arrêtées récemment dans cette province seraient déférées devant un tribunal spécial. « *Les individus arrêtés se préparaient à détruire des voies de communications ; certains avaient déjà commis des attentats contre des représentants du gouvernement et des membres du Parcham* », (l'une des deux factions du parti au pouvoir avec le Khalq). Des règlements de comptes entre ces deux groupes ayant eu lieu ces derniers temps, on ne peut exclure qu'une partie des personnes interpellées soient des partisans du Khalq.

D'autre part, selon des sources diplomatiques à New-Delhi, de violents affrontements auraient lieu depuis trois semaines à Hérat où des insurgés tiendraient une partie de la vieille ville ; des troupes soviétiques seraient stationnées aux abords de la ville. Des combats se sont aussi déroulés dans la province de Balk, à la frontière soviétique.

Selon Radio-Kaboul, les forces gouvernementales ont écrasé récemment « *un grand nombre d'insurgés* » au cours d'une série d'opérations aériennes et terrestres. Ces opposants, « *à l'instigation des impérialistes américains, des chauvinistes chinois, de la Grande-Bretagne, d'Israël et de l'Egypte* », ont « *détruit des écoles et de nombreux stocks de blé et s'apprêtaient à s'emparer du secteur de Shor-Tepa, sur le fleuve Amou Daria qui sépare l'Afghanistan de l'U.R.S.S. ; mais les autorités ont agi rapidement et déjoué le plan. Le secteur est maintenant entre les mains des forces gouvernementales* (...) *Selus quelques petits groupes de voleurs et de bandits subsistent, et ils seront également liquidés très rapidement* », assure la radio.

Au Pakistan, le gouvernement d'Islamabad a demandé à l'U.R.S.S. de réduire de moitié son personnel diplomatique. Cette décision, notifiée au Kremlin il y a plusieurs semaines, devrait être appliquée dans un délai de deux mois et est présentée comme « *sans rapport avec la crise afghane* ». Il y a un mois, le gouvernement pakistanais avait fait fermer le bureau de presse soviétiqueà Karachi.

Dimanche enfin, le Pakistan a proposé la réunion d'une conférence internationale « *limitée mais incluant des représentants de Kaboul* » pour tenter de trouver une solution politique au problème afghan, a déclaré à l'*A.F.P.* le ministre des affaires étrangères d'Islamabad, M. Agha Shahi. Cette nouvelle initiative pourrait être annoncée officiellemdent lors de la prochaine assemblée générale des Nations unies. Elle réunirait « *les deux super-puissances, les trois autres membres permanents du Conseil de sécurité, les pays voisins de l'Afghanistan, certains pays non-alignés, ainsi que les représentants des autorités de Kaboul* ». M. Shahi estime que cette proposition n'est pas en contradiction avec les résolutions de la dernière conférence islamique, car elle n'impliquerait pas la reconnaissance du régime de M. Karmal. Il appartient désormais à Kaboul de « *donner une réponse à notre intitiative* », a ajouté M. Shahi, qui espère que l'U.R.S.S. acceptera « *une solution politique conforme à ses intérêts* ».

Le conflit des marins-pêcheurs

Les professionnels d'Étaples se joignent à ceux de Boulogne-sur-Mer

De notre correspondant

Lille. — *A Boulogne-sur-Mer après une semaine d'inactivité du port de pêche, marins et armateurs campent sur leurs positions respectives.*

Les pêcheurs artisans d'Etaples, petit port voisin, ont décidé lors d'une assemblée générale lundi matin 11 août, de ne pas reprendre la mer d'ici samedi prochain 16 août par solidarité avec les marins de la grande pêche et parce que, eux aussi, sont touchés par l'augmentation du prix du fuel. Au cours d'une réunion qui s'est tenue dimanche des opérations coup de poing ont été envisagées. On pense généralement que les marins pêcheurs boulonnais tenteront dès lundi après-midi de gêner le trafic à travers la Manche, notamment à partir de Calais, le plus grand port français de voyageurs. Au cours d'une conférence de presse, les responsables des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des marins ont affirmé que ceux-ci n'étaient pas en grève mais victimes d'un lock-out. La C.G.T. a d'ailleurs indiqué son intention de déposer plainte.

A Boulogne, tout le monde s'inquiète donc, particulièrement dans les industries annexes de la pêche (conserveries, salage, fumaison) qui occupent quatre mille personnes et dont près de la moitié est déjà au chômage technique. Une journée ville morte doit d'ailleurs être organisées le mercredi 13 août, syndicats et partis de gauche ayant appelé à participer à une manifestation à 17 heures. Tout le monde attend à présent « un geste » de Paris, autrement dit une aide plus substantielle que celle annoncée par M. Joël Le Theule, ministre des transports, la semaine dernière (30 millions de francs) mais qui faisait partie d'un plan d'ensemble déjà annoncé en avril dernier. Au ministère des transports, on précise qu'il n'est pas question d'intervenir pour l'instant dans ce conflit. — G. S.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

AISNE : Mondrepuis (1er tour).

Inscr., 721 ; vot., 446 ; suffr. expr., 419. Liste républicaine de défense des intérêts communaux (MM. Michel Thurin, 295 voix, Noël Caullery, 290, Jacques Dufrenois, 269 et Mme Germaine Alliaume, 253) : *4 sièges ;* Mme Camille Michel, 178.

[Il s'agissait de pourvoir quatre sièges vacants depuis le décès du maire, Marius Alliaume, et la démission de trois conseillers municipaux. Sur la liste soutenue par la municipalité figurait la veuve de Marius Alliaume, qui était maire depuis 1944.]

● *La famille princière de Monaco* a fait savoir, le samedi 9 août, que la princesse Caroline et M. Philippe Junot, qui s'étaient mariés le 28 juin 1978, sont officiellement séparés. Aucune procédure de divorce n'est encore engagée. Par l'intermédiaire de son avocat, M. Junot s'est étonné de l'annonce de cette séparation, alors que lui-même et son épouse avaient décidé de se donner un délai de réflexion jusqu'au 1er septembre.

MORT DE L'ÉCOLOGISTE MICHEL BROSSELIN, SPÉCIALISTE DE LA FAUNE SAUVAGE

Nous apprenons la mort accidentelle, survenue à Chasnais (Vendée) le jeudi 7 août, de M. Michel Brosselin, l'un des animateurs du Mouvement français de protection de la nature. Il était âgé de quarante-quatre ans.

Retrouvé mort dans une pature il semble qu'il a été tué par un taureau.

Né en 1936 à Vichy (Allier), diplômé de l'école d'agriculture de Rennes, M. Brosselin commença sa carrière comme conseiller agricole, notamment en Aveyron. Passionné d'ornithologie, il devint l'un des meilleurs spécialistes français des zones humides et de la chasse. Entré comme ingénieur écologiste au bureau MAR (organisation mondiale de préservation des zones humides fondée par l'Union internationale de conservation de la nature), il rejoignit en 1970 la Société nationale de protection de la nature, où il prit le poste de directeur scientifique.

Infatigable militant, M. Brosselin a été l'un des fondateurs de la Société pour l'étude et la protection de la nature du Massif central. Il était administrateur de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (F.F.S.P.N.), secrétaire général de la Ligue française de protection des oiseaux, président de l'Association de défense de l'environnement en Vendée (ADEV) et, sur la Côte d'Azur, président de l'Association régionale de protection des oiseaux et de la nature (ARPON). En outre, il représentait la F.F.S.P.N. au Conseil national de la chasse et de la faune sauvage.

M. Michel Brosselin avait pris une part très active à la défense du parc national de la Vanoise en 1971 et fut l'un des rares scientifiques français à s'engager à titre personnel auprès de M. René Dumont, candidat écologiste aux élections présidentielles de 1974.

Par sa compétence, sa détermination et ses qualités humaines, par sa connaissance du terrain et des dossiers, M. Brosselin était l'un de ceux qui ont le plus contribué à la percée des idées écologistes en France au cours de ces dix dernières années.

Tass accuse un journaliste américain d'avoir « participé à l'assassinat sadique » de civils pour tourner un reportage « percutant »

Se référant à un article publié par le journal afghan *Hakitate Ingelabe Sowr*, l'« *observateur politique* » de l'agence Tass, M. Vladimir Serov, a pris à partie, samedi 9 août, le journaliste américain de la chaîne de télévision C.B.S., Dan Rather, auteur d'un récent reportage sur les maquis afghans.

M. Rather, qui doit succéder au présentateur vedette Walter Cronkite, est accusé d'avoir « *participé directement à des sévices monstrueux à l'encontre de citoyens paisibles afghans* ». Citant deux transfuges, Tass affirme « *qu'à la fin de mars dernier une équipe de journalistes américains avait rejoint un commando* (de maquisards) *venant du Pakistan illégalement, habillés en costumes nationaux afghans. Or c'était juste à ce moment là que des nervis de cette bande avaient attaqué le village de Fatehabad et avaient kidnappé trois ouvriers qui travaillaient au chantier d'un canal d'irrigation* ». « *Ces contre-révolutionnaires*, poursuit M. Serov, *cherchaient à intimider les habitants du village, afin qu'ils ne soutiennent pas les nouvelles autorités révolutionnaires.* »

» *Ces ouvriers absolument innocents ont été amenés sur la place du village, après quoi ce fut l'un des journalistes américains qui entra en jeu. Il donna l'ordre aux bandits d'abord de les torturer, puis de les lapider, enfin de les décapiter. Toute cette scène atroce était filmée par les Américains qui voulaient faire un « film percutant ».*

» *Il devient évident que le commentateur de C.B.S., Dan Rather, a participé directement à l'assassinat sadique de trois ouvriers afghans*, ajoute M. Serov, qui réclame un « *châtiment des plus sévères* » contre ce « *crime* » qu'il compare au massacre de Song-My, dont s'était rendu coupable, pendant la guerre du Vietnam, le lieutenant Calley.

AU VANUATU

Le gouvernement expulse vingt-quatre Français et deux Australiens

Vingt-six résidents étrangers — vingt-quatre Français et deux Australiens — ont reçu l'ordre de quitter Vanuatu au plus tard le mardi 12 août, a-t-on appris dimanche de source officielle à Port-Vila. Ces personnes, accusées d'être les inspirateurs de la rébellion dans l'île d'Espiritu-Santo, ont été averties individuellement par lettre de la mesure qui les frappe. Le premier ministre de Vanuatu, M. Lini, avait envoyé la semaine dernière à l'ambassadeur de France, M. Rodrigues, et au haut représentant australien, M. Ovington, la liste des personnes concernées.

M. Lini est rentré dimanche de Papouasie - Nouvelle - Guinée, où il avait signé avec le gouvernement de Port-Moresby un accord intérimaire de défense ; ce texte spécifie que les forces papoues auront le pouvoir d'effectuer des arrestations à Santo. Le premier contingent est déjà arrivé à Port-Vila ; il se monte à cent quatre-vingts hommes. Une fois ces effectifs au complet, ils seront envoyés à Santo pour prendre part aux opérations contre les sécessionnistes. Le porte-parole du gouvernement de Vanuatu a fait savoir que le contingent franco-britannique qui se trouve dans l'île recevrait alors l'instruction de se retirer.

Le général Ted Diro, commandant des forces armées de Papouasie - Nouvelle - Guinée, a déclaré qu'il prévoyait de sérieux incidents à Santo au cours de la reprise en main de l'île par le gouvernement central, car les rebelles sont armés de fusils, de mitraillettes et de dynamite.

La tension s'est aggravée à Santo. Dans la nuit de vendredi à samedi, un détachement de la police gouvernementale, qui — pour la première fois — patrouillait dans les rues de Luganville sans être accompagné par les troupes franco-britanniques a été attaqué par un groupe de jeunes gens ; un magasin a été pillé sans que les forces de sécurité interviennent. Le représentant officielle Port-Vila à Santo, M. Job Dalisa, n'a pas encore pu regagner son poste. Cependant, le commandant — français — de la force franco-britannique a dit samedi à l'A.F.P. que la situation était calme à Luganville et que l'autorité du gouvernement se restaurait graduellement. — *(A.F.P., Reuter.)*